L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1274 - VENDREDI 13 JUIN 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Vente de bovins destinés à l'abattage

Transfert de propriété et transfert de risques



Photo : Reussir

En cas de vente d'animaux, chacun doit bien savoir de quoi il en retourne en matière de transfert de propriété et de transfert de risques. Interbev rappelle que ces deux notions distinctes pour la vente des bovins destinés à l'abattage sont régies par un accord interprofessionnel.

Pages 16

Côte d'Or

› **Dijon Céréales**

Une plateforme qui rayonne



Nièvre

› **Sicafome**

Moins de volume, mais une meilleure valorisation



Yonne

› **Arboriculture**

Le temps des cerises est revenu







Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
• PRI Info
03 • Congrès des jeunes agriculteurs: Les jeunes ouverts aux autres et à l'écoute du monde...

Côte d'Or
04 • Journée professionnelle et pédagogique: Une plateforme qui rayonne
05 • Race Brune: Pas de mondial à Dijon en 2016
06 • Tuberculose bovine: Des conclusions qui n'étonnent pas les éleveurs
07 • Productions végétales: Pas de précipitations, dans les deux sens du terme?

Nièvre
08 • Contrôle de performances: Hausse des cotisations et mutualisation avec l'Allier et la Saône-et-Loire
09 • Marché au cadran de Moulins-Engilbert: Moins de volume en 2013 mais une meilleure valorisation
10 • États généraux des Nouvelles ruralités: Haro sur la réforme territoriale
11 • Élevage: Une soirée d'information pour les éleveurs

Yonne
12 • Syndicat Betteravier de l'Yonne: La déception au rendez-vous de 2013
13 • FNAMS Nord-Est: Garder le cap de l'innovation
14 • Arboriculture: Le temps des cerises est revenu
15 • Soufflet Agriculture: Visite de la plateforme expérimentale de Serrigny

Bourgogne
16 • Cuma de Bourgogne: «Allons plus loin que le partage de matériel»
• Bovins destinés à l'abattage: Transfert de propriété et transfert de risques

Services
18-19 • Cours et marchés
20-22 • Petites annonces
23-25 • Annonces légales
26-27 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

A noter

Des droits gratuits de retraite complémentaire obligatoire

La loi garantissant l'avenir et la justice du système de retraites du 20 janvier 2014 permet d'attribuer des droits gratuits de retraite complémentaire obligatoire si vous avez été assujetti à la MSA en qualité de:

• chef d'exploitation ou d'entreprise pendant une durée de moins de 17,5 années

• conjoint participant avant le 1er janvier 2009

• collaborateur d'exploitation ou d'entreprise agricole ou aide familial avant le 1er janvier 2011

Selon votre situation, cette évolution législative vous permet de bénéficier soit d'un complément à la pension de retraite complémentaire obligatoire que vous percevez déjà soit l'attribution d'un nouveau droit. Attention, la perception de cet avantage peut faire varier le montant de vos avantages de vieillesse soumis à plafonds de ressources.

L'AGPM dénonce le «dogmatisme» des associations environnementalistes

Dans un communiqué du 10 juin, l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM) s'insurge du «dogmatisme de certaines associations environnementalistes», déconnectées selon elle des réalités du terrain. L'AGPM vise en particulier France Nature Environnement qui préconise l'arrêt de la monoculture de maïs pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.
L'AGPM tient à rappeler les vertus du maïs en ce domaine, une culture «pour laquelle les indices de fréquence en traitement sont les plus bas» et qui possède des solutions comme le mulching pour «garder une couverture hivernale limitant l'érosion» et préserver la fertilité des sols. L'AGPM ajoute qu'outre ces qualités, la maïsiculture fait vivre «de nombreuses petites et moyennes exploitations», tout en étant «compatible avec la biodiversité».
La monoculture du maïs serait donc un atout à ne pas négliger pour « la préservation de notre agri-culture avec ses spécificités et de nos filières porteuses d'emplois », conclut le communiqué.

PRI info

Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat et le Fonds Social Européen). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Maëlle Sureau au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

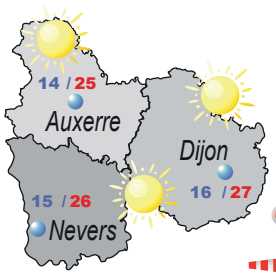
Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 45 99.

Yonne Futurs retraités, la DICA est une obligation

Deux ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document Cerfa à la Chambre d'agriculture (Missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03.86.94.21.95.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 13 au 22 juin

Vendredi 13 Juin

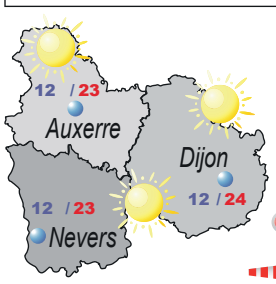


Ensoleillé
Un temps agréable et pleinement ensoleillé s'annonce. Les vents seront modérés.

T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 26 à 28 °C
Vents : Nord 20 km/h

St Antoine
Soleil : 05:49 - 21:44
Lune : 21:53 - 06:20

Samedi 14 Juin



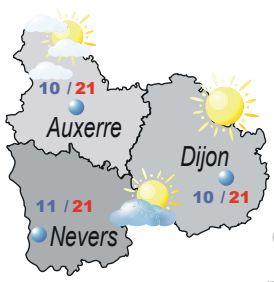
Agréable
Le ciel sera clair et le soleil généreux. Les températures seront en baisse et les vents resteront modérés.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 23 à 25 °C
Vents : Nord-Nord-Ouest 20 km/h

St Elisée
Soleil : 05:49 - 21:45
Lune : 22:46 - 07:24

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 15 Juin



Beau temps
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques nuages de beau temps.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 20 à 22 °C
Vents : Nord-Est 20 km/h

Ste Germaine
Soleil : 05:49 - 21:45
Lune : 23:32 - 08:35

Prévisions à 7 jours

Lundi 16 au Mercredi 18 Juin :

De belles éclaircies en perspective.

Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 11 à 14 °C T° maxi. : 24 à 26 °C

Jeudi 19 au Dimanche 22 Juin :
Un ciel clair pour jeudi et vendredi. Des averses parfois orageuses sont attendues pour ce week-end.
Vents : Est à 20 km/h
T° mini. : 13 à 19 °C T° maxi. : 27 à 29 °C

clin d'œil



Congrès des jeunes agriculteurs

JA: jeunes, ouverts aux autres et à l'écoute du monde...

Le 48ème Congrès des Jeunes agriculteurs qui s'est réuni du 3 au 5 juin à Saint-Brieuc a réaffirmé les fondamentaux du syndicat sur l'installation, avec une dimension plus internationale marquée dans le rapport d'orientation et la préparation des Terres de Jim, finale mondiale de labour. Si un nouveau président a été élu, le nouveau bureau n'a pas l'intention de rompre la continuité.

Le 48ème Congrès des Jeunes agriculteurs s'est achevé le 5 juin à Saint-Brieuc avec un conseil d'administration renouvelé et un nouveau bureau qui compte suivre les orientations amorcées par la précédente mandature puisque *«les positions défendues par l'équipe précédente résultent d'un cheminement démocratique, elles traduisent la volonté du syndicat»*, a déclaré Thomas Diemer, nouveau président de Jeunes agriculteurs. Même si cela doit de temps en temps se traduire par des discussions animées avec la FNSEA dont le président Xavier Beulin a rappelé que cela n'avait pas empêché les deux syndicats d'avoir eu, avec l'équipe sortante, des combats *«pour la plupart partagés»* avec des succès à l'arrivée. Et ce, malgré *«des dialogues difficiles, tendus, vifs, qui sont le propre du syndicalisme»*. *«Jamais le président de la FNSEA ne vous demandera de vous subordonner»*, a-t-il ajouté. Première priorité de JA rappelée par Thomas Diemer, le renouvellement des générations qui passe par *«un accompagnement adapté de tous les porteurs de projet par tous les acteurs de l'installation, coordonnés»*. Une table-ronde a permis d'échanger sur ce sujet en évoquant notamment les complémentarités possibles entre les niveaux européen, national et régional pour favoriser l'installation des jeunes. Si elle permet une meilleure prise en compte des diversités locales, la délégation aux régions du deuxième pilier de la Pac soulève la crainte d'un désengagement de l'Etat. Ces inquiétudes, les jeunes agriculteurs ont pu les manifester devant le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll venu conclure le Congrès et répondre aux questions de la salle. S'il a écouté avec attention les témoignages mécontents sur les sujets sensibles comme le loup ou Notre Dame des Landes, il a aussi rappelé son engagement à soutenir les installations. Le dernier CSO a notamment confirmé la prise en compte de beaucoup de préoccupations des JA. Interrogé sur le financement des installations et notamment le maintien des prêts bonifiés, il a ainsi exprimé sa volonté de *«maintenir les outils existants en les adaptant pour qu'ils soient les plus efficaces possibles»*. Stéphane Le Foll a également souligné l'importance des Points accueil installation, pour lesquels il souhaite renforcer les financements. Quant à la possibilité de transformer les EARL en Gaec pour la reconnaissance de tous les actifs, autre enjeu pour la profession, le ministre s'est montré moins enthousiaste. *«La Commission européenne est réticente»* explique-t-il. Sur ce point, Thomas Diemer a bien l'intention de *«redonner foi au ministre»*, car *«on est très attachés à cette position, importante pour l'installation»*.

Reconnaissance des agriculteurs

Pour des politiques agricoles efficaces, la reconnaissance des agriculteurs reste également une priorité, rappelle également Thomas Diemer. Ce qui passe en France par la mise en place d'un registre de l'agriculture, au sujet duquel *«on va vers la bonne solution»*, a expliqué Stéphane Le Foll. Mais ces combats ne doivent pas être menés uniquement dans le cadre français : en témoigne le rapport d'orientation adopté par Jeunes agriculteurs le 4 juin. Mettant en valeur *«Une seule agriculture, celle des Hommes»*, le titre même du rapport l'universalité de la vision. Les JA défendent un modèle familial, excluant une agriculture de firme aux mains d'investisseurs peu attachés au territoire et une agriculture de subsistance trop peu productive pour répondre à la demande alimentaire. Le caractère familial s'avère, pour les JA, le seul mode d'exploitation viable et durable, avec des chefs d'exploitation qui sont des agriculteurs passionnés et ancrés sur le territoire même quand ils connaissent des périodes difficiles. Le rapport reste volontairement large quant à la définition du modèle familial, pour le rendre accessible au-delà des frontières.

JA souhaite en effet, à l'occasion des Terres de Jim en septembre 2014, organiser un Sommet mondial de jeunes agriculteurs qui signeront un manifeste en faveur de l'agriculture familiale. Ce document réunira les grandes orientations des jeunes agriculteurs du monde pour l'agriculture de demain. Une *«ouverture aux autres»* nécessaire pour *«relever les défis qui nous attendent»*, selon Thomas Diemer. Les Terres de Jim, prochain rendez-vous clé de Jeunes agriculteurs, marquera la rentrée syndicale de 2014. Avec le soutien du ministre de l'Agriculture qui a rappelé son engagement dans cet évènement devant montrer *«montrer le beau visage de notre pays, celui des jeunes agriculteurs et des jeunes agricultrices»*.

Une nouveau bureau pour JA

Thomas Diemer a été élu président de Jeunes agriculteurs (JA) au Congrès qui s'est tenu du 3 au 5 juin à Saint Brieuc. Agé de 31 ans, il succède à François Thabuis. Il était auparavant trésorier de JA depuis 2012, en charge des dossiers foncier, alimentation/circuits courts, juridique/fiscal et distribution. Agriculteur à Hurtigheim dans le Bas-Rhin, il a rejoint en 2005 l'exploitation familiale de ses parents et produit des céréales, des betteraves, de la vigne, de la viande bovine, ovine et des volailles. Il est également vice-président d'Afdi (Agriculteurs français et développement international). Florent Dornier, producteur de lait en Franche-Comté devient secrétaire général. Florent Dornier, producteur de lait en Franche-Comté, est le nouveau secrétaire général. Christophe Lenaerts (Midi-Pyrénées) trésorier ; Julien Bigand (Franche-Comté), Jérémy Decerle (Bourgogne), Céline Imart (Midi-Pyrénées) et Stéphane Lecoq (Pays de la Loire) sont vice-présidents.

Prix des terres

Un marché de plus en plus financiarisé

Depuis quelques années, le marché des terres agricoles s'inscrit dans une dynamique haussière. Les prix ont encore augmenté de 6,2 % en 2013 par rapport à 2012. Mais sur ce marché, interviennent des personnes morales de plus en plus souvent extérieures à l'activité de production.

Selon la FNSafer, le prix des terres et prés libres non bâtis a augmenté de 6,2% en 2013 pour s'établir à 5 750 euros. Après une relative stagnation en 2012, cette hausse s'inscrit dans une longue tendance d'augmentation des prix des terres observée depuis 1997. Si la progression des prix est sensible dans tous les secteurs de production (grandes cultures, polyculture/élevage, élevage bovin), c'est dans les zones d'élevage bovin qu'elle est la plus marquée. Néanmoins, le prix moyen reste inférieur à la moyenne nationale à 4 400 €/ha, contre 6 670 €/ha dans les zones de grandes cultures et 5 710 €/ha dans les zones de polyculture élevage. Sur le plan géographique, la France apparaît coupée en trois. Le Nord de la France affiche des valeurs foncières supérieures à 6 500 €/ha qui peuvent flirter localement à 9 000 € voire 10 000 €/ha. Idem pour le pourtour méditerranéen et le Sud-Ouest à cause de la forte pression urbaine qui favorise l'augmentation du prix. Entre les deux, une zone centrale qui s'étend de la Vendée à la Franche-Comté présente des prix plus modérés, moins de 4 500 €/ha, voire localement inférieurs à 3 500 €/ha.

Pour les terres et prés loués, l'écart a tendance à s'accroître avec les terres libres : les prix se sont établis en moyenne à 4 240 €/ha, en hausse de 4,3 % par rapport à 2012.

Contrôles souhaités

Autre enseignement des statistiques présentées par la FNSafer : la montée en puissance des sociétés d'exploitation agricole qui achètent de plus en plus de terres. Leur part de marché s'accroît d'année en année. Ainsi, les personnes morales agricoles qui regroupent les GFA, les SCI agricoles et autres sociétés d'exploitation agricoles (SCEA) interviennent pour 9,2% des transactions contre 2,6%, il y a vingt ans. La part de ces acquéreurs est encore plus forte en termes de surface (12,4% du marché des terres agricoles en 2013) et de valeur (21,4%). *«Les personnes morales agricoles s'adjugent les biens les plus grands et les plus chers»*, observe la FNSafer. Le passage à des formes sociétaires agricoles qui a été encouragé par les pouvoirs publics par des mesures fiscales et sociales s'est opéré progressivement pour faciliter le financement et la transmission d'exploitations familiales au capital toujours plus important. Mais aujourd'hui, ces nouveaux modes d'acquisition ont ouvert la voie à l'arrivée de personnes non exploitantes dans le capital d'exploitation et quelque part à une financiarisation des structures agricoles. Dans les SCEA par exemple, les exploitants sont désormais en position minoritaire dans le capital d'exploitation. Le développement des SCEA et des sociétés commerciales s'est d'abord opéré dans les vignobles de renom, en Champagne, dans le Bordelais, le Cognac. Mais depuis une vingtaine d'années, elles s'implantent dans les zones de grandes cultures, la façade atlantique et le littoral méditerranéen. Sans parler des fonds d'investissement français et étranger qui commencent arriver, note Emmanuel Hyest, le président de la FNSafer. Aux personnes physiques se substituent de plus des porteurs de parts sociales dont *«le transfert échappe à toute déclaration, sans contrôle possible et sans savoir qui détient le foncier»*, déplore le président. Il demande à ce que les transferts de parts sociales soient notifiés, de la même manière que les actionnaires des sociétés cotées en bourse ont l'obligation de déclarer le franchissement des seuils dans leur prise de participation de sociétés, sous peine de sanction. La loi d'avenir agricole actuellement en discussion au Parlement pourrait être l'occasion d'aller dans ce sens.

Le premier «SHOW FENAISON»

Venez nous retrouver :
- le 17 juin à Demigny (71) et le 18 juin à Rouvray (21)
- le 24 juin à Prémery (58) et le 25 juin à Cercy la Tour (58)

Rendez-vous à **11 heures, 13 heures et 15 heures pour le show**, et rejoignez-nous pour l'apéritif et le casse-croûte !

Sous réserve des conditions météo : confirmation au 03 80 97 09 28

Suivez le fléchage
AXEQUIPEMENT L'ENGAGEMENT SERVICE



Après le salon international de l'agriculture

Remise des diplômes du concours général agricole



Philippe Gillet

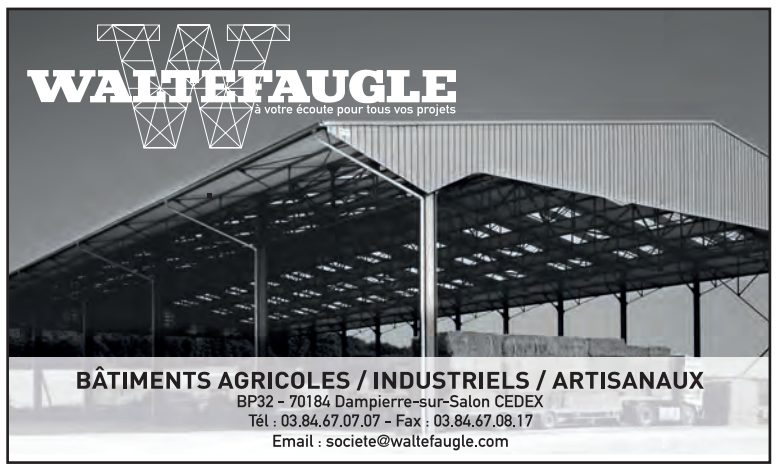
Les Côte d'oriens qui se sont distingués en début d'année à Paris.

Jeudi 5 juin, les participants au salon de l'agriculture 2014 étaient réunis au Conseil général de Côte d'Or pour la traditionnelle soirée de remerciement et de remise des diplômes du concours général agricole. Marc Frot, conseiller général et Président de la Commission agriculture au conseiller général, a accueilli les invités en rappelant l'enjeu économique que constitue l'agriculture dans notre département : *«Les 5 000 exploitations en Côte-d'Or représentent 20 000 emplois non délocalisables et un milliard d'euros de chiffre d'affaire»*. Marc Frot a aussi rappelé que l'agriculture façonne aussi nos paysages et que c'est grâce à nos agriculteurs que la Côte-d'Or ressemble à une *«petite France»*, vallonnée et diversifiée. Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture, a ensuite pris la parole pour remercier chacun des participants, évoquant les *«habitués»* et les *«nouveaux»*, qui démontrent le renouvellement qui s'opère sans cesse au sein du monde agricole du département. Il a souligné que le succès du salon ne se dément pas et reste un moment d'échanges conviviaux qui démontre le *«capital confiance»* et le *«capital sympathie»* que conserve le monde agricole auprès des Français. Il a également remercié le Conseil général et son président, François Sauvadet, pour l'engagement constant auprès des agriculteurs, symbolisé par le renouvellement de l'accord-cadre avec la Chambre d'agriculture, conclu pour cinq ans au même niveau que le précédent accord, et ce malgré les restrictions budgétaires. La soirée s'est poursuivie avec la remise des prix aux différents lauréats du concours agricoles. Elle s'est achevée avec une dégustation des produits primés, pour le plus grand plaisir de tous.

Canton de Saint-Saine-l'Abbaye

Fête du bois dimanche à Francheville

Le foyer rural de Francheville organise la 6ème édition de la fête du bois ce dimanche à partir de 10 heures autour de la mare du village. Au programme, un concours de bûcheronnage avec ses épreuves sportives comme le passe partout, l'épreuve de fendage, de coupe à la tronçonneuse..., sans oublier le grimpé de sapin ! Côté stands, tourneurs sur bois, sculpteurs, vanniers, horticulteurs... le bois sous toutes ses formes avec une cinquantaine d'artisans et d'artistes. Sans oublier les produits du terroir... Nouveauté cette année : une espace littérature où trois écrivains bourguignons vous présenteront et dédicaceront leurs ouvrages : Pascal Charoy et son ouvrage sur la forêt privée, Laurence Gaud et ses livres pour adolescents, et Patrice Vachon, pour découvrir tous les secrets de la Côte-d'Or. Côté enfants, un espace contes et de nombreux jeux, avec pour thème, le Bois... Un parcours acrobatique dans les arbres est prévu pour les plus grands . Au menu, le dimanche midi, sangliers à la broche, salade du potager des enfants de l'Ecole, fromages, desserts maison. Buvette et restauration toute la journée. Entrée gratuite.



Journée professionnelle et pédagogique

Une plateforme qui rayonne

Le groupe Dijon Céréales vient de recevoir près de 70 visiteurs à la nouvelle plateforme d'essais bio d'Aiserey, mise en place par Artémis à l'automne 2013.


Dijon Céréales

Lors de la visite, jeudi 5 juin.

De rayonnement régional, cette plateforme agro-environnementale bio d'Aiserey a la particularité de proposer des essais pluriannuels dans des conditions identiques (grandes parcelles, rotations longues) à celles des exploitations bio. Cette matinée de découverte pédagogique a réuni une quarantaine d'agriculteurs bio adhérents de Dijon Céréales, mais aussi des représentants des coops partenaires d'Artémis et de l'administration agricole. Pour Artémis, il était important d'organiser, quelques semaines avant la première moisson, une présentation in situ de cet outil de recherche et développement qu'est la plateforme. Cette journée a aussi pu permettre des échanges directs entre tous les acteurs. L'installation de cette plateforme à Aiserey souligne également la volonté du groupe Dijon Céréales et des coopératives régionales de travailler en filière sur le dossier du bio. Les essais d'Artémis sont situés au pied du moulin bio Decollogne, d'un stockage de 3 000 tonnes de la coopérative dédié aux cultures bio ou encore à proximité du laboratoire Cérélab qui développe aujourd'hui de nouvelles expertises dans le domaine des céréales bio. Le site d'Aiserey conforte ainsi, au fil des années, sa position de fer de lance dans le développement d'une filière bio dans la région. La plateforme Artémis, dont la première rotation de cultures bio est prévue sur 5 ans, entend donc apporter sa pierre à la construction de cet édifice durable.

La plateforme, l'essentiel

Depuis l'automne 2013, la plateforme, qui était cultivée en colza conventionnel, est en conversion bio. Comptant 3,8 hectares, elle accueille aujourd'hui deux types d'essais :

- la majorité de la plateforme est consacrée aux essais pluriannuels avec des surfaces proches des grandes parcelles agriculteurs (800 m²). Sur ces grandes parcelles sont testées : - la rotation des cultures avec trois têtes d'assolement (la culture qui ouvre la rotation sur 5 ans) : blé, triticale ou luzerne ; le potentiel eau du sol: ce sont des essais qui couplent l'irrigation et la fertilisation pour mesurer leur effet sur la fertilité des sols ;
- d'autres essais annuels sont également accueillis sur des micro-parcelles. Et notamment, pour la récolte 2014 : 29 variétés de blé d'hiver bio ; plusieurs essais relatifs à des thématiques d'actualité: associations blé/protéagineux; variétés de lentilles, lupin, blé dur, fénugrec…etc.

▶ Zoom sur... Artémis

Artémis est née en octobre 2010 dans la sphère du pôle de compétitivité Vitagora®. Cette structure de R&D agro-environnementale rassemble les coopératives de Bourgogne Franche-Comté (Dijon Céréales, Bourgogne du Sud, Seine-Yonne, Intervaĺ et Sedarb, les Chambres d'Agriculture de Bourgogne, Franche-Comté et Côte-d'Or, les unions nationales Invivo et Sofiprotéol, ainsi que la recherche (Université de Bourgogne avec Wellience, Inra).

Viticulture

Une saison qui sent bon

L'apparition des fleurs de vigne, couplée à un état satisfaisant du vignoble, donne un parfum particulier au travail quotidien.

Rien qu'à l'odorat, on savait qu'elles étaient là. Les fleurs de vigne étaient présentes la semaine dernière dans le vignoble de la côte de Beaune. *«Leur odeur est toujours très agréable»* reconnaît Hugo Arvier, ouvrier viticole au domaine Chandon de Briailles, à Savigny-lès-Beaune. Autre motif de satisfaction pour le Côte dorien : l'état actuel des vignes. *«Il peut arriver encore beaucoup de choses d'ici la récolte prévue le 15 septembre, mais pour l'instant, tout va plutôt bien»* confie Hugo Arvier, *«pas de maladie, pas de dégât lié au gel, un stade végétatif qui a retrouvé un calendrier d'une année normale... C'est assez encourageant. Maintenant, ce que je redoute personnellement, c'est la grêle... Les dégâts de 2013 avaient été sévères du côté de Savigny et nous n'avons pas envie de revivre ça, c'est clair. Nous croisons les doigts tout en travaillant!»*. Les opérations manuelles de la semaine dernière consistaient à entretenir la vigne, relever les fils, séparer les pieds et aider la végétation à pousser. Devant les faibles rendements obtenus lors des deux dernières années, les viticulteurs auraient-il tendance à enlever un peu moins de branches pour favoriser la production d'un maximum de raisins? *«Nous sommes peut-être un peu moins sévères lors de l'évasivage, opération qui consiste à retirer les jeunes pousses»* reconnaît l'ouvrier viticole, *«au lieu de laisser entre quatre et cinq branches sur la baguette, nous en avons laissé entre cinq et six cette année, mais cela s'arrête là. Je sais que certains domaines, par peur de ne pas faire assez de raisins, ne se sont occupés que des pieds de vignes. Certains n'ont pas dédoublé. Les mauvais rendements des deux dernières années sont encore dans toutes les têtes malheureusement»*.


Les ouvriers du domaine Chandon de Briailles sont optimistes pour le millésime 2014.


La floraison s'accompagne de la croissance des rameaux qui peut atteindre jusqu'à cinq centimètres par jour !

AURÉLIEN GENEST

Race Brune

Pas de mondial à Dijon en 2016

La journée d'études du mardi 27 mai a été riche en informations : des bonnes... et parfois moins bonnes.



La visite du Gaec de la Perrière, à Laignes, était proposée à l'issue du déjeuner.

Le congrès mondial de la race Brune se déroulera dans deux ans à Mende, en Lozère et non à Dijon comme le souhaitaient les éleveurs côte d'oriens. C'est *«ballot»*. Et c'est d'ailleurs à Balot, dans le canton de Laignes, que l'information a été dévoilée par Mickaël Clerget, le président du syndicat inter-départemental. *«Ce ne fut pas un scoop pour nous car nous le savions depuis un petit moment déjà»* signale le Côte dorien, *«c'est une déception, même si nous pouvons être fiers d'avoir défendu les intérêts de notre région. J'ai une pensée pour Jean-François Dessolin, de Côte d'Or Conseil Elevage, qui s'était énormément investi sur le dossier. Qu'importe, nous emmènerons une paire d'animaux à ce beau rendez-vous»*.

Châtillon à la fin du mois

Mickaël Clerget et les éleveurs du département ont d'ores et déjà les yeux rivés sur Châtillon-sur-Seine. Les Journées châtillonnaises se dérouleront samedi 28 et dimanche 29 juin. *«Nous avons laissé de bonnes traces suite au National de 2013»* indique le président du syndicat, *«la motivation est plus que jamais au rendez-vous et nous comptons une nouvelle fois sur le beau partenariat avec la mairie de Châtillon et le lycée La Barotte pour réussir cette nouvelle édition»*.

Une centaine d'animaux seront présentés comme chaque année. La vente, prévue le samedi à 19 heures regroupera une vingtaine de bovins. *«C'est moins que les précédentes années mais c'est un choix volontaire. Nous voulons mettre l'accent sur la qualité et faire remonter la moyenne des prix»* affiche Mickaël Clerget.

Année record pour le commerce...

La coopérative Brune Expansion a atteint des records en nombre d'animaux commercialisés pour la troisième année consécutive.

Le chiffre d'affaire 2013 a grimpé de 25% avec plus de 500 bovins vendus, dont 315 en provenance d'Allemagne. *«Cela est dû à une forte demande en Brune, mais également au travail de chacun de nous à travers les différentes expositions, concours et ventes»* relève le président Gilles Salomon, *«mais je le répète encore une fois, il est dommage que nous soyons obligés d'importer autant d'animaux, même si cela est favorable pour le renouvellement des souches. Nous serons prochainement amenés à récompenser les éleveurs vendeurs et acheteurs qui créent aujourd'hui ce résultat économique. Peut-être se verront-ils attribuer des réductions tarifaires sur des doses d'inséminations. Une réflexion est en cours»*.

… mais aussi pour le taux cellulaire

Des quatre races laitières du département, la Brune est celle dont le taux cellulaire a le plus augmenté l'année dernière. De 346 000 cellules en 2012, la moyenne est passée à 371 000 en 2013. *«Elle a même pris 100 000 cellules en dix ans»* indique Jean-François Dessolin.
Le technicien spécialisé de Côte d'Or Conseil Elevage s'interroge: *«il y a de plus en plus de vaches dans les élevages, les troupeaux grandissent, c'est une explication. Mais il y a peut-être d'autres raisons, notamment génétiques. Il y a une dizaine d'années, nous n'avons peut-être pas suffisamment regardé cette problématique du taux cellulaire. Les vaches se retrouvent aujourd'hui dans les troupeaux. Cela devrait tout de même s'améliorer assez rapidement, les éleveurs font aujourd'hui attention à ce paramètre»*.

BGS a profité de cette journées d'études pour présenter les sorties récentes de taureaux génomiques de haut niveau.
Il a été conseillé aux éleveurs de bien utiliser l'ensemble des animaux proposés, et non un en particulier.

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur...

Du houx contre les teignes, est-ce que ça marche ?



La teigne bovine est une maladie bien connue des éleveurs. Cette mycose cutanée, due à un champignon, affecte les jeunes bovins. En plus des traitements fongicides, plusieurs éleveurs suspendent des bouquets de houx dans leurs bâtiments. C'est le cas du Gaec de La Perrière. Cette technique est-elle fiable ? Samuel Bulot et Jean-Louis Blandin, qui participaient à cette journée d'études, utilisent ce procédé *«qui ne date pas d'hier»* selon eux. *«On va dire que c'est un plus. Ce n'est pas radical contre les teignes mais le houx diminue leur effet»* commentent les deux Côte d'oriens. Une brève recherche sur internet n'apprend rien de plus sur cette technique, encore moins sur son explication scientifique. Des éleveurs convaincus par cette méthode et ayant une explication sur son fonctionnement peuvent nous faire parvenir leurs commentaires sur a.genest@terres-de-bourgogne.net.



Céline Zanella est la nouvelle responsable du pôle élevage.

Chambre d'agriculture

Une nouvelle chef de service

Céline Zanella remplace Frédéric Imbert au pôle des *«Productions animales»*.

Chargée de mission énergie à la Chambre d'agriculture de Bourgogne depuis 2009, Céline Zanella vient de poser ses valises au 42, rue de Mulhouse.

La jeune femme de 29 ans succède à Frédéric Imbert, récemment parti à Dijon Céréales. Originaire de Normandie, Céline Zanella dirige le service élevage-EDE de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or depuis le 1er juin.

Ses missions sont diverses et variées, comme l'accompagnement des élus dans leurs orientations et priorités, l'organisation des moyens et le contrôle du bon déroulement des missions des collaborateurs, le développement des activités de la Chambre d'agriculture et des relations avec les partenaires, ou encore la participation aux actions de terrain.
Petite-fille d'agriculteurs, Céline Zanella est titulaire d'un master professionnel obtenu à la faculté des sciences et à AgroSup Dijon.

La nouvelle chef de service conserve 25% de son temps à la Chambre régionale, où elle poursuit ses fonctions d'animation du PPE (Plan de performance énergétique) et certaines missions spécifiques aux bâtiments d'élevage.

AURÉLIEN GENEST

▸ Agenda

Marché fermier Dijon reprend ses allures de campagne



Devant le succès des cinq dernières éditions, le réseau des producteurs fermiers Bienvenue à la Ferme, avec le soutien de la Ville de Dijon, du Grand Dijon et de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, reconduit son marché fermier autour des halles dijonnaises, le dimanche 15 juin de 10 heures à 18 heures. Les producteurs viendrontà la rencontre des consommateurs pour leur faire partager leurs produits et leur savoir faire. Pour les locavores amoureux des produits du terroir, le marché Bienvenue à la ferme est le plus court chemin de la ferme à l'assiette. Des espaces *«pique-nique»* seront installés pour déguster les produits fraîchement achetés. Veaux, vaches, cochons réinvestissent la place des halles pour un peu plus de campagne au centre ville. Les jeunes agriculteurs proposeront de redécouvrir les rues dijonnaises au son des sabots des chevaux de trait. Un verre de lait au sirop sera proposé aux visiteurs. L'agriculture évoluant avec son temps, un tracteur nouvelle génération sera mis à disposition pour découvrir le nouveau visage du secteur agricole. Bienvenue à la ferme organisera sa traditionnelle tombola qui permettra aux visiteurs de gagner un panier 100% fermier toutes les heures.

Du 16/06 au 20/06 : Instants Santé de la MSA à Beaune

La MSA Bourgogne propose un bilan de santé gratuit aux ressortissants agricoles âgés de 25 à 74 ans. C'est l'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Ces bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge, se dérouleront pour le canton de Beaune du 16 au 20 juin de 7h30 à 11h30 à l'agence MSA de Levernois.

Tuberculose bovine

Des conclusions qui n'étonnent pas les éleveurs

Une étude expérimentale, en partie financée par le GDS, vient de mettre en évidence la faculté de la faune sauvage à retransmettre la maladie aux bovins.



Florent Lefol et Ariane Payne, lors de la restitution de la thèse intitulée «Rôle de la faune sauvage dans le système multi-hôtes de Mycobactérium bovis et risque de transmission entre faune sauvage et bovins».

«Nous n'avions jamais eu ce type d'étude en France. Même s'il reste beaucoup de questions, notamment sur les moyens de transmission de la tuberculose bovine, nous ne pouvions pas nous passer d'un tel travail» se réjouit Florent Lefol, le secrétaire général du Groupement de défense sanitaire de Côte d'Or. Les résultats de l'étude réalisée par Ariane Payne, vétérinaire à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, ont été présentés fin mai à Sombernon. La thésarde a restitué un travail de plus de trois années d'expérimentations passées en terres auxoises. L'utilisation des sites d'élevage (pâture et bâtiments) par les blaireaux, sangliers et cerfs ont été analysés et *«décortiqués»* à la loupe, à l'aide de plusieurs protocoles et dispositifs (suivis GPS, vidéo surveillance...). Les conclusions ? Blaireaux, sangliers et cerfs sont trois *«hôtes de liaison»*, terme qui caractérise une population *«incapable de maintenir seule l'infection sans source extérieure, mais pouvant la transmettre à une autre population réceptive»*. Ils *«réunissent en effet un ensemble de caractéristiques épidémiologiques, démographiques et possèdent des niveaux d'interactions avec les bovins qui les rendent aptes à transmettre la tuberculose bovine aux bovins»* commente Ariane Payne. La *«transmission retour»* vers les bovins est donc une réalité, même si l'étude n'a pas permis de quantifier cette transmission, sujet qui fera l'objet d'études ultérieures à partir des données acquises..

Des hypothèses

L'étude ne dit pas si ces trois populations sont des *«réservoirs»*. *«Pour comprendre ce terme de réservoirs, on ajoute à la définition d'hôte de liaison, la capacité de la population à entretenir de façon autonome la tuberculose, sans que celle-ci n'ait besoins d'être transmise de façon récurrente par une autre population»* mentionne Ariane Payne. *«Cela ne veut pas dire que ces trois populations ne sont pas des réservoirs pour autant, mais les données et les analyses sont pour l'instant insuffisantes pour le démontrer...»* nuance la thésarde, *«des hypothèses peuvent être faites : par exemple, dans la partie nord de la zone infectée, la probabilité que le cerf soit réservoir semble très faible, alors que le blaireau serait un bien meilleur candidat...»* L'assemblage de ces trois hôtes pourrait également constituer une *«communauté d'hôtes réservoir»*. Florent Lefol commente à son tour ces résultats : *«nous, éleveurs, savions pertinemment que la faune sauvage était au contact de nos bovins et qu'elle jouait un rôle dans la transmission de la maladie. Désormais, nous pourrons nous appuyer sur cette étude scientifique. J'ai en mémoire un rendez-vous avec le ministre de l'Agriculture, en janvier 2013, qui nous demandait des preuves. Cette fois-ci nous en aurons»*.

Les autres financeurs (en plus du GDS) : ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la pêche, Conseil régional de Bourgogne, Conseil général de Côte d'Or, Fédération départementale des chasseurs de Côte d'Or, Fédération nationale des chasseurs, ONCFS.

AURÉLIEN GENEST

▸ Repères

Des mesures dans la faune sauvage et en élevage

Des propositions de mesures de gestion ont été formulées à l'issue de la présentation. Pour la faune sauvage, celles-ci concernent la réduction des densités (*«de façon ciblée géographiquement, qualitativement et quantitativement»*), la surveillance et la limitation des interactions entre les différentes espèces.
Pour la partie élevage, la protection des points d'alimentation et des points d'abreuvement est citée, tout comme le renforcement des clôtures surtout au niveau des lisières, une alimentation matinale des bovins est à privilégier (plutôt que le soir), ainsi qu'une limitation maximale des accès aux bâtiments d'élevage.

Baigneux-les-Juifs

Une réflexion sur la luzerne

La coopérative de déshydratation de la Haute-Seine a tenu son assemblée générale le 18 avril.

L'année 2013 a été difficile au niveau de la récolte avec un printemps très humide. La production reste stable mais les rendements à l'hectare sont assez faibles, aux environs de 8,5 t/ha. Aujourd'hui, la coopérative récolte environ 1400 hectares de luzerne.
Les surfaces en luzerne bio augmentent et représentent environ 25% de la production. La récolte de maïs a été très faible : 2500 tonnes, soit la moitié d'une année normale. Le développement des autres productions a permis de compenser cette baisse, par l'augmentation de la vente de granulés de bois et de la déshydratation de marc de raisin. Sur le plan économique, le résultat 2013 est positif (92 000 €), en nette amélioration par rapport à 2012 qui était de - 80 000 €. Ce bilan positif a été obtenu par l'amélioration du pré-fanage, l'économie sur les achats combustibles et une meilleure marge sur les ventes. Aujourd'hui, la luzerne garde un intérêt économique dans la rotation des cultures sur les exploitations agricoles. Les surfaces augmentent chaque année. Face à une forte demande des agriculteurs, une réflexion se met en place pour un agrandissement de l'outil de production. L'augmentation du rayon des récoltes est envisagé jusqu'à cinquante kilomètres au nord de Baigneux-les-Juifs. Les adhérents des trois coopératives (Baigneux, Dijon Céréales, 110 Bourgogne) seront informés dans les prochain mois par une circulaire. En fonction des réponses et de la motivation des agriculteurs, les choix techniques seront arrêtés.



L'augmentation du rayon des récoltes est envisagé jusqu'à une cinquantaine de kilomètres au nord de Baigneux.

COMMUNIQUÉ

Productions végétales

Pas de précipitations, dans les deux sens du terme

Le manque d'eau laisse présager de faibles récoltes, notamment en fourrages. La Chambre invite les agriculteurs à anticiper et à éviter toute précipitation de dernière minute.

La météo a été le premier sujet abordé par les membres du bureau de la Chambre d'agriculture, réunis le 2 juin à Dijon. *«La situation est très contrastée dans le département. Un déficit de précipitations cache de grandes disparités entre communes»* déplore le président Vincent Lavier. Si certains ont eu la chance d'être *«arrosés»* à des moments opportuns, d'autres sont tout simplement passés à côté des gouttes. Ces derniers se dirigent vers des récoltes difficiles. Pour la production de fourrages, les premiers rendements font apparaître des baisses de 30 à 70%.

Les membres de la Chambre d'agriculture encouragent les agriculteurs à *«estimer du mieux possible leurs éventuels déficits»*. *«Il faut anticiper un maximum pour ne pas revivre les évènements de l'année 2011»* souligne Vincent Lavier, *«des stocks de paille et de foin sont aujourd'hui disponibles et à des des prix abordables. La zone concernée par la sécheresse est relativement restreinte, avec principalement la Côte d'Or et le sud de la Haute-Marne, alors je ne pense pas que les prix monteront beaucoup»*. Le constat dressé dans les champs n'est guère plus valorisant : *«les orges d'hiver ont beaucoup souffert en avril et aujourd'hui, ce sont les orges de printemps qui inquiètent avec leurs difficultés à épier. Le blé est sans doute la culture qui présente le moins de signes extérieurs, mais nous arrivons dans des phases critiques du remplissage. Des coups de chaleur pourraient faire de gros dégâts. Il nous faut de l'eau pour assurer un bon transfert des éléments dans les grains»*.



Stress hydrique sur orge d'hiver: un image devenue fréquente dans le département.

AURÉLIEN GENEST

Lutte

Touche pas à mon maïs

A chacun ses méthodes pour effrayer les corbeaux, corneilles et pigeons ramiers. Un agriculteur du canton de Seurre nous fait part des siennes.

Les dégâts occasionnés sur les semis par les oiseaux peuvent être considérables. *«Laissez une bande de corbeaux dans un champ de trois hectares... Il n'y aura plus de maïs le soir»* relève Arnaud Guillien. Pour cet agriculteur résidant à Chivres, l'utilisation d'épouvantails et de canons à gaz est nécessaire. *«Même s'il y a beaucoup moins de corbeaux qu'avant, la menace pèse toujours. Mes champs sont en bord de haies et sont directement exposés»* ajoute le Côte d'orien de 34 ans. Ces dispositifs sont maintenus jusqu'au stade six feuilles puisque les oiseaux n'hésitent pas à donner des coups de bec pour déterrer les graines. S'il multiplie les rubans d'aluminium brillants et bougeant au gré du vent, le jeune agriculteur affiche une nette préférence pour les canons à gaz: *«c'est avec eux que j'obtiens les meilleurs résultats. Pour ma part, je les règle toutes les trois ou quatre minutes. Pour l'épouvantail classique, j'ai beau ajouter de l'aluminium ou mettre des CD, les oiseaux s'habituent vite»*. Les dégâts 2014 devraient tout de même rester modérés. Et pour cause, les dernières semaines très sèches ont engendré un regroupement des semis et *«dilué»* les populations de corbeaux. *«Tout le monde a semé en même temps car tous les agriculteurs attendaient un retour des pluies»* commente l'agriculteur, *«les autres années, si vous êtes le dernier à semer, vous savez d'avance que vous aurez tous les corbeaux pour vous !»*



Le canon à gaz reste le plus efficace selon Arnaud Guillien.



L'ajout d'aluminium sur l'épouvantail peut être un avantage.

AURÉLIEN GENEST

Chien de troupeau

Un travail à 1000 croquettes par mois

Un Border Collie peut représenter jusqu'à une demi UTH dans un élevage.



Sébastien de Montmollin, moniteur et éleveur dans l'Allier, en compagnie de Sylvain Aubry, éleveur dans le canton de Baigneux-les-Juifs.

La formation de chien de troupeau, proposée chaque année par le syndicat d'élevage ovin et la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, vient de s'achever au terme d'une cinquième journée de cours. *«Ce rendez-vous attire toujours autant de monde depuis 18 ans»* souligne l'animateur Jean-Marc Bidoire, *«nous avions cette année une dizaine d'éleveurs, des petits nouveaux et des revenants qui ont renouvelé leurs chiens»*. Sylvain Aubry, de Jours-lès-Baigneux, avait déjà suivi cette formation, financée en partie par Vivea, il y a 14 ans : *«J'ai un nouveau Border et j'ai voulu me remémorer les bases. La fermeté que l'on doit avoir avec le chien, je l'avais quelque peu oubliée»*.
Le Côte d'orien utilise son Border Collie pour rentrer ses vaches en salle de traite. *«Le chien est un auxiliaire indispensable dans le travail du troupeau, il peut remplacer une demi-unité de travail humain»* mentionne Jean-Marc Bidoire. Sylvain Aubry voit beaucoup de Border Collie dans les cours de fermes : *«tout le monde ne connaît peut-être pas tous les avantages qu'ils peuvent nous apporter. Certes, tous les chiens ne sont pas forcément aptes, mais quand on en a un, je pense qu'il faut essayer !»*

AURÉLIEN GENEST

Agenda

15/06 Journée du Patrimoine de Pays
La 17ème édition de la Journée du Patrimoine de Pays se déroulera le 15 juin à la Tuilerie Laurent, hameau de Thil-la-Ville, commune de Nan-sous-Thil. Démonstrations de charpentiers, couvreurs, plombiers, maçons, carreleurs, peintres, animations et expositions de maquettes, toute la journée de 10h à 18h. Renseignements : 03 80 52 81 80.

15-06 : Fondation Groupama : Marcher ensemble pour vaincre les maladies rares, à Marsannay
Marcher ensemble pour vaincre les maladies rares, c'est la proposition que la Fondation Groupama pour la santé fait à tous, le dimanche 15 juin, pour soutenir les associations de malades et les jeunes chercheurs de nos régions. Départ de 14h à 16h, chemin des Vaches au parking de la Maison de Marsannay-La-Côte pour un parcours de 5 km dans les vignes, agrémenté d'animations pour petits et grands.

15-06 : Fête du Bois à Francheville
Le foyer rural de Francheville organise la 6ème édition de la fête du bois dimanche 15 juin qui se déroulera autour de la mare du village à partir de 10 heures. Au programme, un concours de bûcheronnage avec ses épreuves sportives comme le passe partout, l'épreuve de fendage, de coupe à la tronçonneuse..., sans oublier le grimpé de sapin ! Côté stands, tourneurs sur bois, sculpteurs, vanniers, horticulteurs... le bois sous toutes ses formes avec une cinquantaine d'artisans et d'artistes. Sans oublier les produits du terroir...

19-06 Printemps bio : rendez-vous en Côte d'Or
Jeudi 19 juin : visite des collections de blés anciens de Graines de Noé, de 10 heures à 17 heures, rendez-vous au hangar, route de Bordes-Pillot à Fromenteau.
Contact : 06 89 27 97 68.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48 - philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

Syndicat de contrôle de performances de la Nièvre

Hausse des cotisations et mutualisation avec l'Allier et la Saône-et-Loire

Le Syndicat de contrôle de performances de la Nièvre (Bovins croissance 58) s'est réuni en assemblée générale le 21 mai à la ferme du Marault. L'occasion pour son président, Nicolas Bouchard, de constater une situation financière redevenue bénéficiaire mais aussi d'évoquer pour la première fois un projet, déjà structuré, de mutualisation avec les voisins de l'Allier et de Saône-et-Loire.


Thérèse Romefort (à droite) a présenté le bilan d'activités de Bovins croissance 58 en 2013, devant l'assemblée générale réunie au Marault.

Les modalités de cotisation à Bovins croissance avaient été revues en 2013 et sont réajustées en 2014. Elles laissent apparaître une hausse salvatrice pour le syndicat de contrôle de performances qui, conjoncture difficile oblige, s'était retrouvé en posture délicate les années précédentes. Les comptes financiers 2013, approuvés le 21 mai, révèlent donc un excédent de plus de 41 000 euros. Pour Nicolas Bouchard, le président, *«cela faisait plusieurs années que nous n'avions pas augmenté les cotisations car le contexte économique des exploitations était difficile mais nos capitaux propres baissaient sérieusement. Nous avons voté cette hausse des cotisations pour être plus sereins car les charges salariales et diverses augmentent partout et nous n'avions pas le choix. Cela me fait quand même mal au ventre quand le revenu des adhérents baisse mais c'est la condition de notre survie»*. Ainsi, cette année, le forfait élevage, institué l'an dernier, reste au même niveau (100 euros), de même que le catalogue reproducteur (40 euros). Par contre, tant la cotisation DN/TEK (9 euros), la cotisation DN ELEV (7 euros) que le CP post sevrage (3,90/0,51 euros) sont-ils *«réajustés sur le coût de la vie»*. Quant aux ovins, le forfait par brebis agnelée passe à 3,90 euros, le tatouage à 0,22 euros et la CPO à 2,07 euros. Ces barèmes ont été adoptés à l'unanimité.

Baisse du nombre d'adhérents mais taille des élevages en hausse

Côté activités, l'an dernier, le syndicat a enregistré une légère baisse des effectifs. Au 1er août 2012, BC58 comptait 222 adhérents VA4, dont 209 en charolais (94% du total), 8 en Limousins, 4 en Salers et 1 en Parthenais. C'est une diminution de 6 adhérents *«mais qui est compensée par l'augmentation de la taille des élevages adhérents»* a souligné Thérèse Romefort, la directrice, révélant que *«depuis 2005, c'est en moyenne une augmentation de 14 vêlages»*. Dans le détail, 86 élevages sont en protocole *«pesée éleveur»*, soit 39%, et 59 élevages réalisent un suivi *«post-sevrage»*, soit 27%. Et le nombre total de vêlages est passé de 16 219 en 2005 à 19 464 en 2012, soit 20% de progression. Le bilan de collecte des performances, en bovins, c'est 49 259 pesées réalisées et 16 482 animaux pointés l'an dernier. Et, en ovins, 16 adhérents (dont 6 en race charollaise) se sont partagés 1 281 agnelages pour 2 236 agneaux nés et 3 257 poids collectés.

Alsoni Conseil Elevage

Des mesures classiques telles que la hausse des cotisations n'empêchent pas l'imagination. Pour la première fois, Nicolas Bouchard a profité de l'AG pour communiquer sur une initiative commune avec les voisins de l'Allier et de Saône-et-Loire. Depuis septembre 2013, une nouvelle structure, ALSONI Conseil Elevage, a vu le jour, à parité entre les élus et les agents des trois syndicats de la région, dont le président de BC58 a pris la présidence. Il s'agit d'une association qui vise, par ce rapprochement stratégique, à *«impulser une dynamique positive d'évolution de nos services pour faire face aux nouveaux besoins (améliorer le conseil aux adhérents de chaque structure) et en apportant un appui aux techniciens»*. Il s'agit d'une structure commune de réflexion, pas encore vouée à une hypothétique fusion, et de mise en commun de moyens et de compétences pour répondre à l'objectif du maintien du revenu des éleveurs. Pas question pour les adhérents des trois départements d'adhérer à la structure inter-régionale mais l'objectif est, pour les responsables en interne, de *«développer de nouvelles compétences pour faire face aux nouveaux enjeux (conseils, génomique, coûts de production...), d'être plus présents aux niveaux régional et national pour être partie prenante dans les décisions, d'être plus forts face et avec nos partenaires pour parler d'une seule voix et porter une même image (OPA, HBC, OS, OP, GDS, France Agrimer...) et d'être plus compétitifs en mutualisant nos compétences pour pouvoir répondre aux nouvelles exigences»*. La première action d'ALSONI Conseil Elevage a été, outre le comité de gouvernance, de créer des groupes de travail sur la *«carte de service - conseil et compétences»*, *«la prospection - communication -activité commerciale»* et les *«pesées éleveurs - SMQ - Contrôle de performances de demain»*.

E.C.

Le tribunal correctionnel de Nevers sanctionne un éleveur

1 000 euros d'amende (dont 800 avec sursis) pour une vache à l'agonie

Le Tribunal correctionnel de Nevers a sanctionné, vendredi 30 mai, un éleveur nivernais qui avait laissé l'une de ses vaches blessées à l'agonie sans jamais appeler le vétérinaire. Il a écopé d'une amende de 1000 euros, dont 800 avec sursis.

L'affaire remonte à février dernier à Toury-Lurcy. L'Association de défense et protection des animaux (DPA) du refuge de Thiernay est informée qu'une vache blessée et abandonnée est en train d'agoniser dans un hangar, aux abords d'une parcelle où elle a glissé. A deux reprises, les gendarmes interviennent auprès du propriétaire, un éleveur de 52 ans à la tête d'un cheptel de 180 bovins, afin de lui intimer l'ordre d'appeler un vétérinaire. En vain.

Ce sont donc les mêmes gendarmes qui décident alors d'avertir un praticien, lequel constate que la vache souffre d'une patte abîmée, de nécroses et d'un fort amaigrissement, conséquence de son immobilisation. Pessimiste sur ses chances de se remettre d'aplomb, le vétérinaire ordonne alors d'euthanasier l'animal.

Deux mois de prison avec sursis requis

La décision de tuer l'animal aussi rapidement a surpris l'éleveur de Toury-Lurcy. Absent de l'audience de vendredi, il a fait savoir par son avocat, Me Olivier Levoir, *«qu'il s'agit d'un cas isolé dans le cheptel et l'histoire de l'exploitation»* et qu'avec *«25 ans d'expérience, (il) a vu des vaches immobilisées durant une ou deux semaines se relever, contrairement à ce qu'avait indiqué le vétérinaire»*. Surtout, *«il n'accepte pas qu'on le fasse passer pour quelqu'un qui s'est désintéressé complètement de cet animal»* puisqu'il assure qu'il lui a *«donné les médicaments nécessaires»*.

Me Levoir a demandé la relaxe de son client. *«Comportement inadmissible»* avait, pour sa part, plaidé l'avocate de la DPA, Me Elodie Senly: l'éleveur *«a eu l'outrecuidance, à la fin de son audition, de demander qui va l'indemniser pour l 'euthanasie... Il ne voit cette vache que comme un bien économique qu'il faut lui rembourser»*.

La vice-procureure du tribunal, Emmanuelle Fredon, est allée dans le même sens: *«Cela fait un an qu'aucun vétérinaire n'a vu son cheptel... Il ne voulait pas faire de dépenses. Je vois qu'il...a pu se payer une bonne défense. Il a donc de l'argent quand çà l'arrange»* a-t-elle dit avant de requérir une peine de deux mois de prison avec sursis et 2 000 euros d'amende. Le tribunal ne l'a pas entièrement suivie.

E.C. (SOURCE: LEJDC.FR)

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Marché au cadran de Moulins-Engilbert

Moins de volume en 2013 mais une meilleure valorisation

La Sicafome tenait son assemblée générale vendredi 6 juin à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert. Bernard Gauthier, son président, était satisfait du bilan de l'exercice 2013 dont l'activité a été présentée par Philippe Martin, vice-président. Si l'année passée a été *«une très bonne année»*, les chiffres des premiers mois de 2014 sont bien moins encourageants.



Les responsables du marché au cadran de Moulins-Engilbert ont tiré le bilan de 2013, en présence du sous-préfet de Château-Chinon et des élus de la Communauté de communes, du canton et de la ville.

En 2013, le marché au cadran de Moulins-Engilbert a vu ses apports se stabiliser tant sur le nombre d'animaux présentés que vendus. 55 934 bovins, ce sont 329 animaux de moins (-1%) qu'en 2012 qui ont été apportés pour 52 060 vendus soit 746 de moins (taux d'invendus de 7%).
Surtout, le prix moyen d'un bovin s'est établi à 1115 euros, soit 21 euros de plus qu'en 2012. En bovins, le chiffre d'affaires progresse de 277 953 euros (à 58 037 633 euros) par rapport à l'exercice 2012. En ce qui concerne les ovins, le nombre d'animaux présentés est de 22 308, soit 1618 de moins que l'année précédente. 21 673 animaux ont été vendus, soit 1372 de moins. Leur prix moyen s'établit à 107 euros, soit 3 euros de plus qu'en 2012. Cette augmentation ne permet toutefois pas de maintenir le chiffre d'affaires ovins, en diminution de 3% à 2 308 667 euros. Si en moyenne par jour de vente, l'an dernier, la Sicafome a vendu 1041 bovins (sur 1119 présentés) et 803 ovins (sur 826), la principale satisfaction de ses responsables repose sur une meilleure valorisation des animaux vendus l'an dernier. Ainsi, le solde bénéficiaire de la société grimpe à 98 607 euros en 2013 contre 38 382 euros en 2012. Les comptes présentés par Pierre Brossard, le trésorier, ont été adoptés à l'immense majorité des 63 000 voix exprimées (quorum de 15 000 voix). De même que la 1ère résolution de l'après-midi qui consiste à appliquer une ristourne supplémentaire de 0,45% par animal aux vendeurs adhérents qui commercialisent plus de 80% de leur production sur le marché.

2014 *«nettement moins bon !»*

Bernard Gauthier, en revanche, constate qu'en 2013, *«c'est la valeur qui a fait le résultat. On sait déjà que 2014 sera nettement moins bonne»*. Par exemple, sur les 5 premiers mois de l'année, le président fait état d'une baisse des tarifs, particulièrement marquée dans la catégorie des vaches. Ainsi, le prix moyen des bovins en mai dernier s'établissait à 1154 euros, contre 1208 au mois de mai 2013. *«Sur une vache, on en est à -200 euros par rapport à juin 2013»* relève-t-il, *«et si on multiplie par le nombre de vaches de l'exploitation...»*

A cela s'ajoutent des facteurs d'incertitude pour l'avenir. Il cite, en dépit de cours meilleurs en 2013, une production en baisse, des trésoreries d'exploitations *«au plus mal»* suite à des conditions climatiques et sanitaires désastreuses depuis 2007 (pluviométrie, FCO, sécheresse, virus de Schmallenberg...), des mises aux normes qui ont parfois entraîné de très importants endettements, et les charges de nutrition et de carburant qui ont explosé dans le même temps. Enfin, Bernard Gauthier évoque aussi le cas de certains des adhérents qui, au regard de la nouvelle Pac, risquent d'être sérieusement pénalisés par le nouveau barème de la PMTVA parce qu'ils dépassent les 140 bovins. *«Pour toutes ces raisons, nous avons donc décidé, cette année, de faire un effort afin de récompenser et de fidéliser les éleveurs à cet outil qui est indispensable au service de la filière. Mais au vu de ces indices inquiétants, nous ne pouvons pas nous risquer à un pronostic pour 2014. D'autant plus qu'il y a plus d'importations et que la négociation sur le traité transatlantique, qui pourrait concerner 300 à 600 000 t de viande, pourrait venir déstabiliser nos marchés»*. Prudence, donc...

E.C.


Les adhérents se sont retrouvés à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert.

▸ Agendas

14/06 Stage *«Insectes et maladies»* dans les vergers

Le Parc naturel régional du Morvan organise des stages d'initiation et de perfectionnement à l'entretien des vergers du Morvan. Le dernier stage de la saison se déroulera le samedi 14 juin 2014, de 10h à 17h, *«Insectes et les maladies de nos vergers»* (parasites et associés, moyens de lutte et de contrôle) à la Maison du Parc à Saint-Brisson. (5€/pers.). Le nombre de places est limité, d'où une inscription au préalable indispensable (5€/pers./stage). Renseignements et inscriptions à la Maison du Tourisme de la Maison du Parc
Tél. 03 86 78 79 57

15/06 Marche contre la leucémie

La FDCL Groupama de la Nièvre organise une marche et une collecte de dons au profit de l'association Leucémie Espoir 58, dimanche 15 juin à partir de 8h30, au départ de la cour d'école de Saint-Seine (58250). Trois parcours (4 km, 10 km et 14 km) sont proposés et l'inscription est fixée à 5 euros. Cette action de solidarité s'inscrit dans le cadre de l'opération *«Marcher ensemble pour vaincre les maladies rares»*, déclinée par la Fondation Groupama pour la santé, les 14 et 15 juin, dans chacun des départements couverts par la Caisse régionale Groupama Rhône-Alpes Auvergne.

19/06 AG de la Sicafome

Les adhérents de la société d'exploitation du marché au cadran de Corbigny, la SICAGEMAC, se réuniront en assemblée générale jeudi 19 juin, à partir de 18h, à la salle de l'abbaye de Corbigny.



États généraux des Nouvelles ruralités

Haro sur la réforme territoriale

Engagés dans la démarche des *«Nouvelles ruralités»* depuis plusieurs mois, les Conseils généraux de l'Allier, du Cher, de la Creuse et de la Nièvre, organisaient le 5 juin à Nevers les premiers États généraux du genre, intitulés *«Campagnes: le grand pari»*. Quelques jours seulement après les annonces du Président de la République sur la nouvelle carte de France des régions, et en présence de deux ministres dont André Vallini, le secrétaire d'Etat à la Réforme territoriale, une quarantaine de présidents de conseils généraux ont profité de la tribune offerte pour faire remonter leur irritation.



Patrice Joly, président du Conseil général de la Nièvre, a réservé un accueil républicain à André Vallini, le secrétaire d'Etat à la réforme territoriale, venu défendre ses propositions aux Etats généraux des Nouvelles ruralités à Nevers.

Les Conseils généraux vont-ils disparaître? C'est le deuxième volet de la proposition du Gouvernement dans cette réforme de l'organisation territoriale du pays. Autant dire que les élus départementaux réunis la semaine dernière à Nevers, venus de plus de 40 départements, ont su faire connaître leur mécontentement vis-à-vis du *«sentiment de précipitation et d'absence de vision globale»* du gouvernement. *«Nous ne pouvons convenir d'emblée, malgré les débats sur la taille des régions, la disparition des départements, les comparaisons à l'échelle européenne... que la simple suppression d'un échelon permettrait de résoudre automatiquement l'ensemble des problèmes... C'est davantage le niveau de décentralisation mais aussi l'efficacité des politiques publiques locales, en proximité et en réponse aux besoins des populations qui doivent être au coeur de nos réflexions»* avaient écrit à François Hollande, le 28 mai, les présidents des Conseils généraux de l'Allier, du Cher, de la Creuse et de la Nièvre. Le 5 juin à Nevers, dans une déclaration solennelle aux tournures d'un appel de Nevers, ils étaient une quarantaine de responsables d'exécutifs départementaux à, entre autres, *«appeler l'ensemble des conseils généraux et des forces vives des territoires ruraux à se mobiliser, à participer aux débats, à agir pour revitaliser les territoires et ne pas céder à la pensée unique qui vise à les priver de leur vitalité»*...

C'était une réponse cinglante à un propos d'André Vallini, le secrétaire d'Etat en charge de la réforme, qui, sur une radio nationale, avait parlé de *«dévitaliser les départements»*.

«Simplifier, efficacité, redressement des finances publiques»

Présent le 5 juin, l'intéressé a présenté ses excuses pour *«cette maladresse»* et a voulu apaiser ses relations avec les élus locaux. Il a introduit son discours en affirmant que *«les élus ne sont pas en cause. C'est à votre dévouement que nous devons la vivacité de notre démocratie locale»*.

Le ministre a ensuite tenté de convaincre l'assemblée sur les objectifs du gouvernement dans cette réforme: *«simplifier l'organisation administrative... pour la rendre plus claire et plus lisible par les citoyens et les élus locaux qui ont parfois du mal à s'y retrouver devant l'empilement des structures territoriales et l'enchevêtrement de leurs compétences...; efficacité en clarifiant le rôle de chaque collectivité, en supprimant les chevauchements de compétences, en réalisant des économies d'échelle grâce à l'agrandissement des régions et des intercommunalités...; redressement des finances publiques dans un contexte où la Dotation globale de fonctionnement va encore diminuer dans les années qui viennent. L'État se doit d'alléger vos contraintes...»*

Fin de la clause de compétence générale, coopération entre métropoles et campagnes, réduction du nombre des régions, intercommunalité conçue comme un pilier de la nouvelle architecture (avec une assemblée des intercommunalités du département élue au suffrage universel direct?), transition de 4 ans pour la transmission des compétences sociales du département aux intercommunalités, maintien des personnels de l'Etat (sous l'autorité des préfets) seront les pièces maîtresses du nouveau maillage territorial, selon André Vallini. Plus souvent sifflé qu'applaudi, le ministre a répondu à des questions posées par le public de la Maison de la culture, avant de satisfaire aux demandes des journalistes. Les présidents des Conseils généraux des quatre départements hôtes avaient pris place à ses côtés lors du point presse. Courtois et attentifs, ils n'en ont pas moins reconnu que *«nous ne sommes pas convaincus par les propositions du gouvernement et nous espérons que le ministre le sera davantage par les nôtres»*. Le débat ne fait que commencer et devra se prolonger au Parlement...

E.C.

Publi-rédactionnel

La génétique Charolais Univers et Elva Novia au service de l'ELEVEUR-ENTREPRENEUR

fest'ia Centre d'élevage de Meillard • 03
Festival insémination avenir charolais

LES 26 ET 27 JUIN 2014

Charolais univers et Elva Novia organisent la 3e édition de Fest'ia les 26 et 27 juin prochains sur le site du centre d'élevage de l'Allier à Meillard (03).

Ces journées sont préparées et animées en partenariat avec Bovins Croissance Auvergne et Creuse, les CER03, 23 et 63, la Chambre d'Agriculture de l'Allier, CCBE, Covido Bovicoop, FEDER, Sicagieb, Sicaba et l'Institut de l'Élevage. Elles ont pour but de présenter les innovations techniques et génétiques que les producteurs utilisent quotidiennement dans la gestion de leur troupeau Charolais.

Création génétique, biotechnologies, innovations, rentabilité et économie des élevages, organisation du travail seront au centre des animations et des présentations d'animaux. Une vitrine de plus de 80 bovins Charolais ; mères à taureaux, lots de descendances, lots de broutards et d'animaux de boucherie seront exposés sur le site.

- **le jeudi 26 à partir de 18 h :** Nocturne génétique et économique. Présentation d'animaux sur le ring
- **le vendredi 27 à partir de 9h30 :**

10h00 pop'up café : l'auto pesée facile et efficace
10h30 pop'up café : des broutards sur mesure
11h30 pop'up apéro : la génomique est là
14h30 sur le ring : la génétique au service de l'éleveur et de la filière
Buvette et restauration sur place

Fest'ia est l'évènement génétique et économique Charolais où se conjuguent le professionnalisme et la convivialité.



Élevage

Une soirée d'information pour les éleveurs

La section bovine de la FDSEA de la Nièvre organise le 17 juin prochain, à Cercy la Tour, une soirée intitulée *«L'élevage Nivernais à l'heure du marché mondial de la viande»*. Potentiel de développement du marché turc et accords transatlantiques occuperont une place centrale dans le déroulement de cette soirée. Questions à Emmanuel Bernard, président de la section bovine de la Nièvre.

Emmanuel, pourquoi cette soirée ?

Emmanuel Bernard : Parce que les éleveurs ont besoin de comprendre ce qui se passe sur le marché de la viande. Nous sommes sur un marché qui a fortement évolué ces dernières années et le prix des animaux, gras comme maigres, dépend de pas mal de facteurs qui nous échappent au niveau local ou national, notamment de ce qui se passe sur les marchés internationaux. Regardez ce qui se passe aujourd'hui sur le marché de l'agneau ! Et puis, on l'a vu il y a deux ans, alors que le prix des bêtes était au plus bas, ce qui a déverrouillé la situation, ce sont les marchés à l'export, et notamment la Turquie. Nous sommes sur des marchés tendus et quelques milliers de tonnes à l'export peuvent suffire à redoper les cours. Une soirée de cette nature a vocation à permettre aux éleveurs de s'attarder sur ces sujets, ce qui n'est pas forcément évident lorsque l'on est dans le quotidien de l'exploitation.

Quel contenu ?

EB : Une délégation d'Interbev Bourgogne est dernièrement rentrée d'un voyage d'étude en Turquie où des potentialités de développement important du marché de la viande bovine ont pu être constatées. C'est un pays qui connaît une croissance importante (plus de 10 %) où le pouvoir d'achat croît et où la demande en viande explose réellement. Les turcs veulent de la viande bovine pour manger mais aussi pour faire tourner leurs abattoirs, leur économie. Nous échangerons avec les éleveurs sur ce sujet.

Les accords transatlantiques seront aussi évoqués ?

EB : Oui. C'est une négociation dont l'issue sera déterminante pour nos productions. L'accord UE/Canada, c'est potentiellement 70 000 Tonnes de viande bovine ne respectant aucun de nos standards sanitaires ou environnementaux qui envahirait notre marché. Les éleveurs, l'aval de la filière, tout le monde peut être mis en danger par des décisions politiques prises à l'emporte-pièce à Bruxelles. Il en est de même pour l'accord avec les USA. La télévision canadienne sera d'ailleurs présente à cette soirée. Elle veut recueillir des avis d'éleveurs français sur le sujet. L'occasion lui en sera donnée le 17 juin.

PROPOS RECUEILLIS PAR S.L
FDSEA 58

Un collège de Nevers chez Marcel Cottin

Des élèves de 6ème à la découverte de l'agriculture

Le 3 et 5 juin, une centaine d'élèves en classe de sixième, au collège des Loges à Nevers, ont participé à une des journées organisées par Marcel Cottin, président de la section ovine de la FDSEA 58, sur son exploitation à Isenay. L'occasion de leur faire découvrir l'agriculture et les produits dans leur assiette.

«Pourquoi y-a-t-il des vaches blanches et d'autres noires et blanches?», *«Pourquoi la vache n'a pas de corne ?»* … sont des interrogations qu'on pu avoir les élèves au cours de la visite. Les journées réalisées chez Marcel Cottin sont l'occasion de leur faire découvrir un environnement qu'ils ne connaissent pas ou alors très peu.

Du champ à l'assiette

Lors de cette journée, les élèves ont fait le tour du parcellaire de l'exploitation à la découverte des animaux, des différentes cultures et plus généralement de la biodiversité qui les entoure. Lors de ce tour de plaine, les collégiens sont amenés à comprendre le système d'élevage de la production de vaches allaitantes (reproduction, alimentation, …), les étapes de croissance des cultures… Afin de compléter leurs connaissances, l'après-midi est consacré à la réalisation de différents ateliers tournant autour des thèmes *«la production alimentaire par l'élevage ou la culture»* et *«la production alimentaire par une transformation biologique»*. C'est l'occasion pour les jeunes de découvrir la fabrication du pain, la transformation du lait (fromage, crème, beurre), la production de viande bovine, les céréales et les produits issus de leur transformation.. C'est un moyen ludique de leur montrer l'origine des produits qu'ils ont dans leur assiette.



Un moyen ludique pour les élèves de découvrir les produits qu'ils ont dans leur assiette.

Un bon résumé de ce qui est vu en classe

C'est la 5ème année consécutive que des sixièmes du collège des loges se rendent chez Marcel Cottin. Les élèves sont très contents de ces journées, qui leur permettent de sortir du collège tout en apprenant. Les professeurs sont eux aussi satisfaits de cette sortie pédagogique, qui est un complément aux cours de leur programme de SVT *«des pratiques au service de l'alimentation humaine»*. Selon les professeurs «c'est un très bon résumé de tout ce qui a été vu au cours de l'année scolaire". Même si l'agriculture n'est pas leur principale préoccupation, les élèves gardent un bon souvenir de cette journée, et auront appris énormément de choses.

M.G- FDSEA 58

Syndicat Betteravier de l'Yonne

La déception au rendez-vous de 2013

L'assemblée générale du Syndicat Betteravier de l'Yonne s'est tenue le 27 mai dernier à Vallery, sous la présidence de Didier Renoux et en présence d'Eric Lainé, président de la CGB


De nombreux producteurs et professionnels de la filière étaient présents à Vallery, pour l'assemblée générale du SBY

L'année 2013 n'aura pas été un grand cru pour les betteraviers de l'Yonne et s'est soldée par un rendement de seulement 73,2 t/ha à 16, soit une moyenne de 11 tonnes de sucre blanc extrait par ha. Un chiffre inférieur à la moyenne nationale, comme l'a rappelé le président Renoux, en raison notamment d'une richesse à 16.97°, en recul de plus d'un point par rapport à la campagne précédente. *«Betterave sur le gâteau !»*, les producteurs auront pratiquement doublé leur consommation habituelle de fuel et abimé les parcelles lors de l'arrachage, compromettant d'autant les récoltes suivantes, en raison d'une pluviométrie automnale cumulant 140 mm en octobre et jusqu'à 115 mm en novembre ! Quand à la tare déchet, elle grimpe à 14,5%, là où la moyenne quinquennale est de 9,2%. La campagne 2013 se solde également par une durée d'enlèvement de 81 jours cumulés. Confirmant ainsi la tendance à la hausse enregistrée depuis une dizaine d'années.

Une forfaitisation bienvenue

Dans son intervention, Didier Renoux est revenu par ailleurs sur le problème rencontré depuis plusieurs années à l'usine de Corbeilles, concernant le lavage excessif des échantillons de betteraves : *«les réceptions 2013 ont encore été inadmissibles ! Nous en avons fait part à l'ensemble des acteurs concernés le 18 avril dernier à Corbeilles et un certain nombre d'engagements pris par Cristal Union doit être suivi d'effets perceptibles durablement pour l'ensemble des planteurs Corbeilles et échangés dès septembre prochain. Mais ce n'est pas un chèque en blanc et nous y veillerons ! Notamment avec le comité de suivi qui sera mis en place avec les syndicats betteraviers et Tereos…»*

Les éternelles discussions autour du décolletage ne seront-elles bientôt qu'un mauvais souvenir ? La suppression du process manuel dans les centres de réception et son remplacement par une tare collet forfaitaire, rentre dans le processus de modernisation des réceptions et sera effective dans 23 usines, dès la campagne 2014. Si le président du SBY s'en félicite, un regret toutefois : *«que notre usine de Souppes et celle de Nangis n'aient pas pris le train en marche…»* Autre problème récurrent dont se plaignent les planteurs : l'accès aux centres pour le suivi de leurs réceptions. Là aussi, des améliorations sont à espérer, par le biais d'un comité de suivi entre les différents acteurs de la filière, qui sera mis en place dès les premiers jours de la récolte 2014.

De nouveaux planteurs cette année

Si les biocarburants font désormais partie intégrante de la production betteravière et de l'équilibre industriel de la filière, la taxe *«climat énergie»*, (entrée en vigueur au 1er avril dernier et calculée sur les émissions de CO2 pour tenir compte des impacts sur l'effet de serre), est dénoncée par le président Renoux : *«elle s'applique de manière injuste et incompréhensible aux biocarburants, qui sont des énergies renouvelables dont la combustion ne contribue pas à l'effet de serre. Il est donc urgent de les soustraire, ainsi que les autres énergies issues de la biomasse comme le bio méthane, de cette taxation écologiquement illogique et en contradiction avec la réglementation européenne…»*

Également abordé, le sujet de l'environnement dans son ensemble, avec cette question : *«que veut-on faire de notre agriculture…?»* Faire plus et mieux, avec toujours plus de compétitivité, c'est ce que souhaite le Syndicat Betteravier de l'Yonne, mais comment y parvenir…: *«avec toujours moins d'intrants, toujours plus de contraintes, plus de certi phyto, plus de certi azote, des traitements après le coucher du soleil.., on ne va plus savoir faire ! Il va falloir une fois pour toute que nos politiques aient le courage de nous dire s'ils veulent encore une agriculture productive, responsable, sûre, nourricière, avec entre autres le poids économique de nos filières agricoles et agroalimentaires contribuant au redressement de l'économie…»*

La fin des quotas approche, synonyme d'une période de turbulences et de volatilité pour toute la filière, exposée dès 2017 à la concurrence européenne et internationale. Didier Renoux s'en est ému, appelant de ses vœux à de meilleurs accords interprofessionnels : *«nous sommes condamnés à travailler encore plus ensemble, avec plus de transparence, plus de dialogues avec nos fabricants et avec un partage équitable de la valeur ajoutée. C'est à ce prix que les planteurs continueront à faire des betteraves…»* Un message ne pouvant être que partagé par les nouveaux producteurs icaunais venus grossir les rangs du syndicat cette année et alors que d'autres sont déjà pressentis pour la campagne 2015.

DOMINIQUE BERNERD


Didier Renoux, président du Syndicat Betteravier de l'Yonne

L'économie betteravière de l'Yonne (récolte 2013)

77 planteurs de betteraves
1305 ha ensemencés dont :
550 ha pour la sucrerie coopérative de Connantre
538 ha pour la sucrerie distillerie de Souppes
202 ha pour la sucrerie coopérative de Corbeilles en Gatinais
15 ha pour la sucrerie coopérative d'Artenay

Superficie moyenne de betteraves par exploitation : 16,9 ha
Rendement en betteraves
Rendement racines : 68 100 t/ha (75 800 t/ha en 2012 - 72 300 t/ha en 2011)
Richesse : 16.97° (18.10° en 2012 - 19.87° en 2011)
Rendement à 16 : 73 200 t/ha (88 000 t/ha en 2012 - 93 800 t/ha en 2011)

Rendement en sucre (extrait) 2013 : 10,9 tonnes de sucre/ha

Destination des betteraves 2013 :
58 % pour le sucre
42 % alcool, éthanol, sucre industriel, autres usages

Situation en 2014 : 1410 ha (estimation), soit : + 0,8 % (Augmentation principalement concentrée sur l'usine de Souppes)

Marché mondial du sucre

La production mondiale de sucre est estimée à 180 millions de tonnes, dont près de 25 % issus de l'industrie betteravière. Pour une consommation qui augmente régulièrement chaque année, de l'ordre de 2 %. Principal pays fournisseur : le Brésil, avec 40 millions de tonnes issues de la canne à sucre. Les équilibres à l'échelle mondiale font apparaître des zones en fort déficit de production par rapport à leur consommation, à l'image de l'Asie, ainsi que d'une partie de l'Afrique et du Moyen Orient, entrainant l'obligation de faire circuler annuellement plus du tiers du sucre produit, à travers le monde. Si les perspectives à court terme font apparaître une baisse de la production brésilienne, de nouveaux horizons semblent se dessiner, notamment avec l'annonce faite par la Chine, d'un investissement de 2,5 millions $ en Ethiopie, pour la construction de 5 sucreries.
Protégée par des barrières tarifaires empêchant une grosse partie du sucre mondial de franchir ses frontières, l'Europe a une production estimée entre 18 et 19 millions de tonnes, dont 20 % destinés au marché communautaire. Premier producteur européen, avec près de 5 Mt, la France en est également le premier exportateur, avec près de 40 % de sa production qui n'est pas consommée au sein de l'hexagone.
On estime que la demande mondiale progressera de 30 à 40 Mt dans la décennie à venir, soit l'équivalent de la production actuelle brésilienne. L'Asie notamment, aura besoin de 37 % de volume supplémentaire, compte tenu de l'émergence de la classe moyenne chinoise. Autre continent à voir sa consommation évoluer à la hausse : l'Afrique, dont la demande va s'accroitre de 45 % d'ici 2023. Les équilibres mondiaux de demain risquent de s'en trouver bouleversés, impactés à la fois par les monnaies, la macro-économie, les évènements climatiques et les accords commerciaux. Une équation à plusieurs inconnues ! DB



FNAMS Nord Est

Garder le cap de l'innovation

Les années qui viennent ne sont pas sans risque pour les agriculteurs multiplicateurs de semences. La nouvelle Pac, la loi d'avenir et les réductions de possibilités de protection des plantes porte-graine, incite à une grande vigilance de la FNAMS Nord Est.



Visite de la station expérimentale

La nouveauté et l'innovation, sont au cœur du métier d'agriculteur et plus spécifiquement celui d'agriculteur multiplicateur. Dans notre métier le changement ça n'est pas maintenant mais c'est tout le temps!» En introduisant son rapport par cette réalité qu'il a connue depuis le début de sa carrière professionnelle et que la visite de la plateforme d'essai illustre une nouvelle fois, Michel Vitu, président de la FNAMS Nord-Est, est quelque peu agacé de l'image complètement décalée, tantôt anachronique tantôt agressive, que les médias renvoient de son métier. Car au sein de celui-ci, la spécialité de la multiplication de semences est encore plus exigeante et elle impose la mise en œuvre d'innovations qu'elles soient génétiques, de protection des plantes ou en machinisme. A cette évolution voulue et répondant à la quête incessante de performance qualitative et de garantie de l'excellence des semences, Michel Vitu ajoute les changements plutôt subis quand il s'agit de réglementations. Dans ce contexte toujours en mouvement, il souligne : *«notre métier de multiplicateur de semences est de plus en plus pointu, diversifié et passionnant. C'est aussi la raison d'être de la FNAMS de nous aider et de nous accompagner dans ces changements techniques ou économiques»*. Il salue aussi le travail réalisé sur la station d'essais de la Fnams de St Pouange qui constitue une chance pour la filière et un outil générateur de progrès sur les exploitations des agriculteurs multiplicateurs.

Face à d'incessantes remises en cause

2013 et les années qui viennent, n'échappent pas à ces incessantes remises en cause. Tout d'abord, le président de la FNAMS Nord Est rappelle que deux évènements de politique agricole, la Pac et la loi d'avenir, vont s'ajouter pour apporter leurs lots de changements : *«les régions vont disposer d'un pouvoir accru dans la distribution des aides, notamment celles du second pilier. Au cours des prochains mois, il nous faudra plaider l'orientation de notre région vers les cultures de semences auprès du Conseil régional»*. Il précise aussi que face à la baisse globale des soutiens aux cultures de la région, la FNAMS œuvre pour retrouver une part de couplage pour les cultures de semences fourragères afin de redonner de la compétitivité à cette filière. Ensuite, tout en se félicitant que les prix payés en 2013 et 2014 soient en très légère augmentation et que les surfaces de multiplication sur l'aire de la FNAMS Nord-Est connaissent une hausse de 5% pour la récolte 2014, il s'inquiète cependant du découragement et de l'impact que pourrait générer l'addition des aléas de la récolte, de la technicité, de la réglementation et de la concurrence des grandes cultures.

Une expérimentation indispensable pour anticiper

Mais l'une de ses principales préoccupations, déjà évoquées depuis plusieurs années, se situe dans la réduction des possibilités de traitement des cultures et des interdictions qui touchent et toucheront de plus en plus de spécialités chimiques : *«En France les cultures mineures ne sont pas bien considérées quand chez nos voisins européens il est admis l'usage de certaine molécules sur des surfaces restreintes»*. Dans ce sens, Jean-Albert Fougereux, directeur technique de la FNAMS, souligne qu'à ce jour la liste des usages orphelins comprend entre autres et pour les fourragères : la lutte contre les campagnols, la lutte contre le nématode de la luzerne D. dipsacii, les anti-graminées contre le pâturin annuel dans les fétuques à gazon, rouge et ovine (attente d'une homologation), la substance de croissance en graminées (attente de l'homologation de Moddus Evo). Si la panoplie actuelle lui paraît relativement satisfaisante, en revanche il partage l'inquiétude de Michel Vitu en rappelant : *«nous sommes face à un risque non négligeable de perdre des produits dans les toutes prochaines années, en raison des dossiers perturbateurs endocriniens et de l'arrivée à échéance de l'homologation de nombreux produits»*. Une perspective qui justifie d'autant plus les travaux menés sur la plateforme et la présentation de matériel visant à trouver des alternatives et des méthodes non chimiques. A ces recherches et rendez-vous techniques, Michel Vitu ajoute et insiste sur la nécessite de l'information (au travers de l'extranet de la FNAMS et du Bulletin Semences) et de la communication au sein du réseau de la Fnams entre les adhérents et leurs responsables.

F Noël



Michel Vitu : «*Notre métier de multiplicateur de semences est de plus en plus pointu, diversifié et passionnant*».

▸Zoom sur...

Les 4 ateliers de la station expérimentale de la Fnams

La visite de la station expérimentale a porté sur les thématiques suivantes : le désherbage (tri herbicide sur graminées porte-graine, lutte contre le ray-grass dans la fétuque élevée installée, lutte contre le vulpin et les repousses de céréales dans le ray-grass anglais), la lutte contre la rouille noire du ray-grass anglais et avertissement dans le cadre du réseau de bio-surveillance, et la lutte contre la verse avec le test de nouvelles substances de croissance (Topprex, Moddus Evo et Trimaxx) sur les différentes graminées porte-graine. Présentée par Jean-Paul Janson et Romain Defforges, respectivement ingénieur et technicien pour la région, cette visite de la plate-forme s'est accompagnée d'une présentation sur le thème «*le désherbage mécanique en production de semences : principes, itinéraires techniques et matériel*» par François Collin (Fnams castelnaudary) et deux autres pôles axés sur les alternatives au chimique, avec l'accompagnement du spécialiste machinisme Fnams Christian Etourneau :



La recherche d'alternatives non chimiques fait partie des thèmes des essais sur la station expérimentale de la FNAMS de St-Pouange.

Une présentation de matériels par des constructeurs et des utilisateurs (herse étrille, rampe à Roundup, Rotavator adapté, bineuse rotative Baldini 6 rangs à écartement 45cm, bineuse autoguidée, andaineuse Equip'Agri avec pick up de reprise, houe rotative et glypho mulch - Eco mulch)
Des essais : andainage graminées, tuteur vesces (association de féverole, de caméline ou d'avoine) et désherbage mécanique du ray-grass anglais (herse étrille, rampe à Roundup)

La FNAMS Nord Est en 2013 en quelques chiffres

- 2282 agriculteurs multiplicateurs (17 829 en France), dont 1742 en céréales, 514 en fourragères (dont 285 en graminées) et 207 en protéagineux
- Surfaces : Près de 45 000 ha en céréales (en légère augmentation), et environ 2 500 ha pour chacune des autres productions (graminées fourragères, protéagineux et légumineuses)

▸Agenda

15/06 Randonnez avec Groupama

IGroupama Paris Val de Loire organise dimanche 15 juin plusieurs marches solidaires au profit de l'Association des Petits Princes, qui permet à des enfants gravement malades de réaliser leurs rêves. Plusieurs itinéraires sont proposés.

Saligny :
Autour de l'aqueduc de la Vanne
Balade en nature à la découverte d'un patrimoine préservé : avoir à la source de la Gaillarde, aqueduc de la Vanne, panoramas exceptionnels…
Parcours de 12 km. Départ 9 h de Saligny, parking de la fromagerie Lincet

Chablis :
Autour de la Côte de Léchet et du lac de Beines
Marche dans le Chablisien à travers vallées et coteaux piquetés de ceps
Parcours de 11 km. Départ 9 h de Chablis, salle des Peulons, rue Marcelin Berthelot

Merry-sur-Yonne :
Autour des rochers du Saussois balade familiale à la découverte des rochers du Saussois, vestiges d'un récif corallien formé il y a 160 millions d'années.
Parcours de 6 et 13 km. Départ de 9 h de Merry sur Yonne, terrain de boules
Pour chaque marche, inscriptions sur place à partir de 8 h 30 : 5 € (entièrement reversés à l'Association des Petits Princes), gratuit pour les moins de 10 ans

14/06 Portes Ouvertes ferme bio

Dans le cadre de la 15ème édition du printemps bio, Portes Ouvertes à la ferme, au Gaec du Champ Beaublé, 7 route de Thizy à Blacy. Pour l'occasion, inauguration du nouvel atelier vaches laitières et transformation à la ferme (laitage, fromages). marché de producteurs bio et locaux, visite de la ferme (grandes cultures, vaches laitières et atelier de transformation), repas, diverses animations et surprises… Tout public. Infos au 06 82 06 56 47

14-27-28/06 Marchés Bienvenue à la Ferme

Les producteurs du réseau Bienvenue à la Ferme de l'Yonne, vous proposent de retrouver leurs produits sur les marchés qu'ils organisent en 2014. Dates des prochains marchés :
Famille Boname à Villiers-sur-Tholon : vendredi 27 juin, de 16 h à 20 h
Didier Bonnemain à Montacher-Villegardi : samedi 28 juin, de 15 h à 19 h 30
Christine Busson, à Fouchères : samedi 14 juin, de 15 h à 19 h

Arboriculture

Le temps des cerises est revenu

Une vingtaine de producteurs de cerises de l'Auxerrois a fait le pari de redynamiser la filière en créant un Groupement d'Intérêt Economique, avec pour objectif dans un premier temps, d'optimiser le transport des fruits vers Paris



Une partie des producteurs adhérents au GIE, présents le 28 mai dernier, jour de l'inauguration officielle du groupement

Le président et cofondateur de la structure, Alain Duruz, producteur à Jussy, le reconnaît bien volontiers : *«si vous m'aviez dit en début d'année que ce projet serait concrétisé, je vous aurai ri au nez…!»* Ils étaient trois à l'origine à se lancer dans l'aventure et aujourd'hui, après six mois de travail intensif, vingt et un producteurs ont rejoint le groupement, officiellement créé le 15 mai dernier. Dans un premier temps, l'objectif sera de mutualiser le transport des fruits vers la capitale, désormais centralisé à partir de la plateforme de Champs-sur-Yonne. Jusqu'alors, chacun se débrouillait un peu de son côté, rappelle Alain Duruz : *«nous avions jusqu'à l'an dernier un transporteur qui n'était pas de la région et faisait du porte à porte pour collecter la production de chacun, mais cela nécessitait une logistique importante et il a fini par jeter l'éponge faute de rentabilité, suite aux aléas climatiques de l'an passé et aux faibles récoltes qui en ont découlées…»* Aujourd'hui, près de 75 % de la production de cerises de l'Yonne sont ainsi expédiés chaque année vers le marché de Rungis et les plates-formes logistiques de la grande distribution, le reste étant commercialisé principalement en vente directe locale.

Une production annuelle d'une centaine de tonnes

Hier fleuron de l'économie agricole départementale, la production de cerises a périclité ces vingt dernières années, remplacée le plus souvent par la vigne. Aujourd'hui, la surface cultivée n'excède pas les 300 ha, pour près du double dans les années 90, installés dans la Vallée de l'Yonne au sud d'Auxerre, ainsi que sur le canton de Coulanges la Vineuse, produisant en moyenne 100 tonnes par an. Bien loin des chiffres de la Vallée du Rhône, comme le souligne Alain Duruz: *«avec nos quelques centaines d'hectares, on fait office de petit village gaulois face à une région comme Rhône-Alpes et ses 35 000 ha de vergers…!»* La cerise de l'Yonne a souffert notamment ces deux dernières années d'aléas climatiques venus perturber les rendements : après les gels de 2012, l'épisode de grêle de juin dernier est encore dans toutes les mémoires. Mais elle a encore des cartes à jouer et les objectifs futurs du GIE sont multiples : *«le but final est de faire de la commercialisation et trouver de nouveaux débouchés, mais nous chercherons également à créer un groupement d'achats pour les produits phytos et à développer la marque «cerise de l'Yonne', avec pourquoi pas un jour, une IGP à la clé…»* On évoque même la plantation de nouveaux hectares…

L'aide juridique apportée par la FDSEA de l'Yonne pour la constitution du GIE des *«Fruits du Sud Auxerrois»* aura été précieuse. En sommeil depuis une quinzaine d'années, la section fruits de l'organisation syndicale a été elle aussi relancée, l'an dernier, là encore, sous l'impulsion d'Alain Duruz. Avec l'espoir de voir initié un jour au plan national, un nouveau système de gestion des risques, permettant a minima, de couvrir tous les différents aléas, qu'ils soient financiers ou climatiques.

DOMINQUE BERNERD

Soumaintrain

Le dossier IGP en route pour l'Europe

Après avoir été validé par l'Inao, le dossier de reconnaissance en Indication Géographique Protégée du fromage Soumaintrain sera examiné dans le cadre de la procédure européenne d'ici la fin de l'année



L'assemblée générale de l'Association de Défense et de Promotion du Fromage Soumaintrain s'est déroulée le 2 juin dernier dans le village du même nom

Une étape importante vient d'être franchie concernant la demande d'Indication Géographique Protégée (IGP) pour le fromage Soumaintrain, après que le Comité National de l'Inao en ait validé le dossier le 6 février dernier. La finalisation du plan de contrôle durant le premier trimestre 2014 devrait permettre une homologation française d'ici la fin de ce semestre. Pourrait alors démarrer la procédure européenne d'ici la fin de cette année, pour une homologation finale attendue à l'horizon 2015/2016.

Le chemin de la reconnaissance aura été long, puisque la demande initiale d'IGP a été déposée dès la création de l'Association de Défense et de Promotion du Fromage Soumaitrain, en octobre 2011. Examinée par les services de l'Inao courant 2012, elle a abouti à un premier examen en Comité National le 24 janvier 2013, suivie d'un second, le 17 octobre de la même année, avant la validation obtenue en février dernier. Dans l'attente de la reconnaissance européenne, il y a encore du travail à faire, comme l'a rappelé Lionel Dosne, président de l'Association, devant les adhérents réunis en assemblée générale le 2 juin dernier à Soumaintrain : *«le travail le plus important pour ces prochains mois sera la construction de notre filière, notamment en reliant de façon plus formelle la production laitière à la transformation et en identifiant les producteurs de lait pour les préparer à l'IGP…»*

Sur les six producteurs fermiers identifiés sur la zone de production, quatre sont adhérents à l'association, ainsi que trois producteurs laitiers, pour une production globale qui s'est élevée en 2013 à 104 tonnes, contre 108 t en 2012 et 100 t en 2011, la production totale de Soumaintrain étant évaluée à environ 145 tonnes. La baisse constatée en 2013 s'expliquant par l'arrêt d'activité d'un producteur.

Deux médailles rapportées du Concours Général Agricole

La Commission d'Examen Organoleptique (CEO) est une obligation dans le cas de la demande de reconnaissance en AOP. Mise en place précédemment pour définir les caractéristiques sensorielles du fromage Soumaintrain, elle a été conservée dans le cas de la demande d'IGP, afin de pouvoir finaliser la définition commune des caractéristiques du fromage, puis d'évaluer les produits candidats à la protection IGP, en échangeant sur les paramètres à maîtriser et l'homogénéité des produits. Trois dégustations se sont ainsi déroulées en 2013, réunissant une douzaine de professionnels, avec à la clé un bilan final positif puisque l'écart entre les notes obtenues s'est réduit. Des améliorations ont été apportées aux fromages grâce aux échanges lors des CEO et une relative homogénéisa-tion du produit est en cours Sur le plan de la communication, la promotion assurée par chacun des producteurs de Soumaintrain a permis la mise en valeur du fromage, notamment dans le cadre de la Foire de Dijon et du Salon de l'Agriculture. Avec pour la première fois, deux médailles glanées au dernier Concours Général Agricole à Paris par des adhérents de l'Association : Pascal Leroux, fromager affineur à Brion (bronze) et la fromagerie Berthaut à Epoisses (Or).

DOMINIQUE BERNERD

Soufflet Agriculture

Visite de la plateforme expérimentale de Serrigny

Une météo clémente, plus d'une dizaine de thèmes d'expérimentation et un barbecue géant… Tout était réuni pour faire de la matinée du 3 juin dernier consacrée à la visite de la plateforme de Serrigny, un succès.



Plus de 200 personnes ont fait le déplacement jusqu'à Serrigny

Implantés tout autour du silo de Serrigny dans les terres superficielles du Tonnerrois, les traditionnels essais variétés (blé, orge et colza) jouxtaient des essais plus novateurs (fertilisation starter et micro-organismes sur colza) et des essais pédagogiques autour de la fertilisation azotée ou la maîtrise du désherbage dans les blés.

Les 200 personnes ayant fait le déplacement sont venus écouter le service technique, en particulier pour ce qui est du choix des nouvelles variétés de blé pour les semis de cet automne. Le blé récolté dans l'Yonne est uniquement destiné au débouché meunerie (Moulins Soufflet de Corbeil notamment) grâce à sa bonne réputation qualitative. L'expérimentation teste donc l'adaptation de variétés BPS aux argilo-calcaires locaux : semis précoces, rigueur hivernal et stress hydrique de fin de cycle.

Dans ces conditions, les variétés préférées des meuniers sont Allez-Y, Oregrain et Compil. Pakito et Ru-Bisko semblent également prometteuses. Du côté des inscriptions de l'année, Syllon adaptée aux semis précoce apporte une très bonne tolérance aux maladies de feuillage ainsi que le Gène Pch1 et la tolérance à la mosaïque. Compte-tenu de sa tardivité, il convient de la semer tôt dans des terres profondes.

Egalement tolérant au piétin verse, Descartes est une variété précoce à ne pas semer trop tôt. Sur ce même créneau, la variété Calumet semble intéressante car très peu sensible à la septoriose et de très bonne qualité

De nouvelles formes d'azote testées

Au niveau de l'orge d'hiver, pas de nouveauté mais confirmation d'Isocel et de Casino pour leurs intérêts agronomiques et brassicole.

Pour ce qui est du colza, les variétés ½ précoces apportant une très bonne vigueur à l'implantation sont Arsenal et DK Excellium. Inscriptions plus récentes, DK Exkio et la variété inscriptible cet été MH 10 G9 apportent en plus une moindre sensibilité à l'élongation.

Semée le 12 mars, en même temps que les essais pois et orge, la collection de Cipan était bien en fleur pour la visite et attirait tous les insectes du secteur. L'intérêt agronomique des mélanges n'est plus à démontrer avec en particulier le mélange Micamine à base de phacélie, moutarde et vesce. Pour un coût minime, ce mélange gagnera à être semé en août pour un développement optimal.

Enfin, sujet toujours très intéressant, la fertilisation azotée a rassemblé autour de la conduite à tenir cette année dans un contexte d'absence de précipitation sur mars-avril, à la différence de l'année dernière. Cet essai était également l'occasion de tester de nouvelles formes d'azote traitées pour diminuer les fuites à côté des solution azotée ou ammonitrate habituels. En effet dans le contexte de la future directive nitrate, chaque unité appliquée devra être la plus efficience possible.

Rendez-vous début août pour les résultats de plus de 600 micro-parcelles.

EMMANUEL BONNIN



Moment convivial autour du barbecue géant

▸ Agenda

14-15/06 Fête de l'âne à Joigny

Fête de l'âne à Joigny samedi 14 et dimanche 15 juin, place du 1er RVY et Allée du Mail
Samedi 14 juin : Balades à dos d'âne et en charrette dans la ville pour les enfants
Dimanche 15 juin :
A partir de 9 h 30 : randonnée pour tous de 6 km, accompagnée par des ânes bâtés ou attelés ; Epreuve de Marathon de challenge national d'attelage d'ânes. Stands, animations avec ânier
L'après-midi : balades avec les ânes pour les enfants (2 €), épreuve de manaibilité du challenge, démostration de débardage
Entrée libre. Buvette et petite restauration.

27-28/06 Les nuits de Fleury

Nuits de Fleury à Fleury la Vallée les vendredi 27 et samedi 28 juin, avec au programme :
27 juin : à partir de 19 h : Replay (pop-rock), Les Cordes à Léon (musique tzigane), ciné plein-air Les Aventures de Rabbi Jacob, de Gerard Oury
28 juin : la nuit de feux à partir de 18 h place de l'église : Ecole de musique de l'Aillanatis (atelier jazz), Elan Brass Band (musique de rue), Celtifort'Air (musique celtique), Maltavern (folk rock celtique), Ouest (pop rock). Feu d'artifice et de Saint-Jean

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

DÉMONSTRATION FENAISON
VENDREDI 20 juin à Ligny le Châtel

GOWEIL
KRONE THE POWER OF GREEN
Information: Fabien Maurice 06 31 10 31 73
ETS Parigot
MATÉRIEL AGRICOLE et VITICOLE
89144 LIGNY-LE-CHATEL - 03 86 47 43 62

Cuma de Bourgogne

«Allons plus loin que le partage de matériel»

Le vendredi 19 Juin prochain se tiendra l'assemblée générale de la Fédération Cuma Bourgogne à Marcheseuil (Côte d'Or). Cette année, l'équipe de la structure régionale a décidé de parler de l'organisation de chantiers collectifs à travers des retours d'expériences liés à la fenaison en commun.

L'occasion est toute trouvée pour dépasser le stade du partage uniquement de matériel et surtout de prouver l'intérêt et l'efficience d'une organisation collective.
En effet, dans le cadre de l'organisation de Mécafourrages, un travail a été mené dans ce domaine. L'objectif étant de comparer un chantier individuel à une organisation collective en fonction de trois axes que sont l'économique, le temps de travail et la consommation de carburant.
A l'issue de ce premier temps de collecte de données et d'analyse, nous pouvons constater et affirmer que le modèle collectif est, sur tous ces points, plus efficient et plus performant que le modèle individuel. Un bilan donc d'autant plus encourageant que l'autonomie fourragère et alimentaire reste la clef pour contrôler les coûts de productions en élevage. Et c'est ce qu'ont bien compris les agriculteurs, qui viendront témoigner le 19 juin, ayant fait le choix d'une organisation collective pour la fenaison, optimisant ainsi le prix de revient et la qualité de leurs fourrages. Ces témoignages seront bien sûr aussi l'occasion d'aborder les avantages humains du travail en collectif, à contrario de l'isolement professionnel croissant sur les exploitations.
Si vous souhaitez plus de renseignements et ou assister à l'assemblée générale de la fédération Cuma Bourgogne, contactez votre antenne départementale :
Côte d'Or 03 80 28 81 91
Saône et Loire 03 85 29 57 00
Yonne 03 86 46 45 44
Nièvre 03 86 93 40 28



ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Bovins destinés à l'abattage

Transfert de propriété et transfert de risques

En cas de vente d'animaux, chacun doit bien savoir de quoi il en retourne en matière de transfert de propriété et de transfert de risques. Interbev fait le point sur ces deux notions distinctes pour la vente des bovins destinés à l'abattage régies par un accord interprofessionnel. Précisions.



Ventes départ, ventes rendues et ventes sur les marchés ne voient pas s'appliquer les mêmes règles en matière de transfert de propriété et de transfert de risques.

Par exception au principe général du Code civil, l'accord interprofessionnel relatif à l'achat et l'enlèvement des bovins de plus de 8 mois destinés à l'abattage dissocie les deux notions de transfert de propriété et de transfert de risques, pourtant normalement concomitantes.
Le transfert de propriété : la vente de bovins destinés à l'abattage nécessite que vendeur et acheteur s'entendent sur la chose vendue ainsi que sur son prix ou le mode de détermination du prix (Art 1582 du Code civil). Dès accord sur ces éléments (d'où l'intérêt du bordereau de vente), l'acheteur est considéré comme le nouveau propriétaire : il y a alors transfert de propriété (sauf en cas de "*clause de réserve de propriété*").
Le transfert de risques : il correspond à l'instant où la couverture des risques pesant sur la chose vendue passe du vendeur vers l'acheteur.
Pour les bovins destinés à l'abattage, transfert de propriété ne vaut pas transfert de risques ; le nouveau propriétaire n'est en effet pas forcément responsable des risques qui peuvent survenir sur le bovin acheté !

Principe de l'accord :
Avant le transfert de risques, le vendeur supporte les risques d'accident, de maladie ou de mort du bovin. Après le transfert de risques, c'est l'acheteur qui les supporte, sauf si la cause de la maladie ou de la mort résulte d'un vice caché antérieur à l'enlèvement ou à la livraison du bovin.

La prise en main est l'acte central du transfert de risques.

Ainsi, dans les ventes de bovins à enlever (ventes départ), le transfert de risques s'effectue-t-il à compter de l'enlèvement de chaque bovin par l'acheteur. L'enlèvement est alors réputé accompli dès le commencement de l'opération de chargement par l'acheteur (ou son transporteur).
Nota bene : par convention, lorsque l'éleveur est présent à l'enlèvement, le transfert de risques intervient lorsque le bovin pose la 1ère patte sur le pont de chargement. Au contraire, en l'absence de l'éleveur, le transfert de risques intervient dès que l'acheteur débute les opérations de chargement (ouverture du box du bovin, entrée dans l'herbage…)
Dans les ventes de bovins à livrer (ventes rendues), le transfert de risques s'effectue à compter de la livraison de chaque bovin. La livraison est alors réputée accomplie dès la fin des opérations de déchargement par le vendeur (ou son transporteur).
En cas de vente sur le marché, à défaut de règles spécifiques, le transfert de risques s'effectue :
- si l'opération est réalisée par le vendeur, lorsque l'opération de transfert vers le parc de l'acheteur est terminée.
- si l'opération est réalisée par l'acheteur, dès la prise en charge des bovins par celui-ci au début des opérations de transfert.

Source : Accord interprofessionnel du 5 juillet 2012 relatif à "l'achat et l'enlèvement des bovins de plus de 8 mois destinés à l'abattage". Le texte de cet accord est disponible sur www.interbev.fr

▶ En cas de doute...

**En cas de doute sur l'application des règles en vigueur définies par les accords interprofessionnels,
n'hésitez pas à contacter à Interbev Bourgogne,
Isabelle Tisserand
Interbev Bourgogne
3 rue du Golf
21800 Quétigny
Tél. : 03 80 48 43 21
Fax : 03 80 48 43 43
Portable : 06 87 96 23 94
Courriel : interbev.bourgogne@interbevbourgogne.fr**

Portes ouvertes chez Europagri

Un succès confirmé



Les portes ouvertes d'Europagri voient leur succès confirmé d'année en année. Instaurée en 2012, cette journée de mai voit sa fréquentation augmenter chaque année pour atteindre encore le 21 mai dernier près de 600 agriculteurs. Une belle récompense pour l'ensemble du personnel de la concession New Holland de St Clément (89), dirigées par Denis Massé et Etienne Pinon, respectivement PDG et directeur commercial. *«Notre but est de réunir, dans une ambiance simple et conviviale, nos clients, partenaires et fournisseurs, autour d'animations et de présentations de nos gammes de matériels.»* explique Denis Massé. *«L'organisation de cette journée nous demande une semaine de préparation. Alors, quand on voit les agriculteurs venir en masse et des quatre coins de notre secteur, nous sommes forcément satisfaits»*.

De nombreux pôles par fournisseurs (matériels et magasin libre-service) font de cette journée un lieu de rencontre avec les représentants des constructeurs. La gamme New Holland était présentée au grand complet : tracteurs T4, T5, T6, T7, T8, ainsi que les « grandes jaunes » dont les CR, les machines à rotors qui composent le haut de la gamme du constructeur.
Dans cette région céréalière, les outils du sol et de semis étaient largement représentés : Horsch, Kuhn, Razol, Lachaud, Alpego, Suire ainsi que les rouleaux He Va.

Les pulvérisateurs Artec et Berthoud, les remorques Chevance et Maupu étaient également à l'honneur. Une tombola a permis entre autres à un visiteur de repartir avec un bon pour un week end en famille.

Visite d'usine

Väderstad a accueilli 40 clients de SV PRO



Les nuits de mai sont très courtes en Suède puisque le jour se lève à 3 h de matin. Tous les participants n'ont pas eu leur quota de sommeil habituel» plaisante Aurélien Chenu, directeur commercial de SV PRO, satisfait de la bonne humeur qui a régné lors de la visite d'usine Väderstad du 20 au 22 mai. Accompagnés de l'inspecteur régional, Joël Plançon, une quarantaine d'agriculteurs de la concession John Deere de Monéteau, clients et non clients Väderstad, ont visité l'usine familiale qui doit son nom au village où elle se situe.
Deux temps forts ont marqué ce voyage : l'usine d'assemblage et le centre logistique de pièces détachées.
Une présentation dynamique de la gamme d'outils du sol et de semis a complété cette escapade scandinave. Côté détente, le groupe a visité Stockholm, la capitale suédoise, ainsi qu'une ferme universitaire céréalière de 800 ha.

Des professionnels à votre service

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

nouveau
6 513 €HT
POLARIS
Polaris 570 Sportsman
Agent
POLARIS The Way Out
GAS GAS
JCB WORKMAX
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Bazolles Motoculture

Le nouveau bâtiment inauguré



Bazolles Motoculture, concessionnaire Massey Ferguson, dans le village éponyme, a inauguré son nouveau bâtiment le 3 juin dernier en présence de 200 clients venus découvrir les nouvelles installations tout au long de cette journée. En novembre dernier, une journée de présentation Massey Ferguson avait déjà été organisée dans ces locaux alors en plein travaux.

Aujourd'hui, le bâtiment racheté au groupe Buchez, est complètement opérationnel. De nombreux aménagements ont été réalisés en grande partie par la famille Debailleul *«à nos heures perdues»* (traduisez les week end !) Les bureaux ont été complétement repensés, l'atelier a été réaménagé (refonte des installations électriques, chauffage, fenêtres changées), la façade a été refaite aux couleurs Massey Ferguson. Derrière celle-ci, un magasin libre-service propose aux agriculteurs mais aussi aux particuliers un large choix de fournitures pour l'exploitation ainsi qu'une gamme de matériels pour les espaces verts et des quads. *«Nous étions devenus à l'étroit dans notre bâtiment au cœur de Bazolles. Ici, nous sommes de plain-pied avec beaucoup plus de terrain.L'atelier permet de rentrer des matériels de plus grands gabarits. Les conditions de travail de nos collaborateurs sont améliorées et nous proposons un magasin libre-service à la hauteur des exigences de nos clients»* explique Philippe Debailleul.

Dans une ambiance conviviale, presque familiale, les agriculteurs ont découvert ces nouvelles infrastructures ainsi qu'une présentation des tracteurs 5600, 6600, 7600, des outils du sol Kverneland et des pulvérisateurs, outils de fenaion et récolte Rau Vicon.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	NC Sancoins 28/05/2014	Bourg-en-Bresse 10/06/2014	St Christophe-en B. 04/06/2014	National 28/05 au 03/06/14 NC
Vaches viande (V)	U	-	4,00 €	4,12 €	4,16 €
	R	3,80 €	3,75 €	3,87 €	3,76 €
	O	-	3,50 €	-	3,34 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,40 €
	O	3,50 €	3,35 €	-	3,41 €
Vaches lait (L)	O	-	3,10 €	-	3,06 €
	P	-	2,75 €	-	2,80 €
Génisses VML	U	4,35	4,50 €	4,95 €	4,42 €
	R	4,04	4,00 €	4,27 €	3,88 €
	O	-	3,45 €	-	3,29 €
Taureaux VML	URO	2,90 €	2,75 €	2,90 €	2,83 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 10/06

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,00	-
250-300 kg	-	3,05	-
300-350 kg		2,89	2,72
350-400 kg	-	2,91	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,75	2,62
300-350 kg	-	2,63	-
350-400 kg	-	-	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	2,85	-
400-450 kg	-	2,74	2,56
450-500 kg	-	2,66	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,65	2,43
350-400 kg	-	2,48	2,37
400-450 kg	-	2,38	2,30
450 kg et +	-	2,27	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,72	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	-	2,18	1,97 -
5 -10 ans	-	2,07	1,77
+10 ans	-	1,94	1,73 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,97	2,34	2,07

89% de vendus

Bovins : 592

Broutards-Taurillons : vente difficile. La faiblese des apports ne permet pasd'atténuer la morositéambiante. Cours en baisse.

Laitonnes-Génisses : cours difficilement maintenus

Vaches : cours stables.

Divers :
Les éleveurs bénéficiant des ristournes sur les frais de marchés doivent impérativement présenter leur livre d'étable avant le 17 juin 2014 (36% de réduction sur les frais 2013).

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 10/06

Bovins (221))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
275 à 340 kg	-	-
365 à 455 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
375 à 425 kg	900 - 1080	2,30 - 2,54
450 à 545 kg	1100 - 1280	2,33 - 2,53
Laitonnes		
210 à 330 kg	560 - 880	2,41 - 2,67
Génisses		
295 à 435 kg (16-24mois)	790 - 1040	2,37 - 2,66
470 à 510 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
695 à 1150 kg	1180 - 2340	1,70 - 2,03
Vaches		
suitées mâles et femelles	-	
Vaches légères	960 - 1900	

Commerce sélectif en mâles à des tarifs en baisse.
Cours reconduits en femelles herbées et légères, vente plus difficile en lourdes. Cours plus fermes en taureaux.
La vente en vaches maigres est toujours difficile face à la mévente des sujets gras.

Prochain marché bovins le lundi 16 juin, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 11/06/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	2,61
300 à 350 kg	2,76	nc
350 à 400 kg	2,68	nc
400 à 450 kg	2,65	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	2,35
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	2,16
Vaches		
- 5 ans	2,02	1,95
de 5 à 10 ans	1,95	1,85
+ 10 ans	-	1,70

Broutards : poursuite de la baisse en toutes catéories.

Laitonnes-Génisses : malgré des apports moins importants le peu de demande entraîne une légère baisse des cours.-

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 10/06/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,70 €	2,45 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,85 €	2,60 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,45 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,30 €	2,10 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,05 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,20 €	2,00 €	nc

Tendance : Très peu de demande, cours difficilement reconduits.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)*

Cotations Dijon 26/05/14 au 01/06/2014

Mâles 6-12 mois	E	U	NC R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,88 €	-
350 kg	-	2,78 €	-
400 kg	-	2,65 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,56 €	-
500 kg	-	2,41 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,60 €	2,44 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,40 €	-

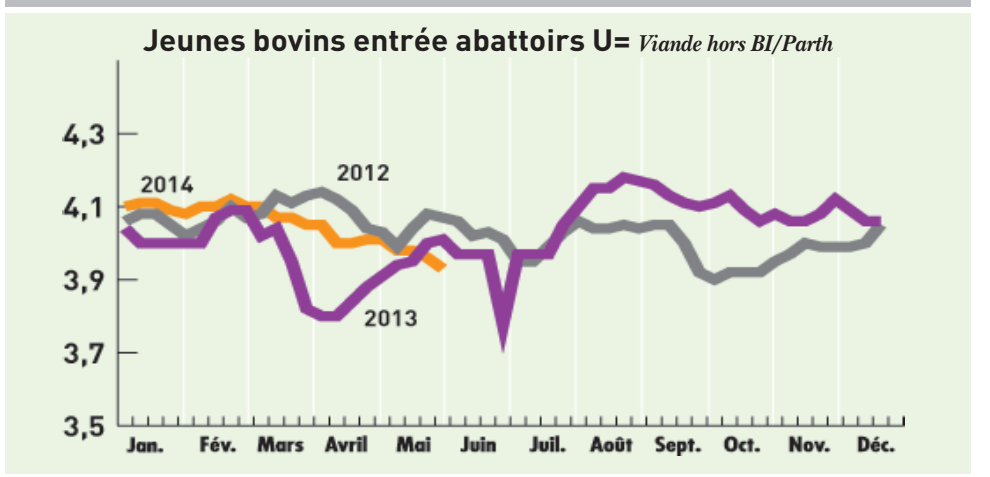
Tendance :
Les cours de la viande influence le maigre

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations Bassin Centre-Est du 26/05/14 au 1/06/2014

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,93 €	3,75 €	-			
Races mixte		-	3,54 €	3,53 €	3,52 €	-	
Races lait					-	3,25 €	3,22 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,30 €	4,15 €	4,03 €	3,74 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,27 €	4,11 €	4,01 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte	-	-	-	3,69 €	-	-	-
Races lait				-	-	3,17 €	3,11 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,91 €	4,57 €	4,27 €	4,17 €			

Tendance : Vente laborieuse pour un mois de mai



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 26/05/14 au 1/06/2014

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,08 €	4,04 €	3,95 €		-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,96 €	4,35 €	4,31 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,11 €	4,05 €				
Races mixte					3,72 €	3,67 €		-
Races lait						-	3,16 €	3,10 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,05 €	4,73 €	4,45 €	-				

Tendances SEM. DU 9 AU 13 JUIN 2014

Bovins de boucherie

Le déficit de consommation et la concurrence acharnée que se livre les grands opérateurs face à des clients (GMS ou centrale d'achat) qui n'ont que l'embarras du choix sur un marché français et européen où personne ne se fait de cadeau. La dégradation des prix des réformes allaitantes standard (gros de l'offre) aura de lourde répercussion sur le paysage de l'élevage français d'ici la fin de l'année.
Sur les marchés, la tension reste très présente même si la modestie de l'offre dans les femelles charolaises label ou de qualité bouchère atténue la pression des acheteurs. En revanche, l'érosion des prix se confirme dans les vaches charolaises et allaitantes de choix secondaire. Dans les réformes laitières, la couverture des besoins reste suffisante pour que les industriels maintiennent la pression sur les prix dans les vaches frisonnes ou normandes. En jeunes bovins, les engraisseurs sont de plus en plus inquiets face à la dégradation constante des cours. ■

Broutards

La dépression commerciale que subit le jeune bovin que ce soit sur le marché intérieur ou chez nos voisins européens, entraine une forte tension sur le marché des broutards et des taurillons. Les engraisseurs italiens qui vendent leur JB sur les mêmes bases qu'en France revoient leurs copies et imposent une baisse marquée y compris dans les bons lots de broutards ou taurillons charolais herbés. Dans les animaux plus légers, l'offre est souvent hétérogène avec un commerce également compliqué. Dans les femelles, le tarifs se maintiennent dans les bonnes laitonnes charolaises lourdes herbées, mais la vente est plus calme dans les légères. ■

Bovins maigres d'élevage et d'embouche

Le commerce est plus sélectif et si les animaux à potentiel restent normalement valorisés, les tarifs se dégradent dans le bétail plus commun ou dans les animaux maigreux à garder pour l'automne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le creux des vêlages permet une activité assez régulière avec des tarifs qui se maintiennent sans difficulté dans l'ensemble des bons veaux frisons, normands, abondances ou montbéliards. La commercialisation est fluide dans les veaux croisés laitiers convenables et reste assez active faute de disponibilité dans les croisements de races mixte ou viande. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 09 juin)

«En bovins finis, forte morosité parmi les producteurs en attente de signaux positifs sur les prix. Mais malgré des abattages actifs reflet d'une demande bien présente, l'aval recherche une baisse des cours pour la plupart des catégories, sauf sur les meilleures bêtes. La tension monte sur le terrain»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 26/05*

Agneaux (592)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,93 -3,11**	**2,59 - 2,97**
Gras (38-44 kg)	-	**2,84 - 3,20**	**2,49 - 2,89**
Gras (+44 kg)	-	**2,62 - 2,99**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,16 - 2,68**	-
Laitons (32-38 kg) 104 à 134 €	-	**3,60 - 3,64**	**3,35 - 3,41**
Laitons (38-44 kg) 135 à 160 €	-	**3,41 - 3,67**	-
Laitons (+44 kg) 155 à 162 €	-	-	-
Brebis (195)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,23 - 1,63**	-	**0,60 - 0,74**
(+60 kg)	**0,96 - 1,76**	**0,63 - - 0,97**	-
Divers			
Béliers: 61 € à 145 €	**0,72 - 1,76**		
Agneaux maigres : 85 € à 101 €			
Chèvres : 19 à 62 €			
Boucs : 19 € à 52 €			

Ovins : 836
98% de vendus.
Agneaux : l'augmentation de l'offre, combinée à un niveau de consommation qui reste beaucoup trop faible, conduit à une chute spectaculaire des cours. Les tarifs rejoignent ainsi ceux de 2013 après s'être nettement mieux tenus depuis le début de l'année 2014.
Brebis : baisse conjoncturelle, mais vente suivie à des tarifs corrects.
Béliers : cours reconduits.
Caprins : bonne demande.
Effectifs :
Agneau : 592 -Brebis : 215
Béliers : 19 - Caprins : 10

Prochain marché :
Jeudi 12 juin en raison du lundi de Pentecôte, puis le lundi 23 juin aux horaires habituels.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 02/06*

Ovins : 80	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**122 - 135**	**2,69 - 3,17**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	**36 - 96**	**0,81 - 1,10**
Béliers	-	

Demande plus calme orientant les cours à la baisse.

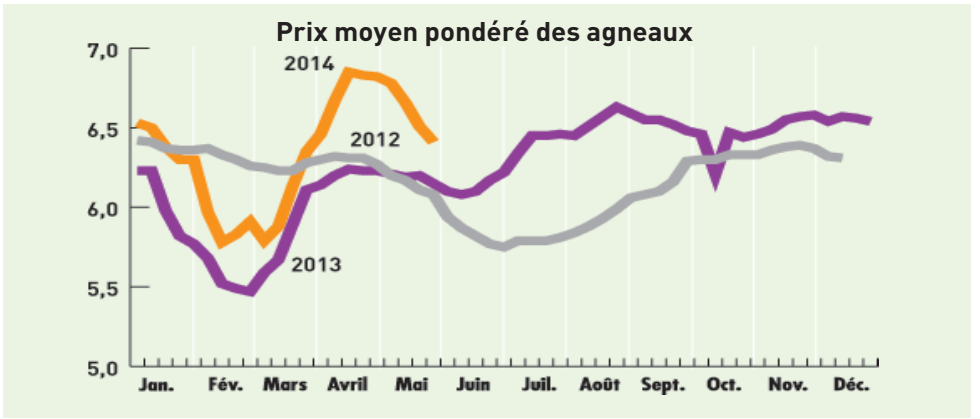
Prochain marché ovins le lundi 16 juin aux horaires suivants :

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 26/05/14 au 1/06/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,70 €**	**6,23 €**
Couvert	16-19 kg	**6,93 €**	**6,66 €**	**6,12 €**
Gras	13 -16 kg	-	**5,98 €**	-
Gras	16-19 kg	-	**5,90 €**	**5,60 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 19/05/14 au 25/05/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,41 €	**€**	**2,14 €**



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 02/06/2014 au 08/06/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	6,70	6,78 -0,16	6,78 -0,15	6,24 -0,01	-	-	-	-
	R *Var.*	6,46 -0,14	6,44 -0,20	6,36 -0,19	-	6,70 =	6,84 =	-	-
	O *Var.*	5,85	5,86	-	-	6,31 =	-	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,55 -0,25	6,47 -0,25	5,78 -0,12	-	6,93 =	6,85 =	-
	R *Var.*	6,28 -0,27	6,31 -0,29	6,17 -0,23	5,67 -0,09	6,70 =	6,66 =	6,48 =	6,12 =
	O *Var.*	6,18 0,04	6,20 0,02	6,02 =	5,52 -0,04	6,23 =	6,12 =	5,96 =	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	5,26 -0,10	-	5,98 =	5,90 =	5,76 =	-
	O *Var.*	-	-	-	-	-	5,60 =	-	-

Zone Nord : Offre toujours soutenue entraînant la poursuite de la baisse notamment en conformation U et R. Maintien des cours en conformation O. Brebis : cours fermes dans un marché équilibré. **Zone Sud :** valeurs du réseau incohérentes, reconduction.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 17 à 20
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
17-18/2014		**156 000**	-	-	-	**6**
19-20/2014		**39 000**	**0,192**	-	-	**5**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 4 juin 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,50 à 4,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,50 à 8,00 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,50 à 8,70 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	140 à 150 €	140€
2e coupe	Inc.	Inc.
3e coupe	Inc.	Inc.

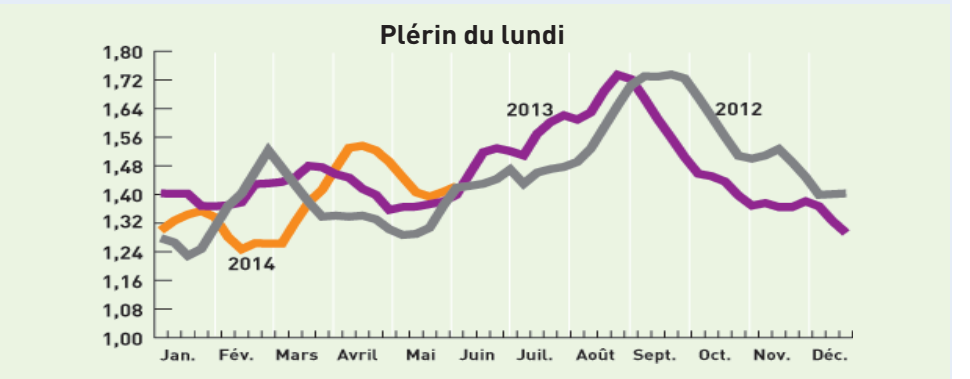
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 568 porcs présentés) — *Cotations du mardi 10 juin 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,423 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 23/05 au 29/05/14*

1,63 €/kg/carcasse euros



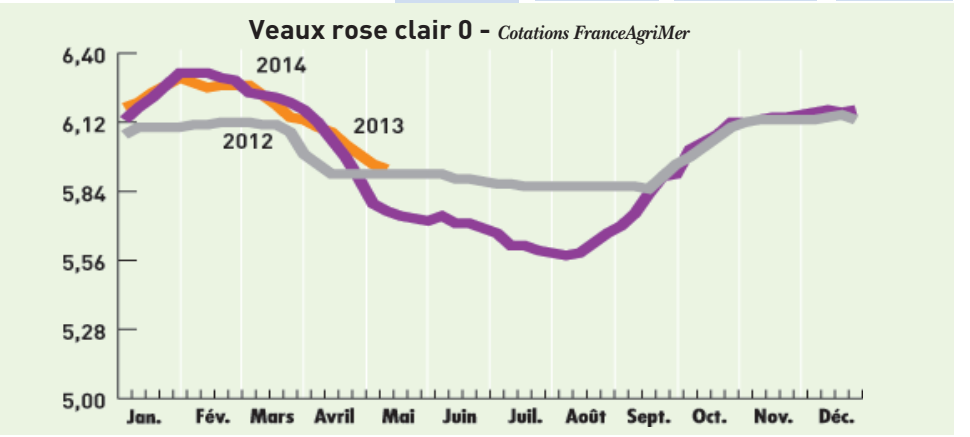
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 26/05/14 au 1/06/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	**7,90 €**	**7,25 €**	-
O	-	**5,91 €**	**5,03 €**	**4,24 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 9/06/14 au 13/06/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**73**	**400-650 €**	**370-540 €**	**245-345 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**310-590 €**	**270-500 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	**230**	-	-	**180-330 €**	**95-165 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**828**	**275-545 €**	**245-505 €**	**130-325 €**	**90-190 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 26/05/14 au 01/06/14*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,48 €**	**2,32 €**	**1,55 €**	**–**
Bons	**2,14 €**	**1,88 €**	**–**	

Céréales — Marché du 27 mai 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	fourrager	mai-juin	167 à 168	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11% mini	juin	168	V C
	fourrager	juin	166	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11% mini	juin	170	V C
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	juil.-sept.	180	V C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 61-62 kg/hl	mai-juin	144	N C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	mai-juin	155	T C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Nord Côte-d'Or	sans limitation d'orgettes 62-63 kg/hl	juil.-sept.	160.	T
Sud Côte-d'Or	sans limitation d'orgettes 62-63 kg/hl	juil.-sept.	162	V C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	mai-juin	140	T C
MAÏS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		4 de juin	163 à 164	T C
Aube/Yonne		mai-juin	161	N C
POIS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		mai-juin	260	N C
Côte d'Or		mai-juin	260	N C
POIS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		juil.-déc.	240	A C
Côte d'Or		juil.-déc.	240	A C
FÉVEROLLE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	juil.-déc.	270	N C
ÉVEROLLE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	juil.-déc.	270	N C

Matériel

Tracteur

38 - Vds Claas Arion 410, cis, 2011, 1700 h, rel. av chargeur MX, 4de toit ouvrant 1de - 1se - av, TBE.
✆ **06 10 98 40 33**

58 - Vds tracteur Renault Arès 616 RZ, année 2004, 5 950 h, TBE, clim. cab. sus., siège pneumatique (réf. 210B)
✆ **03 86 76 01 78 - 06 70 57 20 22**

42 - Vds tracteur case IH 4230 XL 4rm + chargeur MX100 1994 9480H pneus neufs bon état
✆ **06 86 52 73 91**

52 - VENDS JD 6530 + chargeur 663, 2008, 2 200 h., 57 000 € (réf. 240D)
✆ **06 77 11 67 69**

71 - Vds tracteur Ford 7740, TBEG, année 1994, 900 H, 13.500 euros à débattre, cause achat plus gros.
✆ **06 81 27 65 83**

71 - Vds tracteur Fiat 6566Y, 5.500 H + Presse balle ronde Fiat Agri 5630 1m - 1m35 diam.
✆ **06 82 78 36 87 ou 03 85 78 79 43**

73 - Vds Someca 440 alternateur démarreur neuf toit tole pare brise 4500 h, an1982, TBE 4000 euros à débattre.
✆ **06 72 94 57 68**

Travail sol

07 - Vends pirouette 4 toupies bon état prix à débattre
✆ **04 75 58 15 13 HR**

26 - Vds vibroculteur 25 dents Viking TBE.
✆ **04 75 48 63 45 (HR)**

69 - Vends broyeur axe horizontal Nicolas R E 32 TBE très peu utilisé.
✆ **06 76 39 70 93**

Récolte

01 - Vds pirouette Pottinger 91NZ 8 toupies ex. ETA - 1 râtelier circulaire 18 places attelage 3 points
✆ **06.74.75.29.99**

01 - Vds MB Claas 88 SL an 86 1530 h coupe 3,90 broyeur scie colza boite hydro
✆ **06.25.42.54.94**

21 - Cause cessation VEND presse JD 580 Balemaster Pickup 1.81 hydraulique, TBE, - vis grains 8 m., diam. 100 (réf. 200D)
✆ **06 15 93 10 18**

21 - RECHERCHE mois. bat., - presses MD et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF Arobale Krone (réf. 220A)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - Cause retraite VEND MB Deutz top linaire 4075 h, 1800 HB, 240 ch, coupe 5.40 m., + broyeur + éparpilleur + bac hydr., 47 000 € HT (réf. 240A)
✆ **03 80 51 87 65**

26 - Vds cse cess MB NH TX 64 + 1999 auto niv cp 518 chariot 3400 Hbatteur BE 38000 euros + DF ectron 2003 broy chariot cp 4.20 TBE 2000 Hbatteur 35000 euros
✆ **04 75 44 27 04 (H Repas)**

38 - Vds faucheuse Kuhn GMD700, GII, 2,80 H, courroies neuves, bon état : 2000 euros à déb.
✆ **06 07 64 84 81**

38 - Cause cessation vds faucheuse Fella KM187, bon état : 600 euros HT.
✆ **06 73 52 19 42**

38 - Vds round baller marq. fort double liage à ficelle an. 2000, bon état de marche, prix : 3500 euros HT.
✆ **06 38 59 74 87**

71 - Vds MB John Deere 8820, 18.000 euros, bon état, cueilleur 5 rangs, coupe 6 m, chariot broyeur, 71 Chalon.
✆ **06 88 04 14 39**

71 - Vends presse bottes rondes John Deere 2005, broyeur Devoys.
✆ **03 85 75 53 24**

Traitement

52 - VENDS pulvé JD 832, 28 m., 3 200 l., 18 000 € (réf. 240E)
✆ **06 77 11 67 69**

Cave

71 - VENDS 2 citernes métal 50 hl, - bac. plastiques pour remorque, - 2 décuveurs Demoisy GP 25, - 1 chargeur Westinghous 24 V, - 1 photocopieur Rex-Rotary (réf. 2401)
✆ **06 07 97 48 14**

Agri. divers

01 - Vds 4 pneus BP 550-60-22,5 adapt. chargeur Mailleux fer plat JD Série 6000, 4 cyl. avec hydro - nettoyeur HP 160 bars
✆ **06.85.17.96.95**

01 - Vds tonneau 2000L propre charrue 3 socs non reversible semoir Nodet dans le Haut Bugey
✆ **06.81.97.18.20**

07 - Vds round baller JD 570 an 96 pickup 1,81 kit ensilage Balemaster TBE
✆ **06 82 10 44 74**

18 - Vends andaineur 7300 Agram, TBE - presse John Deere 590, GD pick up, TBE, 10.000 bottes.
✆ **06 05 41 88 67.**

21 - ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 210A)
✆ **06 38 47 69 98**

26 - Vds trémie deterreur type 651 miedema fond mouvant 6 rangées de rouleaux spires TBE 15000 euros a deb
✆ **06 26 17 20 21**

30 - Vds cover-crops 18- 20- 22- 28- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, charrues nonstop 3- 4- 5 socs, vibroculteurs 6 m et semoirs 2,5 - 3 - 4 - 4,8 m.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds semoir engrais Amazone 1200 l ouvert hydro. semoir à blé Amazone 3 m herse émousseuse 6 m.
✆ **06 82 23 73 20**

38 - Vds chaudière bois flamme invervée Morvan MH32 - 25 kw complète f. verte, TB état : 2500 euros.
✆ **04 76 93 62 13 HR**

38 - Vend bras Guimard 14T bon état démonté, démarreur de camion pour 340-330 très bon état.
✆ **06 89 74 24 97**

38 - Vds tracteur IH 423, 42 cv, rateau faneur JF, fourche HM24, 4 vérins, bascule, niche à chien.
✆ **07 87 78 91 05 06 71 58 83 88**



42 - Vds tank à lait Serap 3500 L 4 traites année 2002 prise des produits automatique gaz R404 A tbe
✆ **04 77 97 11 88**

43 - Vds FAUCHEUSES Conditionneuses Kuhn 302GV - 250G + EPANDEUR 10T Agrimat 4 hérissons vert.
✆ **06 30 75 73 00 ou 06 32 94 78 34**

58 - VENDS MF 6245, 2 600 h, - MF 390, 7 900 h + fourche MX 80 3G + surl Bugnot, - MF 240, 3000 h, 2 R + fourche, - semoir G Nodet 3 m., 17 rangs, - épandeur Jeantil 7560 K, - herse emousseuse Fillion 6 m., - presse MF 166 V, - faucheuse 6 DS 240, - andaineur 353, - Vicon kver, - bétaillère 3 m., - pulvérisateur Berthoud 400 l. – mois. Bat. 087 MF, 2.50 m., - cureuse déportée Amagri diam. 0.40, - matériel divers (réf. 2206)
✆ **03 86 22 22 19**

58 - VENDS Braud 605, cueilleur maïs, - épandeur benne 5 T., CEMA, - éolienne oassis 6 m. (réf. 240B)
✆ **06 77 36 09 89**

67 - Vends tonne à lisier Pichon 12.000 litres, bras de pompage, essieu suiveur.
✆ **03 88 85 37 57 HR**

69 - Vds botteleuse 218-A an 60 PR 850 euros + pirouette simple 2 toupies BE PR 120 euros - Stocké à l'abris.
✆ **04 72 24 90 04**

69 - Vd benne 12 T R. ensilage, machine à bécher, herse rotative, Semeato, Cararo 68 cv. PST inversé.
✆ **06 81 58 46 05**

69 - Vends tonneau 1000 l. chassis métal très bon état.
✆ **04 78 44 43 32 HR**

71 - Achète presses moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds remorque Rolland 14 T porte hydraulique, béquille hydraulique, pneus basse pression, TBE, R. ensilage.
✆ **06 07 69 28 36**

71 - Prix spécial sur andaineurs Stoll 4,20 m, 12 bras, an. 05, 3.800 euros HT et Kuhn 4,10 m, 1.950 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Remise destockage 10 % sur 3 rotatives Kuhn occ. pendulaires 6 disques révisées.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Remise destockage 8 % sur pirouettes Krone 6,40 m, Kuhn 6,30 m, Deutz-Fahr 5,50 m et 5,20 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds tracteur Mercedes MB trac 1000,1986, 8.400 H, roues 16.9/26 et 12.4/32 équipé pulvé Hydro Jet 2.000 L, 2010, 28 m, adaptation de chargeur Quick avec monolevier et hydraulique pour Case mxm 120 à 155 ou NH tm 125 à 165, tracteur Case cvx 1170,12/2004, 6.300 H, pneus 540 x 30 et 650 x 42, épareuse Mc Connel mag 480 téléflexibles, enrubannage et foin de prairie naturelle, livraison possible.
✆ **06 75 28 47 79**

74 - Vds faucheuse Potinger 270 portée ventilateur 15cv bruleur cornadis 5m 9p 10p vis à gain
✆ **04 50 60 42 45 HR**

74 - Vds pirouette 4 toupies Landimaster repliage hyd. + tonne à eau 1 200 l sur roues, le tout en TBE.
✆ **06 87 47 29 01**

89 - MB 3 m., 502 Braud à donner pour pièces, - semoir Nodet 3 m. à vendre (réf. 2305)
✆ **03 86 41 11 73**

Elevage

26 - Vds silo + chaîne aliment pondoirs auto table ramassage ascenseur Big Duchman BE.
✆ **06 11 66 40 81**

38 - Vds dac DeLaval 45 colliers station 2012 - salle de traite 2x4 Westfalia décro. dematron60 groupe 1800 l an. 2009.
✆ **06 84 99 16 60 HR**

Véhicule

Utilitaire

19 - Av camion bétaillère IVECO 8 tonnes CTOK Année 2002 81000kms pont hydraulique neuf, excellent état.
✆ **06 75 75 57 72 ou 05 55 20 80 07**

21 - 71 - Vends FOURGON FRIGO CITROËN Jumpy, diesel. 1,9 l. 170 120 km, année 1999, Bon état. Groupe réfrigéré+. 5 500 €.
✆ **06 61 84 44 65**

69 - Frigo Ctte Mercedex 311 moteur neuf 0 kms, révisé, TBE, caisse 10 m3 + Carrier. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

Tourisme

69 - Vds Renault Grand Modus DCI de juin 2011 - Blanche - Régulateur de vitesse - Clim - 70000 km - 7000 euros.
✆ **04 78 19 62 00**

69 - Vds Renault Modus DCI de juin 2011 - clim - 70000 km - 6500 euros.
✆ **04 78 19 62 00**

71 - Vds Xsara Picasso gris foncé, année 2006, 115.000 km, excellent état, beaucoup d'options, factures à l'appui, contrôle technique OK, prix 6.500 euros à débattre.
✆ **06 78 46 47 44**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin récolte 2013, 50 bottes carrées 120-90-240 t. bonne qualité
✆ **06.74.75.29.99**

A VENDRE 25 HA d'herbe sur pied BIO en tout ou partie. Prix 150€ par hectare à récolter avant le 20 juillet. Commune Arquian 58310 Tél. 06 71 72 19 70 après 18h

42 - producteur 42 vds maïs ensilage riche en MS balles enrubannées tb qualité livré
✆ **04 77 36 74 81 ou 06 66 93 88 00**

58 - VENDS foin balles rondes, bonne qualité sous abri 2013. (réf.2303)
✆ **03 86 78 00 75**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

88 - Vends foin récolte 2014/2013 possibilité de livraison. Bottes carrées -
✆ **06 09 39 14 91**

Fourrage

52 - VENDS foin - luzerne et prés à partir de 80 €/tonne, bottes carrées 70 x 120 (réf. 240C)
✆ **06 77 11 67 69**

Bât. Pro.

74 - Recherche exploitation agricole bovins lait à reprendre. Étudie toute proposition.
✆ **06 18 82 07 67**

Propriété

58 - VENDS région Brinon sur Beuvron 14 ha, prés libres en 3 parcelles (réf. 2001)
✆ **03 86 29 67 80 HR**

Terrain

38 - Recherche à louer ou à acheter prairie clôturées avec eau étudie toutes propositions.
✆ **06 59 93 64 39**

Divers

07 - Donne grosse quantité de fumier cheval bonne qualité sur sciure Drôme 26
✆ **06 66 80 47 02**

42 - Vds pirouette 4 M Kuhn repl. manuel 400 euros+ remorq. 3 T ben. manuel 300 euros + 2 calèches 2 et 4 roues
✆ **06 70 35 54 95**

42 - Collectionneur ach cher a part armes anciennes du XVII au XIX (sabres, pistolets, fusils) revolvers 73,74, étuis
✆ **04 78 08 88 28**

49 - Stop à la morosité ! Voici 12 attitudes gagnantes pour défier la crise. Voir site : www.uh677.odavia.com
✆

74 - Vds foin 2013, 15 € la botte, 120X120, épandeur Miro 7t, cornadis 7 8 places + barrières réglables et auges.
✆ **04 50 60 54 70**

Location

Agricole

89 - A louer à Gurgy (89250) bordure ruisseau, irriagation, deux hectares maraichage bio, terre 1ère, 10 km Auxerre (réf. 2402)
✆ **03 86 53 02 45**

Autre

88 - 9 km Vittel beau domaine loue gîte tout confort 4/5 pers juillet août 230 euros/semaine.
✆ **06 87 59 12 94**

Offre

Emploi

26 - Ch chauffeur moissonneuse batteuse
✆ **06 81 40 13 54**

45 - Sully la Chapelle RECHERCHE ouvrier pépinière + tracteur + permis VL + remorque. Envoyer CV : (2403)
✆ **pepinieres-de-claireau@orange.fr**

58 - Région Saint Saulge expl. polyculture-élevage charolais RECHERCHE salarié juillet-août, CDD 2 mois et CDI possibilité par la suite, permis B. obligatoire (réf. 23VB3)
✆ **06 73 23 22 99**

58 - Exploitation polyculture élevage RECHERCHE salarié (e) tous travaux, possibilité logement (réf. 24VB1)
✆ **03 86 69 27 72 06 75 08 89 59**

69 - Recherche agriculteur ou viticulteur pour travaux occasionnels sur exploitation céréalière.
✆ **06 81 58 46 05**

Service

01 - CTRM Michel Servignat propose réparation moteurs tracteurs, TP, engins agricoles... Rectification culasse, etc... http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06.63.43.51.15**

Mariage

Rencontre

87 - AGRI 27A CH F 27à32A pour vie à 2, peut aider à la ferme. Pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 22 51 25 46**

Animaux

Bovin

18 - Elevage HBC, vends choix de TB taureaux, 12 – 16 mois, type viande et mixte, dont plusieurs issus pères IVMAT 118. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt.
✆ **06 82 25 17 13.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98 08.**

23 - Cause Retraite vds vaches jeunes Primholstein 43 MG 36 MP.
✆ **05 55 67 20 17**

42 - Vds 10 taureaux HBC 18 mois IBR A livraison assurée Gaec Lapendery
✆ **04 77 65 67 21**

42 - Vds taureaux prim'holstein rouge et noir prêts à saillir issus de mères à taureaux , poss location
✆ **06 89 30 04 69**

58 - Eleveur de reproducteurs Limousins VEND veaux de 15 mois, ind. IBR. Thoulé David 58340 Diennes Aubigny (réf. 050C)
✆ **06 10 09 65 69**
03 45 82 90 10

58 - Elevage HBC CHOISISSEZ vos futurs reproducteurs mâles nés sept. - octobre 2013, - femmelles toutes catégories, origines insémination testées : qualité maternelle, croissance facilité de vêlage. Bouche Fr. - Cercy la Tour (réf. 170B)
✆ **06 16 07 54 55**

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans, maigres hiver au pré. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 2004)
✆ **06 47 59 78 09**
06 37 56 84 66

58 - Vds Taureau adulte HBC velage facile et veaux 16 M prix raisonnable GAEC PAUTET (2209)
✆ **06 13 33 44 38**

58 - VENDS bons taureaux charolais 18 mois HBC, vêlage facile. Gresle - Inty - Challement (réf. 2304)
✆ **03 86 29 62 74**

58 - VENDS vaches suitées, - veaux repro., TGS, vêlage facile, IBR A. EARL Guillien - 58800 Epiry (réf. 2307)
✆ **03 86 22 43 36**
06 82 57 97 32

69 - Achète vaches et broutars charolais bien conformés pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds génisse MB 07 11 IA 38 terme 07 juin cause cessation.
✆ **06 89 41 45 70**

71 - Vds TB taureaux repro. charolais, 2 ans, hivernés au pré, IBR A.
✆ **03 85 24 24 96**
06 07 57 55 40

71 - VENDS taureaux HBC viande et gabarit sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 220C)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Elevage Charolais HBC vds 2 très bons taureaux 2 ans TGS, IBR A, choix taureaux 15 à 18 mois. CHATILLON J.M. - Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vends taureaux charolais 2 ans, non inscrits, TGS, IBR A, livraison possible.
✆ **06 75 75 59 80**

71 - Vds 35 vaches charolaises IBR A, gestantes ou présumées, suitées, 2 veaux de 2 à 7 mois.
✆ **06 28 28 75 47**

74 - Prend en pension génisses ou vaches taries de mai à octobre.
✆ **04 50 02 50 43**

88 - Vends reproducteur Blond d'Aquitaine 5 ans + jeunes au choix, type viande, vêlage facile.
✆ **06 12 85 67 49**

Caprin

18 - Vends 17 chevrettes alpines écornées, nées début janvier, cause cessation.
✆ **02 48 58 71 48**
ou 06 81 77 70 23.

26 - Vds boucs chamoisés naissance fev 2014 indemne CAEV troupeau + 1000 kgs
✆ **04 75 46 06 43**
ou 06 37 08 28 15

42 - Vds chevrettes alpine et saanens + boucs alpin issu ia, age 4 mois, troupeau indemn caev, 1100kg cl gene+
✆ **06 16 52 16 50**

Ovin

38 - Vds agneaux pour mise à l'herbe + reproducteurs.
✆ **04 74 97 23 88 HR**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Chien

58 - VENDS chiots femelles, type Berger des Pyrénées n° 382951639660 nés le 10/03/14, bonne souche travail et garde (réf. 220B)
✆ **06 14 26 16 97**

58 - VENDS chiots Briard nés le 15/03/14, n° mère : 250269801053219 (réf. 23VB2)
✆ **06 12 37 42 98**

Fourrage

89 - Vends 53 ha paille orge hiver - 43 ha blé après récolte, grande parcelle et grande largeur de coupe, 25 km d'Avallon (réf.2301)
✆ **06 81 42 11 54**

Voyance

MR DOUNO
Grand voyant médium
Spécialiste du retour immédiat de l'être aimé. Résoud tous vos problèmes, amour, argent, chance, jeux, travail, attraction clientèle, examens, désenvoutement, protection, etc.
Résultats garantis et efficaces
06 19 36 88 05

Les offres d'emploi de l'APECITA

AO0005523 - HAUT RHIN
TECHNICIEN - ASSISTANT OENOLOGUE H/F
Cave vinicole recherche pour assurer le suivi des vinifications. Sous la supervision de l'oenologue, vous serez responsable du traitement des moûts, ainsi que du suivi de la fermentation. BTS/Licence, avec connaissances en viticulture/oenologie ou agroalimentaire. Bonne connaissance des normes hygiène impérative. Rigueur et dynamisme, ainsi que capacité à s'intégrer en équipe, seront des qualités indispensables. CDD pour une durée de 5 semaines (vendanges) à partir de fin août/début septembre 2014.

AO0005395 - BAS RHIN
FORMATEUR EN AGRONOMIE H/F
Centre de formation agricole. Assure les cours d'agronomie, phytotechnie et productions végétales en BTS. Participe à la réflexion et au suivi de la gestion de l'exploitation. Est en lien avec les organismes professionnels agricoles. Licence ou ingénieur (débutant accepté) ou BTS avec au moins 3 ans d'expérience pratique et bonne connaissance du terrain. Temps plein. CDD 10 mois à compter du 1er septembre 2014.

AO0005421 - JURA
SALARIE POLYVALENT H/F
Groupements d'employeurs. Interventions ds des exploitations agricoles (traites, soins aux animaux, travaux de conduite de saison, remplacement des agriculteurs). Possibilité d'emploi dans d'autres secteurs en complément. Aimant l'élevage bovin laitier. Formation agricole. Intéressé par la polyvalence, autonome, curieux et dynamique. CDI. 1200 h/an. Possibilité d'évoluer vers un tps plein. Poste à pourvoir dès que possible.

AO0005346 - VOSGES (AVEC DEPLACEMENTS DANS LE DEPARTEMENT)
CONSEILLER AGRICOLE SPECIALISE AGRO-ENVIRONNEMENT H/F
OPA. Au sein du pôle Agro Environnement Spécialisé en Agronomie, vous intervenez, au sein de l'équipe «agro environnement», en collaboration avec les conseillers d'entreprise et les conseillers spécialisés. A ce titre, vous développez les missions suivantes : Animation de l'Organisme Indépendant des producteurs de boues : suivi et validation des épandages de boues de stations d'épuration en agriculture. Animation de la Mission Captages sur le département. Développement du conseil agronomique individuel ou collectif auprès des agriculteurs notamment en matière de suivi d'essais, de fertilisation et/ou de gestion de produits phyto sanitaires. Ingénieur agronome débutant accepté ou expérience professionnelle significative. Doté de capacité d'écoute et d'animation, vous savez développer un relationnel fort avec vos interlocuteurs. Sens du contact, capacités d'analyse, aptitude au travail en équipe sont vos atouts pour réussir à ce poste. Connaissance du monde agricole et compétences techniques indispensables. CDD 1 an. Entrée à partir du 1er sept. 2014. Statut : Selon barème.

AO0005456 - DOUBS - TERRITOIRE DE BELFORT
CONSEILLER AGRILEAN H/F
OPA recrute un Conseiller Agrilean H/F. Sous l'autorité du Chef du Service Économie de l'Entreprise, le titulaire du poste aura à réaliser principalement des prestations de conseil Agrilean auprès de chefs d'exploitation agricole. Agrilean est une prestation de conseil global mise au point dans le Doubs par 3 partenaires. Les 3 conseillers interviennent simultanément sur l'exploitation en s'appuyant chacun sur des outils spécifiques qui permettent de réaliser un diagnostic rapide et fiable ainsi qu'un plan d'action clair centré sur les points qui impactent le plus le résultat final. Cette OPA utilise pour Agrilean un outil mis au point en 2011 permettant de déterminer les marges de progrès autour de 6 variables majeures qui pèsent 80 % de l'EBE. Le succès de cette prestation nous amène à renforcer nos moyens et donc à recruter un conseiller Agrilean. Ce conseiller après formation : Réalisera des prestations de conseil Agrilean. Participera à la promotion et à la vente d'Agrilean. Sera impliqué dans le développement d'Agrilean, sur d'autres départements français et à l'étranger. Formation ingénieur Agro/Agri ou équivalent. Goût pour le conseil. Capacités relationnelles. Aptitude à la vente des prestations. Bonne maîtrise des outils informatiques et statistiques. Permis B et véhicule indispensables. Poste en contrat à durée indéterminée basé à Besançon. Déplacements sur les départements du Doubs et du Territoire de Belfort. Rémunération selon grille. Prise de fonction dès accord

AO0005464 - JURA
CONSEILLER TECHNIQUE D'ELEVAGE H/F
Organisme de contrôle laitier et de conseil en élevage. Répondre aux besoins des éleveurs, conseiller, accompagner dans le suivi technico-économique de l'élevage. Organiser auprès des éleveurs de votre secteur la mise en œuvre du contrôle de performance. Développer le nombre d'adhérents, participer à la promotion et à la commercialisation de la gamme de services de l'entreprise. Participer au développement de nouveaux projets au sein de notre équipe de conseillers. Encadrer une petite équipe d'agents de pesées. Ingénieur, BTS ACSE ou PA, Contrat de spécialisation «conseiller en production laitière» apprécié. Intérêt particulier pour l'élevage bovin lait. Excellentes qualités relationnelles, bonnes connaissances techniques et économiques en production laitière. Personne de terrain motivée, organisée, autonome. Maitrise des outils informatiques. CDI. Poste à pourvoir de suite. Véhicule de service.

AO0005371 - SAÔNE ET LOIRE
ASSISTANT D'EXPLOITATION H/F
Société leader en prestation de services dans le domaine de l'expérimentation agronomique. Vous devrez gérer, sous la responsabilité du chef d'exploitation : Les cultures annuelles (Semences, rotation) et le suivi parcellaire sur un logiciel. La préparation des terres pour la mise en place des cultures et expérimentations. L'assistance aux expérimentateurs. La conduite des cultures pérennes (vignes, arboriculture) et annuelles (grandes cultures et légumières). La mise en œuvre et la maintenance du réseau d'irrigation. Les traitements phytosanitaires. La conduite et la maintenance des différents matériels, engins et équipements de l'exploitation. Les différents travaux d'entretien et d'aménagement de la station. La bonne tenue du site. La documentation technique (papier et informatique). Formation : Agricole/Agronomie/Viticulture. Connaissances : Machinisme, conduite d'engins et d'équipements agricoles. Techniques agricoles, toutes cultures. Permis B. Salaire à négocier.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi



ESPACE Affaires

TRACTEURS

	CV	an	Heures
J D 6140.R TLS, état neuf, autoquad ecoshift		2013	470
J D 6230 Premium, révisé	100	2007	4230
J D 6430 Premium TLS, TBE, révisé garanti	125	2008	1850
J D6534 Premium TLS + rel av ,TBE, révisé garanti	120	2011	1600
JOHN DEERE 6830 TLS, révisé garanti	145	2009	3900
JOHN DEERE 6230 standard TLS, TBE	95	2011	2000
JOHN DEERE 6320 TLS + ch JD 631 + mb, bon état	100	2005	5100
FENDT 209.S + chargeur, très bon état révisé	95	2009	2700
RENAULT 70.14.F tres bon état	70	1995	4800
NEW HOLLAND TN.75.F bon état	75	1998	4385
NEW HOLLAND TS 110 + rel av, très bon état	110	2003	3650
CLAAS Ares 556 RZ + ch MX 100, bon état	100	2005	6500
LANDINI Atlas 80 + ch manip MP 75, bon état	80	2003	3350
DEUTZ K120 Profiline + ch + rel av, TBE	120	2007	4500

MATERIELS FENAISON

Faucheuse KUHN GMD 802, bon état, 2004, 3m20
Faucheuse KUHN GMD 800 GII, à révisée, 2003, 3m20
Fauch/condit. J D 730, rév/garant., ttes pièces d'usure neuves, 2004, 3 m
Fauch/condit. JOHN DEERE 730, état neuf, 1 campagne, 2013, 3m
Faneuse STOLL Z 685, hydro, bon état, révisée, 2003, 6m80
Faneuse KVERNELAND 8068, TBE, orientation hyd des roues, 1998, 6m80
Faneuse VICON Fanex 642, bon état, révisée, 1995, 6m40
Andaineur KRONE Swadro 421/11, TBE, révisé, 2003, 4m20
Andaineur KRONE Swadro 461, TBE, révisé, 2003, 4m60
Presse b.r J D 582, 2m, rotoflow, F/F, rev/garant., 2007, 11000 bts
Presse b.r JOHN DEERE 582, 2m20, hy.flow, F/F, rev/garant., 2005
Presse b.r JOHN DEERE 592, 1m81, liage ficelle, 2004
Presse b.r CLAAS Variant 260, F/F, TBE, ameneur rotatif, 2007, 6000 bts

Défi-Mat 19140 UZERCHE
Contact : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80
Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

FOURNITURE ET POSE DE GÉOMEMBRANES
ASQUAL
Firestone BUILDING PRODUCTS NOBODY COVERS YOU BETTER.
Bassins enterrés
SODAFGÉO
ÉTANCHÉITÉ
Fosses à lisier B.T.S.
Réserves d'eau
POCHES SOUPLES
www.sodafgeo.fr
ZI Le Petit-Bourbon - 85170 BELLEVILLE-SUR-VIE - Tél. 02 51 24 40 15
Fax 02 51 24 40 09 - contact@sodafgeotancheite.fr

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
VOTRE PLATEAU 8M 9T
PAYABLE EN 36 MENSUALITÉS À TAUX 0 %*
6 804€ ou 36 x 189€*
*offre soumise à conditions

Films d'enrubannage
Ficelles
Filets de pressage
ensilea
WWW.ENSILEA.COM
Vente sans intermédiaire
contact@ensilea.com
N°Vert 0805 374 269

acm
Rue de la Louvière
62 BIENVILLERS/BOIS
VIS SANS FIN - FILET CONTINU
▶ Moissonneuse, grain, désileuse,
NEUF et RÉPARATION
DEMANDE DEVIS : www.acm-vis-archimede.com
T. 03 21 21 06 51
e-mail : dominique.leclercq@acm-savary.fr

Elan
✆ 01 49 84 94 28
RINÇOTOP®
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.
149€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 30001
Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
30001		149,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA14 Photos non contractuelles

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❑ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....

Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 € TTC/min
www.beiser.fr

BEISER EXPOSE ! DU 13 AU 15 JUIN 2014 ARRAS (62) ALLÉE G - STAND 16 Terres en Fête 11ème édition

VENTE DIRECTE SANS INTERMÉDIAIRE AVEC LIVRAISON GRATUITE*

TESTÉES EN CONDITIONS D'ÉLEVAGE PAR DES EXPERTS EN BÂTIMENT

NICHE À VEAU INDIVIDUELLE AVEC TOIT ISOLÉ
MODÈLES "PRESTIGE"

SAVIEZ-VOUS QUE CHEZ BEISER LA TÔLE 1ER CHOIX NE COÛTE QUE 5,50 € HT le m² (1) livré*
4 nervures hauteur 45 mm = robustesse maximale
ÉPAISSEUR 0,6 MM
(1) Soumis à conditions et valable uniquement pour plus de 500 m² avec l'achat des fixations et accessoires, en coloris brun rouge, bleu ardoise et dimensions standards.
UNIQUE SUR LE MARCHÉ

NOUVEAU CHARIOT MÉLANGEUR DISTRIBUTEUR 250 L SUR BATTERIE
IDÉAL POUR LE LAIT EN POUDRE OU LAIT ENTIER
Existe en version 300 L

NICHE À VEAUX 5 PLACES AVEC TOIT COULISSANT
AVEC CAILLEBOTIS PVC RECYCLÉ
MODÈLES "4 ÉTOILES"
Retrouvez LA VIDÉO SUR www.beiser.fr
LA CANICULE ARRIVE, INVESTISSEZ DANS UNE NICHE À VEAUX ISOLÉE !

STATION RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE À ENTERRER DE 5 000 L À 100 000 L
RÉCUPÉREZ L'EAU DE PLUIE, ELLE EST GRATUITE !
PROMO -15%
Simple paroi
Avec filtration de l'eau
Pompe immergée en inox

2 SORTIES Ø 50 MM AVANT/ARRIÈRE
CITERNE VERTE POLYÉTHYLÈNE DE 300 L À 15 000 L
Densité 1300 kg/m³

NOUVEAU BALAI POUSSEUR GALVANISÉ 2,50 M - HAUT DE GAMME
Retrouvez LA VIDÉO SUR www.beiser.fr
PROMO -15%
STRUCTURE 100 % GALVANISÉE

CITERNE GALVANISÉE SUR CHÂSSIS DE 1000 L À 8 000 L
PROMO -20%
COMPATIBLE AVEC UN ABREUVOIR À NIVEAU CONSTANT (EN OPTION)

NOUVEAU GODET PÉLICAN 1,80 M - 2 M - 2,30 M - 2,50 M
PROMO -20%
NOUVEAU PINCE BALLE À TUBES
PROMO -10%
PROMO -10%
NOUVEAU CADRE PIQUE BOTTE 2 M
POUR TÉLESCOPIQUE ET CHARGEUR

En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 800 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express. Offres valables du 13/06/14 au 19/06/14 uniquement pour un paiement comptant. © Beiser Environnement - Juin 2014. Photos non contractuelles.

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

Par assemblée générale mixte en date du 9 avril 2014, les associés de la Société SARL LA ROCHE, société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 euros, dont le siège social est situé 21330 Laignes, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 418.120.077, ont décidé de modifier l'objet social de la société en rajoutant à l'article 2 l'alinéa suivant : « La production, commercialisation d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques

AL212412441

SARL B.R.C.

SARL au capital de 7 500 €
8B rue Antoine Guillerme
21110 Echigey 752 703 504 RCS Dijon

Avis

Aux termes de l'AGE du 28/05/2014,il a été décidé d'étendre l'objet social à l'activité de négoce, courtage et transport de déchets d'équipements électriques et électroniques et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

La Gérance.

AL212412442

VALLOUREC HEAT EXCHANGER TUBES ASIA

S.A.S. au capital de 5 700 000 €
Siège social : Rue Marthe Paris
Zone Industrielle
21150 Venarey les Laumes
352 297 113 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 24/03/2014, le conseil d'administration a pris acte du changement de représentant permanent de la société ALSTOM POWER HEAT EXCHANGE S.A., administrateur de la société, M. Frédéric Ferré demeurant 13, chemin des Pâtures 78480 Verneuil sur Seine en remplacement de M. Philippe Leblanc.

Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL212412446

SOLVAY BENVIC EUROPE-FRANCE

Société par actions simplifiée
à associé unique
Au capital de 11.197.500 €
Siège social : 25, rue de Clichy
75009 Paris
344 713 839 RCS Paris

Suivant Procès-verbal en date du 03.06.2014, l'associé unique a décidé :

-de modifier la dénomination sociale qui sera désormais : BENVIC EUROPE SAS.

- de transférer le siège social au 57, Avenue de Tavaux à Chevigny Saint Sauveur (21800).

Les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour les besoins du transfert, il est rappelé que la Société a pour Président Monsieur Luc Mertens, demeurant 24, Avenue Franklin Roosevelt à Dijon (21000).

La Société sera radiée au RCS de Paris et immatriculée au RCS de Dijon.

Le Président.

AL212412448

Aux termes des décisions du 02/06/14 de la Société par actions simplifiée FIPARALI, au capital de 850•000 € dont le siège est à Dijon (21000), 10 Place de la Libération, 513•264 697 RCS Dijon•:

1/ M. Alain Chazal demeurant à Baverans (39100), 11 chemin des Neigeottes, a été nommé président à compter du même jour, en remplacement de M. François Gond, président démissionnaire.

2/ le siège a été transféré à Saint-Apollinaire (21850), 3 rue de l'Escaut, ZAE Cap Nord. Les statuts ont été modifiés corrélativement.

Pour avis,

AL212412457

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 mai 2014 il a été constitué une Société civile présentant les caractéristiques suivantes. Dénomination sociale : FARK, Capital : 1 000 euros. Siège social : 11 Allée de Chassagne à Chamboeuf (21220). Objet : l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l' administration et l'exploitation, l' attribution en jouissance de tout immeuble et droit immobilier; L'édification de tout immeuble à usage d'habitation la vente en totalité ou par fraction dudit immeuble I La mise à disposition de ses associés I La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, de droits sociaux ou tout autres titres ; Tout placement de capitaux sous toute forme et toute opération financière mobilière ou immobilière ; La propriété et la gestion de tous biens mobiliers ; La cession des biens dont elle sera propriétaire pour autant toutefois qu'elle ne porte pas atteinte eu caractère civil de la Société; Et généralement, toutes déclarations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société. Durée:99 ans. Gérance Ménard Patrick et Ménard Véronique, demeurant à 11 Allée de Chassagne, Chamboeuf (21220), co-gérants statutaires de la société pour une durée non limitée. L'immatriculation: au RCS Dijon.

La gérance, Patrick Menard & Véronique Menard

AL212412399

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 mai 2014 il a été constitué une Société civile présentant les caractéristiques suivantes. Dénomination sociale : DE CHASSAGNE, Capital : 1 000 euros. Siège social : 11, Allée de Chassagne à Chamboeuf (21220). Objet : l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l' administration et l'exploitation, l' attribution en jouissance de tout immeuble et droit immobilier; L'édification de tout immeuble à usage d'habitation la vente en totalité ou par fraction dudit immeuble I La mise à disposition de ses associés I La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, de droits sociaux ou tout autres titres ; Tout placement de capitaux sous toute forme et toute opération financière mobilière ou immobilière ; La propriété et la gestion de tous biens mobiliers ; La cession des biens dont elle sera propriétaire pour autant toutefois qu'elle ne porte pas atteinte eu caractère civil de la Société; Et généralement, toutes déclarations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société. Durée:99 ans. Gérance Ménard Patrick et Ménard Véronique, demeurant à 11 Allée de Chassagne, Chambœuf (21220), co-gérants statutaires de la société pour une durée non limitée. L'immatriculation: au RCS Dijon.

La gérance, Patrick Menard & Véronique Menard

AL212412400

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Dijon(21) du 01/04/10, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: PRESTA 21

Siège: 4 bis rue de l'Auxois, 21121 Fontaine les Dijon

Objet: Transport de marchandises

Durée: 99 ans

Capital: 1800 €

Gérance: Mr Klethi Arnauld, demeurant 10 rue Charles de Vergennes, 21000 Dijon.

Immatriculation de la société au R.C.S. de Dijon.

La gérance

AL212412427

Aux termes d'un acte SSP en date du 3 juin 2014 il a été constitué une société

Dénomination sociale : BDt Conseil

Siège social : 34, rue des Plantes, 21200 Combertault

Forme : SARL Unipersonnelle

Capital : 2000.00 €

Objet social : Conseils et assistance aux entreprises extrayant, transformant ou commercialisant des pierres ornementales naturelles

Gérant : Monsieur Bertrand Delvart, 34, rue des Plantes, 21200 Combertault

Durée : 10 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL212412449

Par acte SSP du 02/05/2014, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GIULIA IMMO

Objet social : La location d'immeubles nus et location d'immeubles meublés.

Siège social : 14 rue de la Magdeleine, 21800 Crimolois.

Capital : 5000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. François Christophe, demeurant 14 rue de la Magdeleine, 21800 Crimolois

Immatriculation au RCS de Dijon

AL212412456

NON DISSOLUTION

Par décision du 20/05/14, l'associé unique de la SELARL Laboratoire de Biologie Médicale d'Auxonne, LBMA, au capital de 100•000 euros dont le siège est à Auxonne (21130), 20 boulevard Pasteur, 788•483 923 RCS Dijon, statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par anticipation.

Pour avis,

AL212412453

Suivant ASSP en date à Rosières Près Troyes du 23/12/2013, enregistré au Service des Impôts de Dijon Nord le 29/04/2014, bordereau 2014/751, Case 48, Ext 3185 ;

La société ELECTROLUX LAUNDRY SYSTEMS, SNC au capital de 1 669 304 euros, dont le siège social est 52 Rue Pasteur, 10430 Rosières Près Troyes immatriculée au RCS de Troyes sous le numéro 592 880 587 a cédé à la société JC CONCEPT BLANCHISSERIE, SARL au capital de 90 000 euros, dont le siège social est à Barges (21910) 31 Rue du Lavoir immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 519 073 704, un portefeuille client portant exclusivement sur des éléments incorporels. L'activité objet de la présente cession sera exercée par la société JC CONCEPT BLANCHISSERIE à son siège social 31 Rue du Lavoir à Barges (21910). L'entrée en jouissance a été fixée au 01/01/2014 moyennant le prix de quinze mille (15 000) euros. Pour les oppositions qui pourraient être pratiquées sur le prix de vente, les parties font élection de domicile au siège social de la société JC CONCEPT BLANCHISSERIE. Les correspondances seront reçues par la société JC CONCEPT BLANCHISSERIE sise à Barges (21910) 31 Rue du Lavoir, dans le délai légal à compter du jour de la publication légale.

Pour avis

AL212412443

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DANLORS

Société civile immobilière
au capital de 200 euros
Siège social : 52, rue des Rotondes
et 28, rue de la Stéarinerie
21 000 Dijon
449 040 922 RCS Dijon

Suivant décision collective des associés en date du 31 mai 2014, il a été décidé de ne pas remplacer Madame Myriam Jovanovic, 14, rue des Paules, 21 121 Fontraine-les-Dijon, co-Gérante démissionnaire. Mention au RCS de Dijon.

AL212412410

CESSION

S.E.L.A.S. «Didier NOURISSAT,
Hugues MISSEREY,
Ivan STRIFFLING et Maël VIARD»
Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon

Suivant acte reçu par Me Viard, notaire à Dijon, le 26/05/2014, enregistré au SIE Dijon Nord le 02/06/2014, Bordereau 2014/924, case n°1, contenant **cession** par Madame Rina, Sylvie Rossi, Commerçante, divorcée de Monsieur Jean, Marcel Lombard, demeurant à Avot (21580), 19 rue de Chevie, N'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité, Née à Dijon (21000), le 28 avril 1967, De nationalité Française,

Au profit de Monsieur Serge, Maurice Hubert Garnier, cuisinier, divorcé de Madame Claudine, Charlotte Marcelle Laroche, demeurant à Fraignot et Vesvrotte (21580), 7 Rue du Hameau, N'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité, Né à Beneuvre (21290), le 26 avril 1960, De nationalité Française.

Un fonds de commerce de Bar Restaurant Petite Epicerie connu sous l'enseigne « AU RENDEZ-VOUS DES CHASSEURS BAR RESTAURANT», sis et exploité à Avot (21580), 8 Rue de Travot, pour lequel le cèdant était identifié sous le numéro SIREN 531 122 158 et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon

Et pour le Répertoire des Entreprises et des Etablissements, le fonds de commerce vendu est identifié à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques sous le numéro SIRET : 531 122 158 00011.

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

GEVREY-CHAMBERTIN:

Comprenant des bâtiments d'exploitation et d'habitation. Objectif : Maintien de l'entité d'exploitation.

2 ha 63 a 37 ca - Aux corvees: AH-300-302-303(A)-303(Z)-310(A)-310(Z)-311-312-328-341-342-343-344-554[306] - De la croix des champs: AH-305 - Genevriere: BH-64 - Grands champs: AL-22 - Lavaut: AB-105-106 - Les crais: AK-183-184-185-187-188 - Pressonnier: BI-165[57] - Puits de la baraque: AM-39 - Reniard: BK-58-59-63-64-65 - Vigne blanche: BE-14-15

(Parcelles AB105 et AB 106 : Vignes AOC Gevrey-Chambertin 1er Cru «Lavaux Saint Jacques».

Parcelles AH 300, AH 302, AH 303, AH 310, AH 311, AH 312, AH 328, AH 341, AH 342, AH 343, AH 344, AK 183, 184, 185, 187, 188, AM 39, B 165, BK 58, BK 59, BK 63, BK 64, BK 65 : VIgnes AOC Gevrey-Chambertin

Parcelles BH 64, AL 22, BE 14 et BE 15 : Vignes AOC Bourgogne)

GENLIS: Terre - Objectif : Restructuration parcellaire.

4 ha 45 a 60 ca - La mousseniere: ZC-113[19]

SAULON-LA-CHAPELLE: Terre - Objectif : Restructuration parcellaire.

5 ha 40 a 30 ca - La pivanee: ZW-2 - Les vanottes: ZR-11-12

7 ha 13 a 40 ca - La chatelaine: ZP-6 - Les vanottes: ZR-7

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 30/06/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL212412454

Moyennant le prix d' 1,00€ s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur d' 1€, le fonds ne comprenant aucun élément corporel.

Entrée en jouissance fixée au 26/05/2014.

Oppositions Me Viard, notaire à Dijon dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour unique insertion.

Le notaire.

AL212412444

VENTE

En application des articles L.331-19 et suivants du Code forestier, avis est donné de la vente des biens suivants :

Deux parcelles de taillis sises commune de Vanvey (21400), cadastrées lieudit «Au Dessus des Royes» section AN n° 40 d'une superficie de 44a 77ca et n° 42 d'une superficie de 10a 48ca.

Moyennant le prix de 500,00 €, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique.

Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.

Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise de possession réelle, l'immeuble étant libre de toute location ou occupation.

Les propriétaires d'une parcelle boisée contigüe au bien ci-dessus désigné, tel qu'il est désigné sur les documents cadastraux, disposent d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de Vanvey, pour faire connaître à Maître Magnin, notaire à Châtillon sur Seine, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions contenues dans les présentes.

Le droit de préférence n'est plus opposable au vendeur en l'absence de réalisation de la vente dans un délai de deux mois à compter de la déclaration d'exercice de ce droit par son bénéficiaire.

Rappel de l'article L.331-19 alinéa 3 :

Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contigües exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien.

AL212412445

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe FRANCOIS, Notaire à Marquion (62860) le 21/05/2014 a été constatée la cession de parts contenant modification de la gérance et transfert du siège social de la SCI DU BOURG (Sci au capital de 91469,41 euros, RCS Coutances : 384 558 995, objet : Acquisition de tout immeuble bâti ou non bâti, l'administration et la jouissance par bail des immeubles dont la Sté est propriétaire, durée : 99 ans). Ancien Gérant : M. Michel Vanderschelden ; Nouveaux co-gérants: M. Jean François landiorio, né le 11/04/1955 à Verneuil et Madame Nicole Blondet épouse landiorio, née le 26/08/1972 à Aubusson, demeurant ensemble à Champvert (58300) 10 Impasse René Sombert. Ancien siège : 2 rue Quinette 50450 Gavray ; Nouveau siège : 10 Impasse René Sombert 58300 Champvert. Effet le 21/05/2014. Nouveau RCS compétent : Nevers.

Pour avis

AL582412404

TECALL 58

SARL transformée en SAS
au capital de 6 000 €
Siège social : La Grand Croix
58240 Langeron
499 391 761 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 11 avril 2014, les associés ont décidé de transformer la société en SAS à compter du même jour.

En conséquence, les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées•:

- Forme•:

• **Ancienne mention•:** SARL

••**Nouvelle mention•:** SAS

- Administration•:

• **Ancienne mention•:** Gérant•: Mr Eric Grandjean dt à Langeron (58) - La Grand Croix

• **Nouvelle mention•:** Président : Mr Eric Grandjean, sus nommé

Admission aux assemblées et droit de vote

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.

Agrément

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis

AL582412482

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHAMBERY

Par jugement en date du 11/04/2014, le Tribunal de Commerce de Chambéry a prononcé Jugement modifiant un plan de redressement de :

SOBRAL
rue Auguste Lambiotte
58700 Prémery
R.C.S.: 351 356 076
ETS SECONDAIRE:
SOBRAL
rue Auguste Lambiotte
58700 Prémery

AL582412474

AVIS DE CONSTITUTION

Notaires

Maître Marie CHERAMY, notaire à Nevers (Nièvre)
25 Avenue Pierre Bérégovoy

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le 27 mai 2014, il a été constitué la société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : RESTAURANT LE BAR DU DEPOT.

Forme : société à responsabilité limitée à unique associé

Capital Social : Mille Euros (1.000,00 €).

Siège Social : Nevers (58000), 27 rue des Grands Jardins.

Objet Social : L'exploitation et la gestion de fonds de commerce de café, restaurant, traiteur, bar, brasserie, salon de thé, saladerie, sandwicherie, sur place ou à emporter, dépôt de pain, librairie, presse, jeux de loterie.

Durée : 40 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Apports en numéraire : Mme Laurence Perroton 1.000,00 €

Gérance : Mme Laurence Perroton.

Immatriculation : RCS de Nevers.

Cession de parts sociales - agrément : Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour Avis, Maître Marie CHERAMY.

AL582412459

Notaires

Etude de Maître Julien BOISBEAUX, Notaire Sancergues (18140), 42 Grande Rue.

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Julien Boisbeaux, Notaire, les 16 et 17 Mai 2014 enregistré à Bourges (Cher) le 27 Mai 2014 bordereau 2014/630 Case n° 2, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. .

Dénomination sociale : MELPIERRE.

Siège social : Pouilly sur Loire (58150), 1 Rue de Paris.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social : mille euros (1.000€).

Les apports sont uniquement en numéraires.

Cession de parts : les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés ; toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Premiers gérants de la société : Monsieur Jean-Michel Masson demeurant à Pouilly sur Loire (58150) 40 Avenue de la Tuilerie et Madame Michelle Masson née Blondelet demeurant à Pouilly sur Loire(58150) 40 Avenue de la Tuilerie.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis

Le notaire.

AL582412461

Suivant acte sous seing privé en date à Varennes Vauzelles (58640) du 2 juin 2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : OPADE

Capital social : 10 000 euros par apports en numéraire

Siège social : Z.A.C des Grands Champs, Rue Henri Bouquillard, Champ des Noyers à 58640 Varennes Vauzelles,

Objet social : achat, vente et transformation de tous articles d'optique, de lunetterie, de tous articles de protection et de correction de la vue, de lentilles cornéennes, de verres de contact, de tous appareils optiques, d'appareil de surdité - fabrication et façonnage de tous matériels d'optique et de lunetterie - toutes opérations se rapportant à l'optique, la lunetterie, l'audiologie, l'optométrie, la contactologie

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Gérant : M. Laurent Pacaud demeurant 33 Bis, Rue d'Alsace-Lorraine à 58000 Nevers,

RCS Nevers.

Pour avis

AL582412468

Aux terme d'un acte S.S.P. en date à Châteauneuf Val de Bargis (58) du 16 mai 2014, il été constitué une société à responsabilité limité présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PARIS DECO DU MONDE

Siège social :12 place Colonel Roche 58350 Châteauneuf Val-de-Bargis

Objet social : BAZAR VARIE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement rendu en date du 04/06/2014 il a été prononcé la conversion en liquidation judiciaire de :

MAISONS PRATZ (SARL)

RCS de Nevers 498 941 152

Travaux de menuiserie bois et PVC

325 champ de la Forge route de Donzy 58400 Narcy

Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey, 14 avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers

AL582412476

Par jugement rendu en date du 04/06/2014 il a été prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

CHARRIOT Roger

RM 487 636 466

Le Bourg

58170 Tazilly

AL582412478

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange, substitution ou location, tout ou partie des biens suivants -:

Biens à vendre

Cmne de NEUVILLE-LES-DECIZE (AA 14 058 01)

Avec bâtiments habitation et exploitation:

11 ha 05 a 50 ca

- Le petit corcelle: B-27-28-29[F1] - Les grandes bruyeres: B-22(A)[F1]-24(*)-25-26(*)

Et, par extension, Cmne de DORNES:

13 ha 56 a 19 ca

- Champs du petit taillis: B-136 - Le taillis des chaumes: B-217 - Les boulats: B-145

Cmne de NEUVILLE-LES-DECIZE (AA 14 058 02):

16 ha 75 a 25 ca - Les bruyeres: B-7 - Les grandes bruyeres: B-18(*)-19-20-21-22(B)[F1]-23

Cmne de PREMERY (AA 14 052 01)

Biens occupés sur totalité:

3 ha 41 a 27 ca - Le champ simon: A-338 - Le crot boutrot: A-318

Cmne de REMILLY (AA 14 059 01):

Massif forestier (Biens loués pour la saison de chasse 2014/2015)

24 ha 37 a 35 ca - Le grand biloury: B-397

Biens à louer dans le cadre d'une Intermédiation Locative

Cmne de SAINT-GERMAIN-CHASSENAY:

137 ha 62 a 11 ca - Champ bourbon: C-111-112-113-114 - Chasseron: C-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128 - La grande embauche: C-68-69(*)-70(*) - La vallee: C-57-58-59-67-792[60] - La varenne: C-76 - Le champ gillet: C-40-41-42 - Le champ riat: C-32-33(*)-34-35(*)-36(*)-37(*) - Le grand pre: C-77(*)-78 - Les cesaux: C-108-109-110 - Pre de la vache: C-55-56 - Pre de longe: C-71-72

Et, par extension, Cmne de AVRIL-SUR-LOIRE:

5 ha 84 a 80 ca - Le champ des belles perche: B-280-281

Biens à louer par bail SAFER•:

Cmne de CERVON (CM 14/009) :

- Surface sur la commune : 3 ha 92 a 49 ca

- 'La grande echeintre': ZN- 82[42] - 'Premiton': ZN- 49[43](*)- 65[43](*)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 30/06/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL582412477

Achat, vente national et international : Objet de décoration, produits d'hygiènes et d'entretien, alimentation, linge de maison, art de la table, fournitures scolaires, loisir, jeux et jouets article de bricolage, petits électroménagères, multimédia, petit meuble, textile, mille et un objet de décoration, luminaires, fleurs artificielles, vaisselles, accessoires de modes, prêt à porter, bagages, chaussures, cigarettes électroniques, papeterie, copies, fax, fleurs uniquement sur commande et évènementiel

Sur place et en ambulant.

Durée : 99 ans

Capital :10.000.00€

Gérance : Mlle Mehrouch Faouzia demeurant au 38 av Philippe auguste 75011 Paris

Immatriculation de la société au R.C.S de Nevers

AL582412467

SCI O.N.B

Société civile immobilière
au capital de 5 000.00 euros
Siège social : 13 Rue des Prés,
58000 Nevers

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nevers du 12 Mai 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI O.N.B

Siège social : 13 Rue des Prés, 58000 Nevers

Objet social :

- l'acquisition, l'administration, la gestion par la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation,

- la prise de participation dans toutes sociétés civiles immobilières,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 5 000.00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Nicolas Berger domicilié 13 Rue des Prés à Nevers.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

La Gérance

AL582412462

Avis de constitution :

Dénomination : SARL Fromagerie Pérot

Forme : SARL

Capital : 10 000€

Siège : 1181 Rue Bellevue 58450 Neuvy sur Loire

Objet : Fabrication et commercialisation de produits laitiers

Durée : 99 ans

Gérant : Audrey Raulin 2 ruelle saint Nicolas 58450 Neuvy sur Loire

RCS : Nevers

AL582412463

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI M.J.C.

Société Civile Immobilière
au capital de 2 286,74 Euros
Siège social : Cosne Cours sur Loire
(58200) 10 Rue Saint Agnan
RCS Nevers 401 274 436

Aux termes d'une délibération en date du 10 mai 2014, la collectivité des associés après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS

Pour Insertion.

Le Liquidateur

AL582412473

MODIFICATION DE CAPITAL

EARL SEUTIN

Thurigny
58210 Saint-Germain-des-Bois
Capital social : 121 752 euros
RCS Nevers - 413 158 486

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er mai 2014, il a été procédé à une augmentation de capital social en numéraire le portant à 202 312 euros.

Pour avis, la gérance

AL582412464

NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

F.M BOURGUIGNON

SAS au capital de 7 600 euros
74 Avenue du 8 Mai 1945
58660 Coulanges Les Nevers
RCS Nevers 753 212 240

L'A.G.E. des associés du 20/05/2014, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis Le Président

AL582412465

TRANSFERT DE SIÈGE

IMPHY DISTRIBUTION SAS

au capital de 8000 euros,
20 av Jean Jaurès 58160 Imphy
752 677 120 RCS Nevers.

L'AGE du 04/06/2014 a transféré le siège social à Résidence Sallière 3 place du pont 01230 Tenay à compter du 04/06/2014.

Immatriculation au RCS de Bourg-en-Bresse.

AL582412469

SUCCESSION

Avis

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine - 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex ,•curateur des successions de•:

. Mme Raymonde Masson veuve Clemencon, décédée le 09/09/2012 à Varennes Vauzelles, réf 13.5687

a établi l' inventaire estimatif et le projet de règlement du passif.

. M. Roger Liegaux célibataire, décédé le 08/12/2012 à Fertreve, réf 13.5823

. Mme Georgette Suzanne Goby célibataire, décédée le 17/11/2012 à Varzy, réf 13.5905

. Mme Marie Bernadette Azor veuve de la Roche Souvestre, décédée le 26/11/2012 à Moulins Engilbert, réf 13.5902

. M. Bernard Marcel Duperrier célibataire, décédé le 21/02/2013 à Villjuif (94), réf 13.5901

. Mme Denise Jeannine Bondaz célibataire, décédée le 04/10/2012 à Varennes Vauzelles réf 13.5914

. M. Jean-Claude Lafleur célibataire, décédé le 05/04/2013 à Urzy, réf 13.5969

déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de Nevers le 10/07/2014

AL582412480

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DE BOULORGES

Le Pavillon
58640 Varennes Vauzelles.
Capital social : 7 637,70 euros
RCS Nevers : 418 773 032

Par acte sous seing privé en date du 30 avril 2014, il a été procédé au retrait de la gérante, Mme Josiane Thibault, demeurant Le Pavillon - 58640 Varennes Vauzelles.

Pour avis, La gérance

AL582412466

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES CROTS

GFA au capital social de 60.095,40 EUR
Siège social : Bulcy (58400)
Lieudit « La Métairie Rouge »
RCS : Nevers 391 946 803

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 25 mars 2014, il a été

constaté :

La nomination de Madame Marie-Martine Parmentier, veuve de Monsieur Bernard Chauveau, demeurant à Mesves sur Loire (58400) 4 Rue des Ecoles, ceci à compter rétroactivement du 12 mars 2014.

L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.

- **Ancienne mention :**

Les premiers gérants sont Monsieur Bernard Chauveau et Madame Marie-Martine Parmentier, son épouse, comparants aux présentes, sans limitation de durée.

- **Nouvelle mention** :

La gérante est Madame Marie-Martine Parmentier, veuve de Monsieur Bernard Chauveau, demeurant à Mesves sur Loire (58400) 4 Rue des Ecoles, à compter du 12 mars 2014, sans limitation de durée.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis.

AL582412470

CESSION

Étude de Me Jean CHINCHOLE
Notaire à Luzy

Suivant acte reçu par Me Jean Chinchole, Notaire à Luzy (58), le 26 mai 2014, enregistré à Nevers (58) le 2 juin 2014, bordereau n°2014/700 case n°1 ext 1627, Mr Stéphane Maximin **Avisse**, conjoint collaborateur et Mme Ana-Maria **Gimenez**, commerçante, demeurant à Luzy (58) route de la Montée, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° SIREN 448 971 861 ont vendu à

la SNC COGE, , au capital de 5.000 €, ayant son siège à Luzy (58) 10 rue de la République, immatriculée au RCS de Nevers, sous le n°SIREN 523.005.221

un fonds de commerce d'article de fumeurs, maroquinerie, horlogerie, pêche, coutellerie, bimbeloterie, confiserie, loterie, papeterie, auquel est attaché une gérance de tabac sis et exploité à Luzy (58) 9 rue de la république Moyennant le prix de 130.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 127.970€ et au matériel pour 2030€

L'entrée en jouissance a été fixée au 26/05/2014

Les oppositions seront reçues chez Jean Chinchole, notaire à Luzy dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion.

Pour avis et mention

Me Chinchole

AL582412475

VENTE

En application des dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, France Domaine avise de son intention de mettre en vente le terrain boisé ci-après désigné dont il est propriétaire :

Sur la commune de Saint Honoré les Bains (Nièvre), la parcelle suivante :

Préfixe , section C, N° 176, adresse ou lieudit : La Vieille Montagne, contenance : 73a 00ca, contenance totale : 73a 00ca

Moyennant le prix principal de Mille deux cents euros(1.200,00 €) payable comptant le jour de la signature de l'acte de vente auquel s'ajoutera la provision sur droits et frais d'acquisition et la commission d'intermédiaire s'il en existe.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à ce terrain dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en la mairie de Saint Honoré les Bains de cet avis de vente, pour faire connaitre l'exercice de son droit de préférence aux prix et conditions fixés par le vendeur. Pour les conditions précises de la vente projetée, il est renvoyé à l'affichage en mairie.

L'exercice de ce droit doit être notifié, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé, à Maître Thibault Pierlot, notaire à 51390 Gueux 23 avenue de Reims, dûment mandaté à cet effet par le vendeur.

L'absence de réponse dans le délai de deux mois suivant la date d'affichage en mairie équivaudra à un refus de l'offre de vente.

AL582412460

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

FIDAL
Société d'Avocats
Rond Point Foch
1 Avenue de Saint Georges
89000 Auxerre

SCI MARIE JULIETTE

Au capital de 500 €
Siège social: 52 Bis Grande Rue
89000 Saint Georges sur Baulches
480.701.457 RCS Auxerre

Le 19 Mai 2014, la collectivité des associés a décidé :

- de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la société qui était situé à Saint Georges sur Baulches (89), 52 Bis Grande Rue, à Saint Georges sur Baulches (89), 24 Avenue de Normandie

- de modifier l'article 4 des statuts

- de nommer aux fonctions de co-gérant, à compter de ce jour et pour une durée illimitée : Monsieur Renaud Hariot demeurant à Saint Georges sur Baulches (89), 24 Avenue de Normandie et Madame Céline Hariot demeurant à Villefargeau (89240), 7 Rue des Concises, Les Bruyères

- de modifier l'article 26 des statuts

- de refondre en totalité le pacte social

Pour insertion.

AL892412557

BERNER

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.100.000 Euros
Siège social : Z. I. Les Manteaux
89331 Saint Julien du Sault
R.C.S. Sens 506 950 211

Le 26 mai 2014, la société BERNER HOLDING France SAS, représentée par Monsieur Philippe Sourac, dont le siège est situé 111-113 rue de Reuilly, 75012 Paris, agissant en qualité d'associé unique, a décidé de rajouter un quatrième tiret à l'article 2 des statuts relatif à l'objet social comme suit :

« - La délivrance de prestations de services pour des sociétés du groupe dans le domaine du management et des services généraux, concernant notamment la gestion de stocks, la prestation de conseils, la mise à disposition du personnel ou la tenue de la comptabilité. »

Pour avis.

AL892412597

EURL CHAUFOURNAIS

SARL au capital de 7.622 €
Lieudit «Pré Aubert»
89100 Saint Denis Les Sens
RCS Sens 383 812 401

Par décision du 03/03/2014, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à compter de ce jour aux activités suivantes :

prise de participation dans toutes Sociétés ou entreprises, industrielles, commerciales, financières, immobilières ou autres, achat, vente et gestion de ces participations par tous moyens à sa convenance, toutes opérations immobilières.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

AL892412617

ADIGE

Société Anonyme
Transformée en Société à
Responsabilité Limitée
Au capital de 40.000 euros
Siège social : 3, route de Montfort
89800 Lignorelles
R.C.S. Auxerre 422 621 144

1 - Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2013, enregistrée au Pôle enregistrement d'Auxerre le 15 avril 2014, bordereau N°2014/385, Case N°12, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article L. 225-245 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en Société à Responsabilité Limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

2 - L'objet de la Société, sa durée, les dates de son exercice social et sa dénomination demeurent inchangés.

Le capital de la Société reste fixé à la somme de 40.000 euros, divisé en 2.500 parts sociales de 16 € euros chacune, libérées entièrement de leur valeur nominale.

3 - Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Forme : La Société, précédemment sous forme de Société Anonyme a adopté celle de Société à Responsabilité Limitée.

Administration et Gérance : Avant sa transformation en Société à Responsabilité Limitée, la Société était administrée et dirigée par :

Administrateurs :

- Elisabeth Fabrici demeurant 6, rue de Larchant 77140 Saint Pierre Les Nemours,

- Vincent Fabrici demeurant 6, rue de Larchant 77140 Saint Pierre Les Nemours.

Président du Conseil d'administration : Rénato Fabrici

Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par :

Rénato Fabrici demeurant 6, rue de Larchant 77140 Saint Pierre Les Nemours.

La société sous sa forme de Société à Responsabilité Limitée n'étant plus tenue au regard des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, d'avoir des Commissaires aux Comptes, les fonctions de Philippe Claussmann et ITC ET Associés, Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant, ont pris fin à compter du 31 décembre 2013.

Les mentions prévues aux articles R. 210-3 et R. 210-4 du Code de commerce et qui ne s'appliquent qu'aux Sociétés par actions sont frappées de caducité et ne sont pas remplacées.

La Gérance

AL892412620

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 mai 2014 à Courtoin, il a été constitué une société en nom collectif.

Dénomination sociale : SNC FOURDONNIER.

Forme : Société en nom collectif.

Objet : Réalisation de travaux agricoles et accessoirement location de matériels agricoles.

Capital social : 5 000 euros.

Siège social : 3 Le Batardeau, 89150 Courtoin.

Durée :99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérant associé tenu indéfiniment des dettes sociales :M. Jean-Charles Fourdonnier demeurant 3 Le Batardeau, 89150 Courtoin.

Associé tenu indéfiniment des dettes sociales :

M. Gérard Fourdonnier demeurant Ferme du Batardeau, 89150 Courtoin.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL892412497

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/05/2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ASEE

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital : 1.000,00 Euros

Siège social : Centre Commercial Porte de Bourgogne Champbertrand, Lieu-dit Champbertrand, RD 606, 89100 Sens

Objet : La vente en gros et au détail, l'importation et l'exportation de tous produits manufacturés et/ou accessoires électroniques tel que les cigarettes électroniques et à titre accessoire la location de véhicule d'une contenance de moins de 18m3, la réparation, vente d'occasion et neuves de véhicules automobiles et de pièces détachées.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Président : M. Franc Pascal, demeurant 2 Domaine du Grand Bois 89150 La Belliole.

Directeur Général : M. Geslin Bruno, demeurant 65 Rue de Maubeuge 75009 Paris.

La société sera immatriculée au R.C.S de Sens.

AL892412582

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/06/2014, il a été constitué une société

Dénomination sociale: SGB

Siège social : 23 rue Pasteur à Sens 89100

Forme : SAS

Capital : 1.000 Euros

Objet social : Travaux de bâtiments en neuf et rénovation, plomberie, électricité

Président : Monsieur Brahim Ben Ali, demeurant à Rosoy(89), 22, Chemin de Halage, né le 09 mai 1983 à Sens (89100) pour une durée indéterminée

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL892412599

2JB

Avis est donné de la constitution de la SARL Unipersonnelle

Nom commercial : 2JB au capital de 3000 euros

Siège Social : 8 rue de la Chapelle sur Oreuse Chalopin 89140 Michery

Objet social : entreprise générale du bâtiment

Gérant : Monsieur Jacquet Jean-luc 8 rue de la Chapelle sur Oreuse Chalopin 89140 Michery

Durée : 99 ans de son immatriculation au RCS de Sens

AL892412608

Dénomination: WITH

Forme: SASU

Capital: 1000 euros

Siège: 6 Grande rue 89700 Junay

Objet: Conseil en entreprise et formation professionnelle. Durée: 99 ans

Président: Mlle BRAUN Sylvie, 6 grande rue 89700 Junay.

La cession des actions de l'associé unique est libre. Chaque action donne droit à une voix.

RCS: Auxerre

AL892412610

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3
du code de commerce

Au titre de la procédure suivante :

CHANTIER NAVAL DE L'YONNE SARL

Liquidation Judiciaire du 26/11/2013

410, Chemin de la Grande Noue Lieudit Le Bas du Garmentois 89340 Villeblévin

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 1 avril 2014.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL892412294

TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'YONNE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/06/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique **POSE FERMETURES LECOMTE** 7 rue de la Bergerie 89250 Seignelay (installation de cuisines, salles de bains). RCS Auxerre 501366116. CIP 3572. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL892412592

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/06/2014 prononçant la résolution du plan et ouvrant une procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl LA COUPOLE** Le moulin des Baudieres 89550 Hery (exploitation de tous hôtels restaurants cabarets discothèques). RCS Auxerre 477667844. CIP3570. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL892412593

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/06/2014 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur Fudila MASOLA** 3 rue des Mésanges 89000 Auxerre (transport routier de marchandises). RCS Auxerre 513669143. CIP 3571. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892412591

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/06/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl CORSAIRES ET PIRATES** - établissement principal : 60 rue Guynemer 89000 Auxerre (exploitation d'un parc à thèmes). RCS Auxerre 531953727. CIP 3573. Administrateur : la SELAS SEGARD CARBONI 16 Rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892412590

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/06/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl VERTJADE AUXERRE** 105 rue Des Mignottes 89000 Auxerre (peinture plâtrerie). RCS Auxerre 513852830. CIP 3568. Administrateur : la SELAS SEGARD CARBONI 16 RUE DE L'HORLOGE 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892412588

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/06/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Patrick Jean-Marie Alain QUILLIN** - établissement principal : 1 rue des Fourneaux Zone Commerciale des Clairions 89000 Auxerre (vente de produits alimentaires rôtisserie). RCS Auxerre 420791196. CIP 3569. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL892412589

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/06/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Sylvie Jacqueline BAILLET** 10 rue d'Austerlitz 89000 Auxerre. RCS Auxerre 499984839. CIP 3408.

AL892412595

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/06/2014, prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de **Monsieur Jean GODIN** 2 rue des Herbues Chamelard 89430 Melisey. RCS Auxerre 420130114. CIP 1910.

AL892412594

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/06/2014 arrêtant le plan de cession de **Monsieur Cédric JEANDEAUX** 7 rue Pinon 89290 Augy (boulangerie pâtisserie), RCS Auxerre 499899912, CIP 3467, au profit de Monsieur Eddy JEAN-ALPHONSE. Ledit jugement a désigné comme tenue d'exécuter le plan la SELAS SEGARD CARBONI 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre.

AL892412587

Dénomination: Le Wanted

Forme: SARL

Capital: 100 euros

Siège: 27 rue des Oublettes 89100 Sens

Objet: Pizzeria, salle de jeux, location de salle.

Durée: 99 ans

Gérant: M. BORRAGINI Cyril 27 rue des Oublettes 89100 Sens

RCS: Sens

AL892412618

➜ RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 30/05/2014 concernant la société EURL CKG. Il fallait lire : L'AGO du 30/12/2002 a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/12/2002.

AL892412613

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 23/05/2014 concernant la société OPROSYST. Il fallait lire : **dénomination : SARL ORANGIS PROTECTION SYSTEMS**

AL892412615

➜ ADDITIF

Dans l'annonce N°892212505 parue le 30 mai 2014, concernant la SARL ISA, il convient de rajouter : **Immatriculation au RCS de Sens**

AL892412596

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI PLACE VICTOR HUGO

SCI au capital de 15•244,90 €
Siège social : Paron (89100)
68, avenue Aristide Briand
318883 907 RCS Sens

Le 25/04/2014, l'AGE a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, -nommé Mme Anne-Marie Perrier demeurant à Sens (89100), 9 rue Ampère, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au domicile du liquidateur.

AL892412392

SCI RESIDENCE LES ROSIERS

SCI au capital de 1 524,49 €
Siège social : Sens (89100)
4, rue de la République
307 020 479 RCS Sens

Le 25/04/2014, l'AGE a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, -nommé Mme Anne-Marie Perrier demeurant à Sens (89100), 9 rue Ampère, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au domicile du liquidateur.

AL892412322

SCI RÉSIDENCE LE VILLAGE

SCI au capital de 15•244,90 €
Siège social : Paron (89100)
68, avenue Aristide Briand
778 681 502 RCS Sens

Le 25/04/2014, l'AGE a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, -nommé Mme Anne-Marie Perrier demeurant à Sens (89100), 9 rue Ampère, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au domicile du liquidateur.

AL892412391

TRENTE HUIT

SCI au capital de 304,90 Euros
route de Malicorne Lieudit la Fourchetterie ,
89350 Champignelles
429365711 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'AGE en date du 31 décembre 2013 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31 décembre 2013, nommé en qualité de liquidateur Madame Sabine Detzel , 17 rue de Javel , 75015 Paris et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.

Autres modifications :

Aux termes du PV de l'AGE du 31 décembre 2013, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, procédé à la disparition de la société et constaté la clôture des opérations de liquidation. Mention sera faite au RCS : Auxerre

Mention en sera faite au RCS de Auxerre

AL892412601

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

ENTREPRISE GENERALE D'AMENAGEMENT

Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège : 3 route de la Bardoue,
89190 Les Clerimois
RCS Sens 410 883 094

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1er mai 2014 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Michel Bussy, demeurant 4 rue du Tacot 89100 St Clément, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 4 rue du Tacot 89100 St Clément. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

AL892412609

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

FORMULA PNEUS

SAS au capital de 15 000 €
Siège social : 188, avenue de Sénigallia
89100 Sens
532 432 432 RCS

L'associé unique, par décisions du 31/05/14, a décidé d'augmenter le capital social de 60 000 € pour être porté à 75 000 € par incorporation de réserves.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL892412611

SOCIETE VANNIER BENOIT

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 29, rue du Château de Fey
89300 Villecien
538 244 476 RCS Sens

L'associé unique, par décisions du 31/05/14, a décidé d'augmenter le capital social de 10 000 € pour être porté à 11 000 € par incorporation de réserves.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL892412612

➜ NON DISSOLUTION

A.F.C.

Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000 €
Siège social : 2 Les Villenots
89480 Etais-la-Sauvin
RCS Auxerre 534 121 058

Aux termes d'une décision en date du 2 août 2013, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L. 223-42 du code de commerce.

Pour avis, la gérance.

AL892412253

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

CONTRAGES

SASU au capital de 500 Euros
148 avenue de Sénigallia - 89100 Sens
539 475 855 R.C.S. Sens

Par décision de L'Associé Unique en date du 15/05/2014 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 23 rue Pasteur 89100 Sens à compter du même jour.

Présidence : Monsieur Jacky Rasolo, demeurant 148 avenue de Sénigallia 89100 Sens

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL892412583

EURL GARAGE DES CERISIERS

SARL Unipersonnelle
au capital de 7623,00 Euros
11 Route de Paris - 89320 Cerisiers
482203668 R.C.S. Sens

Par décision en date du 23 mai 2014 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 14 Grande Rue, 89320 Arces à compter du 23 mai 2014.

Gérance : Monsieur José Coelho, demeurant 14 Grande rue, 89320 Arces

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL892412600

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus - 21000 Dijon

CLAUDE MATERIAUX

SASU au capital de 150.000 €
Siège social : Zone Artisanale
22 RD 606 Arcy sur Cure (89270)
340.321.132 RCS Auxerre

Décisions du Président du 17/04/2014 : Transfert de siège social d'Arcy sur Cure à Zone Artisanale, 22 RD 606, Arc sur Cure (89270).

Ancienne mention : Arc sur Cure (89270)

Nouvelle mention : Zone Artisanale, 22 RD 606, Arc sur Cure (89270) Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

Pour avis.

AL892412605

HAPPY CADRE

SARL à associé unique
au capital de 7622,45 €
Siège social :
17-19 Avenue Aristide Briand
89700 Tonnerre
402 428 320 RCS Auxerre

Suivant décision en date du 19/05/2014, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société au 1 Route d'Ozoir, ZA de l'Habitat, 77680 Roissy-en-Brie, à compter du 19/05/2014

Radiation au RCS d'Auxerre et réimmatriculation au RCS de Melun

AL892412616

➜ NOMINATION

SOCIÉTÉ ANONYME BENTELER PARTICIPATION

Capital social 32.399.976 euros
Siège social
Rue Raymond Poincaré, ZI du Moutois
89400 Migennes
384 427 175 RCS Sens

Avis de changement d'administrateur

Par décision en date du 26 mars 2014 les actionnaires ont pris en compte la démission de M. Dr. Thomas Wünsche en tant que président directeur général et administrateur de la société et ont nommé comme nouveau administrateur M. Laurent Favre, Beethovenstra√üe 31, 33604 Bielefeld.

Par décision de la même date le conseil d'administration a nommé comme nouveau président directeur général M. Ralf Göttel, résidant 93 a Tempelhofer Stra√üe, 33100 Paderborn.

AL892412534

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire des Associés en date du 20 mai 2014 de la société par actions simplifiée « SAFE DEVELOPMENT », au capital de 1.876.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre sous le numéro 791 824 592, dont le siège social est situé Les Tremblats à Augy (89290), il a été décidé nommer en qualité de membre du Comité de Surveillance en remplacement de Monsieur Philippe Clément, la société MBO INVEST, société civile au capital social de 600.000 euros, dont le siège social est situé 4 ter rue du Guet à Sèvres (92310) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 408 096 386, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle tenue au cours de la troisième année suivant sa désignation.

Pour avis.

AL892412584

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA DOMAINE DE LA MARQUISE

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 1 524,45 euros
Siège social : Rue Derrière les Fossés
89700 Viviers
377 879 283 RCS Auxerre

Modification des dirigeants

La collectivité des associés de la Société dénommée « SCEA DOMAINE DE LA MARQUISE» réunis en assemblée générale ordinaire le 26 mai 2014 a décidé de nommer en qualité de co-gérant pour une durée de 5 années, à compter du 26 mai 2014, Monsieur André ARNAUD, demeurant 8 Rue Derrière les Fossés, 89700 Viviers. Monsieur Sylvain Trotti conserve son mandat de gérant.

Pour avis la gérance

AL892412426

➜ VENTE

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Chéroy, du 15 mai 2014, enregistré à Sens, le 20 mai 2014, bord n° 2014/423, case n° 6, La SARL LES BOUCHERIES DU GATINAIS - S.A.R.L. au capital de 75.000 euros, ayant son siège social 45 rue de la République 89150 Saintr Valérien, 519 040 943 R.C.S. Sens, a vendu à Monsieur Didier Haudecoeur, demeurant 10 place Armand Chesneau 45320 Courtenay, Un fonds de commerce de boucherie, charcuterie, marc, traiteur, plats à emporter, pâtisserie sis 45 rue de la République 89150 Saint Valérien, Moyennant le prix de 200.000 euros Entrée en jouissance 15 mai 2014 Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au fonds cédé pour la validité et pour la correspondance au Séquestre Juridique de l'Ordre des Avocats 11 place Dauphine 75053 Paris cedex 01.

AL892412586

AUTOMOBILE Avoir son code de la route ne suffit pas. Il faut penser à entretenir ses connaissances sur le sujet de façon régulière.

Rester à jour pour le Code de la route

Avec les évolutions relativement plus fréquentes qu'autrefois en matière de réglementation, la nécessité et le besoin de se tenir à jour en matière de code de la route sont devenus plus importants. Véritable casse-tête, et, il faut bien le dire, un peu dérangeant pour sa petite fierté personnelle - sur le mode peuh, le code de la route, moi je n'ai pas besoin de me former, je connais ça par cœur - les conducteurs. Heureusement, les mentalités ont évolué et il y a les nouvelles technologies.

On ne compte plus les exemples d'initiatives qui permettent à tout un chacun de se remettre à niveau sans que cela soit un traumatisme ou une contrainte insupportable. Quelques exemples : dans le Nord, au mois de mars, une association de seniors a fait venir une personne de la Prévention routière pour un petit jeu-quizz afin de tester ses connaissances. Chacun prend conscience, de façon ludique et facile, du travail à effectuer ensuite. Dans l'Aude, c'est une mairie qui a pris une initiative semblable en l'ouvrant à l'ensemble de la population de la commune. Dans l'Indre, c'est un club privé qui a proposé une opération « Je repasse mon permis », toujours sous forme de jeu. Dans tous les cas, il existe un véritable fossé entre ce que chacun croit savoir et la vérité du Code de la route. En fait, peu de personnes, qui ont passé leur code et leur permis il y a de nombreuses années, seraient à même de réussir ces examens aujourd'hui, sans préparation.


J.-C. GUTNER
Pour suivre les évolutions du Code de la route, de nombreuses opportunités existent aujourd'hui.

Ressources

De nombreuses possibilités existent et il suffit donc de se renseigner autour de soi pour trouver un club, une association, une initiative en lien avec la commune… pour découvrir que l'on peut facilement suivre des formations ou faire des quizz et tests de connaissances.

Ensuite, deux grands organismes, disposant tous deux de sites internet (www.preventionroutiere.sso.fr et www.securite-routiere.gouv.fr), proposent d'abord une foultitude d'informations sur le sujet, directement en ligne, tout en proposant de faire, toujours en ligne, des tests et des quizz en tout genre. La Prévention routière, qui en plus de son site national dispose de délégations dans tous les départements de France, et la Sécurité routière prodiguent des tas de conseils en les ciblant de plus en plus : tout public, professionnels de la route, salariés d'entreprises, jeunes soumis aux tentations de certains excès tout en ayant la volonté de conduire, seniors… On trouvera aussi facilement des renseignements sur leurs sites sur où suivre un stage, comment se déroulent ces derniers, quels en sont leurs objectifs. Les jeunes en apprentissage ont également des formules réservés leur intention (convention entre l'État, la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises en bâtiment (CAPEB) et la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs (CNAMTS) de 2009).

Il faut songer aussi aux écoles de conduite, qui ont mis de plus en plus des formules de mise à jour, aux entreprises spécialisées du secteur ou tout simplement aussi demander à son assurance.

Sur son site, la Prévention routière propose une série de trois tests gratuits de 40 questions réalisés avec leur partenaire (les codes Rousseau) : http://www.preventionroutiere.asso.fr/Espace-multimedia/Tests-Code-de-la-route/Code-de-la-route.

Pour sa part, la sécurité routière insiste sur le « continuum éducatif » sous le logo Éducation à la sécurité routière. En d'autres termes, son action tourne autour du fait d'inciter les titulaires du code et du permis de conduire à se former tout au long de la vie, notamment à travers des formations post-permis.

THIERRY MICHEL

SENIORS

Pour les seniors, la Prévention routière l'affirme : « Commençons d'abord par tordre le coup à une idée reçue bien ancrée : non, vous n'êtes globalement pas plus dangereux que les autres sur la route (vous avez même moins d'accidents que les usagers des autres tranches d'âge) ! En revanche, cette classe d'âge est plus fragile et les conséquences de ces accidents sont malheureusement souvent plus graves. La Prévention routière propose donc un onglet spécifique pour les seniors : http://www.preventionroutiere.asso.fr/Seniors avec des rubriques dédiées : Santé et conduite, manoeuvres complexes, stages spécifiques, tests de connaissances. Elle propose aussi un test de connaissances de 20 questions et de 2 quizz de 10 questions chacun pour les plus âgés. Elle propose aussi le principe de stage de remise à niveau. Côté stage, l'idée première est de redonner confiance aux conducteurs les plus âgés afin qu'ils puissent rester mobiles le plus longtemps possible.

coin cuisine

Côtes d'agneau marinées et grillées, salade estivale (4 personnes)

Temps de préparation : 10 minutes ; Temps de cuisson : 5 minutes ; Temps de marinade : 30 minutes.

Ingrédients

- 12 côtes d'agneau (3 par personne),

Pour la marinade
- 80 millilitres d'huile d'olive (environ 5 cuillères à soupe),
- 2 citrons jaunes,
- 2 brins de romarin.

Pour la salade
- 120 grammes de roquette,
- 8 abricots,
- 50 grammes de pignon de pin,
- 50 grammes de parmesan,
- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive,
- 2 cuillères à soupe de vinaigre balsamique,
- Sel,
- Poivre.



DR

Réalisation

Préparation de la marinade : Mélanger l'huile d'olive, le jus d'un citron et demi et le romarin ciselé.

Passer les côtes d'agneau des deux côtés dans la marinade et les laisser mariner trente minutes au moins en les retournant une fois. Puis les égoutter une fois marinée.

Préparation de la salade : Faire griller les pignons de pin à sec dans une poêle chaude, tailler les copeaux de parmesan à l'aide d'un économe et couper les abricots en petits quartiers. Préparer la vinaigrette en fouettant l'huile d'olive, le vinaigre balsamique et le jus du demi citron restant, un peu de sel et de poivre. Chauffer fortement une grande poêle et cuire les côtes d'agneau à feu vif, deux minutes de chaque côté. Rajouter la roquette dans la sauce vinaigrette et mélanger tous les ingrédients de la salade.

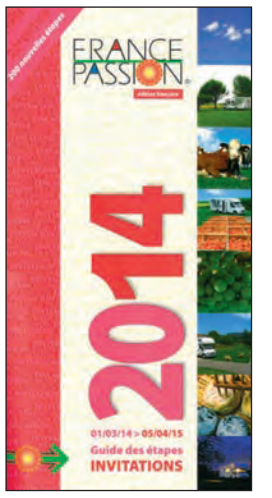
Servir les côtes d'agneau accompagnées d'un quartier de citron et de la salade estivale.

On peut servir ce plat à d'autres saisons en remplaçant les abricots frais par des abricots secs moelleux.

vient de paraître

France Passion 2014

« *France Passion 2014* » est un guide édité par France Passions.



Dans la 22e édition du guide « *France Passion 2014. Guide des étapes* », les amateurs et fans de camping-car sur un mode différent seront ravis : il s'agit de répertorier et de présenter de façon extrêmement concrète et fonctionnelle les familles d'agriculteurs, éleveurs, vignerons, camping-caristes et artisans qui acceptent d'accueillir gratuitement pour une nuit ou 24 heures leurs homologues camping-caristes. Tout cela se passe dans un esprit convivial mais respectueux de certaines règles élémentaires de politesse et de comportement. Ces accueillants sont surtout fiers de montrer leur savoir-faire professionnel. Cette année, le guide propose 1 800 étapes dont 200 nouvelles.

Chaque caractéristique et type de service sont illustrés par un pictogramme et permettent un choix pertinent pour le camping-cariste amoureux de la campagne.

THIERRY MICHEL

▶ Sudoku

			2		3	6		
		8	4	1				
		9					1	
		5			6	4		3
				8				
4		7	5			9		
	9					2		
				6	7	1		
		4	9		2			

Résultat du précédent numéro

5	4	1	2	7	3	6	9	8
6	7	8	4	1	9	3	5	2
3	2	9	6	5	8	7	1	4
1	8	5	7	9	6	4	2	3
9	6	2	3	8	4	5	7	1
4	3	7	5	2	1	9	8	6
8	9	6	1	4	5	2	3	7
2	5	3	8	6	7	1	4	9
7	1	4	9	3	2	8	6	5

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Terres de Bourgogne

Comment le préférez-vous ?

BULLETIN D'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU Votre abonnement 2014



1 > Version **Papier**



2 > Version **Numérique**



3 > Version **Papier + Numérique**

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER**
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version **NUMERIQUE**
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER + NUMERIQUE**
3 ☐ Pour 1 an 115 € ☐ Pour 2 ans 200 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N° ____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

Prénom _____ Nom _____
Raison sociale _____
Adresse _____
Lieu-dit _____ CP _____ Ville _____
Tel. _____ Fax
Mobile _____ (Signature)
Email:

☐ **Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail**

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

☐ **Je demande une facture**

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 14 juin 2014 au 20 juin 2014

Samedi 14

TF1
20.55 La chanson de l'année. Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Patrick Bruel, Stromae, Christophe Maé, Tal, J.-L. Aubert, etc.
23.40 Coupe du monde de football «Angleterre/Italie».

France 2
20.45 Les années bonne humeur. Divertissement présenté par Patrick Sébastien, avec Sabrina, M Pokora, Tal, Boney M., Lou Bega, Michael Sambelo, Les Chevaliers du Fiel, Veronic Dicaire, Arnaud Tsamère, Chantal Ladesou, Claudia Tagbo, etc.
23.10 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

France 3
20.45 Le septième juré ★★. Téléfilm avec Jean-Pierre Darroussin, Isabelle Habiague, Pascal Elso (1h28) ⑩. (voir Sélection)
22.40 Inspecteur Barnaby. Série avec John Nettles, Jason Hugues ⑩.
00.15 Appassionata «Le Requiem de Verdi».

Arte
20.50 L'aventure humaine : «Crimes à la cour des Médicis», «Le parfum : Une histoire des senteurs».
23.30 Donna Summer «Hot Stuff».

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin, Scott Caane ⑩.

Canal +
20.55 La marque des anges «Miserere». Thriller (2012) de Sylvain White, avec Gérard Depardieu, JoeyStarr, Héléna Noguerra (1h42) ⑫.

Dimanche 15

TF1
20.45 Coupe du monde de football «France/Honduras».
23.00 Le mag de la Coupe du monde.
23.35 Le masque de l'araignée. Policier (2001) de Lee Tamahori, avec Morgan Freeman (1h43) ⑩.

France 2
20.45 Meilleures ennemies. Comédie (2008) de Gary Winick, avec Kate Hudson, Anne Hathaway (1h25).
22.20 Faites entrer l'accusé «Karine Torchi, les démons de la baby-sitter».

France 3
20.45 Le 5e commandement. Série avec Francis Fulton-Smith.
00.10 Traquenard. Comédie dramatique en VO (1958) de N. Ray, avec Robert Taylor, Cyd Charisse (1h35).

Arte
20.45 Secrets et mensonges. Comédie dramatique en VO (1996) de Mike Leigh, avec Brenda Blethyn, Timothy Spall, Phyllis Logan (2h16).
23.00 Hollywood «L'âge d'or de la comédie».

M6
20.50 Zone interdite «Centres aérés et colonies : La face cachée des vacances de nos enfants». Magazine.
23.00 Enquête exclusive «Saint-Tropez, un village en or !». Magazine.

Canal +
20.55 Les profs ★★. Comédie (2013) de et avec Pierre-François Martin-Laval, et avec Christian Clavier, Isabelle Nanty, Kev Adams, François Morel (1h25). (voir Sélection)

Lundi 16

TF1
20.55 Esprits criminels : «Soldats malgré eux», «Le rouge et le noir», «Vice caché», «Tuer le père». Série avec Joe Mantegna ⑫.

France 2
20.45 Rizzoli & Isles, autopsie d'un meurtre : «Fini les drames», «Frais de scolarité», «Derrière l'armure ⑩». Série avec Angie Harmon.
23.00 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.
00.30 Joseph et la fille. Thriller (2010) de Xavier de Choudens, avec Jacques Dutronc, Hafsia Jerzi (1h23) ⑩.

France 3
20.45 Sur l'autoroute du soleil. Documentaire.
23.40 La case de l'oncle Doc «Place publique». Documentaire.

Arte
20.55 The Housemaid. Drame en VO (2010) de Im Sang-soo, avec Jeon Do-youn, Lee Jung-jae (1h43).
22.30 La servante. Drame en NB et VO (1960) de Kim Ki-young, avec Lee Eun-shim, Eon Aeng-ran (1h46).
00.25 L'éloge de l'innocence ★★. Téléfilm avec Julia Koschitz, Jannick Brengel, Anneke Kim Sarnau (1h28). (voir Sélection)

M6
20.50 L'amour est dans le pré. Magazine présenté par K. Le Marchand.
23.30 Nouveau look pour une nouvelle vie.

Canal +
20.55 Strike Back (1 et 2/10). Série avec Philip Winchester ⑫.

Mardi 17

TF1
20.50 Coupe du monde de football «Brésil/Mexique».
23.05 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⑩.

France 2
20.45 Qui sera le prochain grand pâtissier ? Magazine présenté par Virginie Guilhaume, avec Christophe Michalak, Christophe Adam, Philippe Urraca et Pierre Marcolini.
23.25 Infrarouge : «21 jours classés X ⑩», «Le piège de Guantanamo ⑩». Documentaires.

France 3
20.45 La fille du chef. Téléfilm avec Guy Marchand, Claire Borotra, Eric Berger, Damien Dorsaz.
23.25 Les carnets de Julie «Le lac d'Annecy, en Haute-Savoie». Magazine présenté par Julie Andrieu.

Arte
20.50 Prohibition (1, 2 et 3/5) ★★★. Documentaire. (voir Sélection)
23.35 Master of the Universe «Confessions d'un banquier».
01.05 Les enquêtes du commissaire Winter (7 et 8/8) «Le dernier hiver». Série avec Magnus Krepper.

M6
20.50 2 nannies d'enfer. Magazine avec Jocelyne Boucard et Emilie Noguerra.

Canal +
20.55 La religieuse. Drame (2012) de Guillaume Nicloux, libre adaptation de Denis Diderot, avec Pauline Etienne, Isabelle Huppert, Martina Gedeck, Louise Bourgoin (1h47) ⑩.

Mercredi 18

TF1
20.50 Coupe du monde de football «Espagne/Chili».
23.00 Les experts Miami ⑫.

France 2
20.45 La smala s'en mêle «Un nouveau départ». Téléfilm avec Michèle Bernier, Thomas Doucet, Rémi Yen, Marc Grosy, Julie de Bona (1h28).
22.20 Le chant des sirènes. Téléfilm avec Cyril Descours, Sabrina Ouazani, Eric Caravaca (1h23) ⑩.

France 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Sur le Rhône et ses affluents». Magazine.
23.10 Pièces à conviction «Chasseurs d'escrocs». Magazine.
00.20 Les chansons d'abord. Magazine de Natasha St-Pier, avec Annie Cordy, Baptiste Giabiconi, Judith.

Arte
20.50 Ricky. Comédie dramatique (2008) de François Ozon, avec Alexandra Lamy, Sergi Lopez (1h26).
22.20 Foucault contre lui-même.
23.15 El Chino. Comédie dramatique en VO (2011) de Sebastián Borensztein, avec Ricardo Darin (1h30).

M6
20.50 Pékin express «La grande finale». Divertissement.
23.05 Pékin express «Les meilleurs moments des dix saisons».

Canal +
20.55 The Sessions. Comédie dramatique (2012) de Ben Lewin, avec John Hawkes, William H. Macy, Helen Hunt (1h32) ⑫.

Jeudi 19

TF1
20.50 Coupe du monde de football «Uruguay/Angleterre».
23.00 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⑩.

France 2
20.45 Envoyé spécial : «La guerre de l'eau», «Sauveurs de patrimoine».
22.20 Complément d'enquête «Copé : Histoire d'une ambition». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.30 Alcaline, le mag «Jeanne Cherhal».
00.25 Au clair de la Lune «Europe Sings». Concert de chœurs amateurs.

France 3
20.45 Pas si simple ★★. Comédie (2009) de Nancy Meyers, avec Meryl Streep, Steve Martin (1h56). (voir Sélection)
23.50 La véritable histoire des Coupes du monde. Documentaire.

Arte
20.50 Que d'amour ! ★★★.Téléfilm de Valérie Donzelli, d'après Marivaux, avec Gérard Giroudon, Léonie Simaga, Alexandre Pavloff (1h11). (voir Sélection)
22.05 Un week-end en famille. Drame (2012) de H.-C. Schmid, avec Lars Eidinger, Corina Harfouch (1h22).

M6
20.50 La plus belle région de France «Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées, pays de la Loire et Lorraine».
23.10 Les maisons les plus originales. Magazine.

Canal +
20.55 Scandal (17 et 18/18). Série ⑩.

Vendredi 20

TF1
20.45 Coupe du monde de football «Suisse/France».
23.00 Le mag de la Coupe du monde. Magazine présenté par E. Denis, Denis Brogniart et Frank Lebœuf.

France 2
20.45 Un flic : «Calibre Caraïbes», «Permission de sortie». Téléfilms avec Alex Descas, Marie-Gaëlle Cals, François Caron (2h56) ⑩.
23.50 La parenthèse inattendue. Magazine présenté par Frédéric Lopez, avec Samuel Le Bihan, Hélène Darroze et Florent Peyre.

France 3
20.45 Musiques en fête. Divertissement présenté par Alain Duault, avec l'Orchestre philharmonique de Chicago, Ruggero Raimondi, Patrizia Ciofi, José Cura, Ermonela Jaho, Léo Nucci, Sonya Yoncheva, Julien Behr. En direct des Chorégies d'Orange.
00.25 Les Ch'tis d'Allah, le gang de Roubaix. Documentaire ⑫.

Arte
20.50 Habana Eva. Téléfilm avec Prakriti Maduro, Yuliet Cruz, Juan Carlos García, Elsa Camp (1h41).
22.30 Monroe (4, 5 et 6/6). Série en VO avec James Nesbittd.

M6
20.50 Bones. Série avec Emily Deschanel, David Boreanaz ⑩.

Canal +
20.55 Mohamed Dubois. Comédie (2012) de Ernesto Ona, avec Eric Judor, Sabrina Ouazani, Youssef Hajdi, Mhamed Arezki, Biyouna (1h29).

SÉLECTION



Arte

Que d'amour ! - Son père a décidé de marier Silvia à Dorante, un homme qu'elle n'a jamais rencontré. Mais Silvia ne veut pas s'engager sans connaître son futur fiancé. Elle demande alors à son père de l'autoriser à accueillir le jeune homme sous l'identité et l'uniforme de sa soubrette, Lisette, tandis que celle-ci, intelligente et fine, prendra sa place. Avec cette adaptation du «Jeu de l'amour et du hasard», de Marivaux, Arte débute une nouvelle collection de pièces de théâtre transformées en téléfilms par des réalisateurs prestigieux, tels que Dante Desarthe, Yves Angelo, Arnaud Desplechin, Ariane Mnouchkine, etc. C'est la comédienne et réalisatrice Valérie Donzelli qui ouvre le bal, avec les acteurs de la Comédie-Française. En transposant l'action de la pièce à notre époque (avec téléphones, visites chez le psy, etc.) et en élaguant le superbe texte de Marivaux, elle réalise une œuvre ludique et légère. Certes, portée par son audace, elle en fait un peu trop, en particulier avec les costumes. Mais le texte est si beau, et les comédiens sont si talentueux, telle la ravissante Léonie Simaga, que l'on ne s'en offusque guère. Ce cette œuvre, qui montre que l'éducation et la culture sont souvent la base d'une attirance réciproque, est toujours d'une grande actualité. ***Jeudi 19, sur Arte, à 20h50.***

Le septième juré - La guerre d'Algérie vient de s'achever. Grégoire Duval, un pharmacien, assassine sur un coup de tête une jeune fille. Mais les soupçons se portent sur Kader, l'amant de la victime, tandis que Grégoire Duval est nommé juré au procès. Le livre de Francis Didelot repose sur un suspense très original, car l'on connaît dès le départ l'identité de l'assassin. La mise en scène ne manque pas d'allure, et la reconstitution de l'époque est particulièrement soignée. Quant à l'interprétation, elle se révèle d'excellente facture. Mais le dénouement est choquant, et la scène du crime est assez pénible. ***Samedi 14, sur France 3, à 20h45.***

Les profs - Les élèves de ce lycée sont si nuls que le proviseur décide d'embaucher les professeurs les plus nuls de France. Avec un sujet pareil, on pouvait craindre le pire, c'est-à-dire une comédie lourde. Certes, les gags sont souvent poussifs et prévisibles, mais, très vite, la comédie part en vrille et finit par provoquer le rire. D'autant plus que les comédiens sont sensationnels ***Dimanche 159, sur Canal +, à 20h55.***

L'éloge de l'innocence - David, 8 ans, a tué accidentellement une fillette. Nora, une pédopsychiatre, est chargée de déterminer si c'était réellement un accident. L'enfant est séparé de sa mère et placé dans un service spécialisé. Dans cette histoire affreuse, mais poignante, l'enfant, avec ses traumatismes, est au centre de toutes les attentions. Cette œuvre montre que des paroles maladroites peuvent provoquer des catastrophes. C'est bouleversant et très bien fait, et cela pose le problème de la maternité, problème que se pose, avec justesse, l'héroïne. Les comédiens donnent une belle épaisseur humaine à ce drame. ***Lundi 16, sur Arte, à 00h25.***

Prohibition (1, 2 et 3/5) - Dans cette série documentaire, les auteurs retracent l'histoire de la prohibition, cette utopie qui consistait, pour les Américains, à vouloir construire une société meilleure en interdisant la vente et la consommation d'alcool. Avec finesse, le réalisateur expose les faits et les replace bien dans leur contexte de l'époque, tout en cherchant à comprendre comment une nation éprise de liberté (et fondée sur la défense des droits individuels) a pu s'égarer à ce point et verser dans l'idéalisme. En y réfléchissant, on peut faire des parallèles avec notre époque. Passionnant ! ***Mardi 17, sur Arte, à 20h50.***

Pas si simple - Tout allait pour le mieux dans la vie de Jane, la cinquantaine radieuse, jusqu'au jour où Jake, son ex-mari, parti avec une femme plus jeune, est revenu dans sa vie et... dans son lit. Nancy Meyers se spécialise dans les films de seniors qui retrouvent l'amour. Ici, c'est de divorce et de remariage qu'il s'agit, et Nancy Meyers reconnaît qu'il s'agit d'une histoire en partie autobiographique, ce qui explique que les situations et les dialogues sonnent toujours juste et sont si amusants. L'interprétation est sensationnelle, avec une Meryl Streep au sommet de son art. Mais la fin est décevante. ***Jeudi 19, sur France 3, à 20h45.***

Les Floralies Internationales de Nantes se sont déroulées du 8 au 18 mai sur le thème « Bouquet d'Arts ». Une invitation au rêve et à l'évasion à laquelle ont répondu près d'un demi-million visiteurs.

Le bonheur est dans le jardin

Les Floralies de Nantes plongent leurs racines dans la tradition botanique nantaise liée à l'activité du port de Nantes. Grâce à son port d'estuaire, son climat et son activité commerciale, Nantes joua en effet un rôle essentiel dans l'importation, l'acclimatation et la diffusion des végétaux d'outremer. Les Floralies, tout comme le magnolia, le camélia ou encore le muguet, sont issues de cette tradition. Depuis sa création en 1956, la première exposition ornementale de France et sans doute la 2e d'Europe après Euroflora, en Italie, refleurit tous les cinq ans. Avec à chaque fois plus de 500 000 visiteurs passionnés de plantes et de fleurs et pour beaucoup connaisseurs. La 11e édition n'a pas failli à la tradition. Sur 7 ha, au bord de l'Erdre, les visiteurs ont pu découvrir les fleurs, plantes, fruits et légumes disposés en de superbes paysages, des aménagements de jardin, des bouquets et compositions de rêve, de nouvelles espèces et variétés. Cette année, le thème de l'exposition était « *Bouquet d'Arts* », avec une représentation végétale de différents arts se déclinant en autant d'univers invitant au rêve et à l'évasion. L'architecture, la sculpture, la peinture, la danse, la musique, la chanson, le cinéma et la bande dessinée y étaient mis à l'honneur. Le plus étonnant était sans doute celui des Grands Studios où étaient reconstitués des scènes de film et bandes dessinées en référence à la nature et aux paysages, comme Les Enfants du Marais, Dune, La Mort aux trousses, Avatar, les Daltons… Des scènes où les plantes tentent de quitter la terre pour aller sur une autre planète, où d'étranges personnages végétaux déambulent entre les visiteurs, où des arbres bleus voisinent avec des graines en forme de bouche. Très prisé aussi, le hall du Dîner Monumental, dans lequel un chemin sinueux amenait le visiteur à découvrir différents paysages en lien avec l'art de la table, comme le jardin japonais (bonzaï, ikebana…), la forêt équatoriale (fleurs exotiques), le vignoble du Val de Loire, le jardin méditerranéen… et où une table ondulante accueillait les éléments de l'art de la table en lien avec le paysage. Très poétiques aussi, le hall consacré à la poésie et à la chanson, avec son jardin des simples et ses jardins en alcôves, celui dédié à la danse ou encore celui mis à disposition des peintres, sculpteurs, producteurs de plantes rares et étonnantes. Sans oublier encore, à l'extérieur, l'espace Jardins de Demain, qui accueillait les réalisations souvent originales de jeunes professionnels ou de jeunes en formation ainsi que les entreprises dévoilant les nouvelles tendances en matières de plantes, décoration de jardin et aménagements extérieurs. Enfin, de nombreuses animations étaient organisées, comme la finale nationale de la Coupe Espoir Interflora, des démonstrations d'art floral, le congrès national des Bonsaï ou encore la réalisation en direct de graff sur le thème du végétal.



VERONIQUE BARGAIN

Chaque édition des Floralies rassemble un demi million de visiteurs venus principalement du grand Ouest, du Centre et du Sud-Ouest de la France mais aussi de l'étranger.

LE PLAISIR DES YEUX ET DES SENS

Dans les halls, la foule se pressait pour voir au plus près ces scènes magiques, s'en mettre plein les yeux. Au visuel, s'ajoutaient des parfums et des sons, chants d'oiseau, musiques, bruits de la forêt tropicale… Eliane et Loïc, venus de Rennes, découvraient pour la première fois ce spectacle. Même s'ils imaginaient difficilement reproduire de telles scènes dans leur jardin, mélange de minéral et de végétal, ils espéraient y piocher quelques idées. « *Mais nous sommes surtout venus pour le plaisir des yeux* », assuraient-ils. Un peu partout, les appareils photos crépitaient. « *Je viens à chaque édition et j'ai tout un album sur les Floralies,* indiquait Joëlle, venue elle aussi d'Ille-et-Vilaine. *Je les ressors régulièrement pour y trouver des idées pour mon jardin.* » Encore plus pro, Elisabeth et Jacqueline, membres d'une association de jardiniers amateurs de La Rochelle, examinaient chaque stand avec soin, à la recherche d'idées et de nouvelles plantes vivaces ou de rosiers. Bref, un moment de plaisir pour tous, bon pour le moral, à consommer sans modération.

VERONIQUE BARGAIN

Poésie



***« Les Floralies de Nantes sont une parade poétique en mouvement où chaque fleur, chaque plante s'offre en spectacle dans le langage des sens »*, Sylvain Michoux, scénographe des Floralies.**

LE RETOUR DES FLEURS



VERONIQUE BARGAIN

Si la dernière édition des Floralies de Nantes mettait l'accent sur le développement durable, les prairies fleuries… l'exposition cette année a marqué le retour des fleurs et aménagements plus classiques. « *Les Floralies sont une vitrine pour les entreprises de la région et ont pour vocation de promouvoir l'horticulture et de faire vendre,* souligne Clément Morille, de l'Association Régionale de la Filière Horticole Ornementale (ARFHO). *Les bégonias, hortensias ou pétunias ne sont pas forcément très tendance mais restent des valeurs sûres. Quand on leur présente par exemple de nouveaux coloris de ces fleurs, les jardiniers amateurs sont très intéressés.* » Autres tendances : des coloris vifs et joyeux, pour les fleurs et les feuillages, et des végétaux plus simples à entretenir, nécessitant moins de taille et plus résistants à la sécheresse.

ECONOMIE

Un événement important pour la première région horticole française



VERONIQUE BARGAIN

L'événement est essentiel pour la région. Les Pays de la Loire sont en effet la première région française en horticulture ornementale (surface et emploi), avec 360 entreprises de production, 4 200 emplois ETP, 3 300 ha et 302 millions d'euros de chiffre d'affaires. Elle est aussi essentielle dans les plantes de santé, beauté, bien-être, avec une centaine d'espèces cultivées sur 1 200 ha et un réseau dynamique d'entreprises de transformation et négoce. Et la recherche y est très développée, dans le cadre notamment du pôle de compétitivité Vegepolys. La région est ainsi à l'origine de la variété d'hydrangea « Vanille-Fraise » qui remporte un vif succès jusqu'aux Etats-Unis et en Chine. La station Arxehor Pays de la Loire teste aussi un dispositif d'éclairage à LED dont les premiers essais montrent que des lampes rouges et bleues influent sur l'architecture des plantes ornementales et sur leur floraison. « *Mais si les secteurs plants potagers et plantes aromatiques se portent plutôt bien, la filière ornementale a été un peu malmenée ces dernières années par une météo défavorable,* souligne Clément Morille. *Les Floralies et un temps plus clément cette année sont donc les bienvenus.* »